

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation [1857-1876]
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 17 (1865)

Anhang: Appendice
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

APPENDICE.

LES POÉSIES POPULAIRES DE LA BRETAGNE, (1)

par F. MARTIN-ARZELIER.

• Il est à l'extrémité occidentale de l'Europe une race que les révolutions ont resserrée sur les rivages de l'Océan, mais n'ont pu arracher au sol auquel elle semble cramponnée, pour la jeter à la mer. Cette race, c'est la race celtique ou gauloise. Premiers venus en Europe de la grande famille indo-germanique ou aryenne, les Celtes, nom commun sous lequel on comprend dans l'histoire les nombreuses tribus que l'antiquité a connues sous les noms divers de Celtes, de Galls, de Kymris, de Belss, de Boïes, etc.; les Celtes, disons-nous, après avoir rempli le monde du bruit de leurs armes, n'ont pas encore disparu des territoires de la Gaule continentale et de la Gaule insulaire. L'Irlande et l'Ecosse sont habitées par une population gaëlique directement issue des hommes du premier flot de l'invasion celtique; dans le pays de Galles, en Angleterre, et dans l'Armorique, en France, on retrouve de même les fils de ces Kymris qui, vers le VIII^e siècle avant J.-C., retrempèrent la société gauloise.

Sous le joug de la domination française, les Kymris de l'Armorique ou Bretons, les seuls dont nous ayons à nous occuper, ont conservé jusqu'à ce jour leur physionomie, leur langue, leurs coutumes et à peu de chose près leurs croyances. Isolés sur une terre généralement stérile sur laquelle pèse un ciel presque toujours sombre et qu'une mer souvent irritée ferme

(1) Ce travail a été lu en section d'Erguel, qui a formulé le vœu de le voir figurer dans les *Actes* de la Société.

à l'horizon, ces hommes ont, ainsi qu'un enfant de la Bretagne, M. E. Renan, en a fait la remarque, les qualités et les défauts que la solitude donne à l'homme.

Si le germe de la poésie se développe et s'épanouit avec complaisance dans les âmes solitaires, on conçoit que le génie d'un peuple qui vit ainsi renfermé en lui-même, soit essentiellement poétique. La puissance de l'imagination est proportionnelle à la concentration du sentiment. Peu de nations ont une poésie populaire supérieure à celle des Kymris de l'Arvor, soit pour le nombre, soit pour la valeur des monuments. Quoique l'imprimerie et l'écriture même soient presque d'hier en Bretagne, les générations s'y sont transmises avec tant de soin les productions de tous les âges, que depuis l'ère de l'indépendance jusqu'à notre époque, la littérature armoricaine nous présente une chaîne non interrompue d'œuvres à laquelle chaque siècle ajoute un anneau. On se ferait difficilement une idée de la puissance de la mémoire chez les peuples aryens, si les faits pouvaient être contestés. Le plus grand des inconvénients de ce système de transmission, c'est d'anéantir avec l'individualité nationale, l'œuvre intellectuelle qui doit lui survivre, quand un peuple, perdant son existence propre, devient un des éléments d'une nouvelle combinaison sociale. Ce malheur n'est plus à redouter pour les Kymris. Pendant que le patriotisme de quelques Gallois, en tête desquels se place le vénéré Owen Jones de Myvyr, rassemblaient les antiques triades et les poésies des bardes, acteurs et chantres dans les luttes nationales, avec les contes, sources authentiques des romans de chevalerie du moyen-âge, un semblable zèle animait d'illustres Armoricaïns. MM. Souvestre (1) et de la Villemarqué (2) obtenaient sans peine de leurs concitoyens ce qu'un étranger n'eut peut-être pu leur arracher par les promesses les plus séduisantes. La mémoire des vieillards, les loisirs des artisans, la loquacité des buveurs, la confiance de

(1) Les Derniers Bretons. Paris. Michel Lévy.

(2) Barzaz-Breiz. Paris. Franck,

tous, leur ont livré les précieux trésors de la littérature traditionnelle de la Bretagne. Pendant des années ils ont, comme d'autres parcourent une contrée pour en recueillir les fleurs, gravi les montagnes, traversé les bruyères, longé les rivages, glanant partout les chants du peuple, ces fleurs de l'âme. La moisson a été splendide. Maintenant la langue des Kymris de l'Arvor, le brezonek peut s'éteindre; elle est sûre pour la littérature qu'elle a formée, de l'immortalité que garantit ce monde aux produits supérieurs de l'intelligence.

Le Barzas-Breiz de M. de la Villemarqué, acclamé dès son apparition en Angleterre et en Allemagne, n'avait guère suscité en France que l'attention et les applaudissements du monde lettré, lorsqu'une voix imposante s'éleva pour proclamer le mérite littéraire du recueil, en termes qu'un Breton est fier de rappeler. « Il faut, disait G. Sand, résumant l'opinion que la lecture des chants bretons avait produite en elle, il faut que tout homme qui se mêle d'écrire se découvre devant tout paysan armoricain qu'il trouvera sur son chemin. » Ne soyons pas étonnés de l'exagération de l'expression. Le grand écrivain était évidemment sous l'empire du charme qu'opèrent sur toutes les intelligences fatiguées des épices de la littérature à la mode, ces « grâces naïves » de la poésie populaire que Montaigne remarquait jadis non sans étonnement dans les ballades de sa province.

Ce n'est pas seulement sous le rapport de l'art que les poésies populaires bretonnes ont attiré l'attention; elles ont fourni aussi à l'histoire de précieuses révélations. On a pu, grâce à elles, vérifier une fois de plus l'exactitude et la profondeur de cet axiôme de l'école historique des Niebuhr et des Herder, que « l'histoire sans les traditions serait un organisme incomplet. »

Examinons donc l'œuvre poétique d'un petit peuple qui va achever de s'absorber dans l'unité d'une grande nation, en souffrant sans doute de cette inexorable loi de l'humanité, mais avec la résignation qui est un des traits de son caractère.

La première place dans une revue de la littérature armori-

caine appartient à tous égards à quelques rares débris de la période de l'indépendance gauloise. Le plus remarquable monument de cette classe est intitulé *les Séries*, c'est un dialogue pédagogique entre un druide et un enfant. Ce chant contient une sorte de récapitulation de doctrines du druidisme sur le destin, la cosmogonie, la magie, etc. Il nous présente jusqu'aux méthodes techniques employées dans l'enseignement par les druides, à savoir la forme dialoguée, le style parabolique, l'alitération et le rythme ternaire, forme savante, qui remonte à une haute antiquité. Le dialogue de l'enfant et du druide se compose de douze questions et de douze réponses. L'élève demande au maître de lui chanter la série des nombres, de un à douze, afin qu'il les apprenne. « Pas de série pour un, dit le druide, la Nécessité unique (Red), le Trépas (Ankou) père de la Douleur; rien avant, rien de plus. » Interrogé successivement sur les autres nombres, le druide chante successivement les choses mémorables qui se placent sous chacun d'eux. Ces réponses énigmatiques ne sont plus comprises de ceux qui les répètent, mais l'empire de l'habitude est si puissant dans les campagnes bretonnes, qu'aujourd'hui encore les mères les enseignent à leurs enfants sans les comprendre. Les apôtres du christianisme, sans rien changer ni à l'air ni au rythme, ont composé une contre-partie latine et chrétienne de l'hymne gaulois. Cette sorte de canon dialogué commence ainsi : « *Dic mihi quid unus? — Unus est Deus, qui regnat in cœlis. — Dic mihi quid duo? — Duo sunt testimonia. — Unus est Deus qui, etc. — Dic mihi quid sunt tres? — Tres sunt Patriarchæ. Duo sunt, etc.* » Ainsi de suite jusqu'au nombre douze. La grande idée de l'unité divine est placée au début de la pièce nouvelle et revient à la fin de chaque strophe, comme dans la pièce ancienne le dogme du fatalisme aussi sombre qu'il l'a été dans la pensée de l'Inde, et plus précis qu'il n'est formulé dans les Triades galloises (1).

(1) Des hommes qui font autorité, M. Ad. Pictet entre autres, ont voulu distinguer la croyance gauloise à l'empire de la Nécessité, du fatalisme proprement dit. Pour nous, nous constatons simplement, en Gaule comme dans l'Inde, la

Une des pièces les plus anciennes de la collection est la *Prédiction de Gwenc'hlan*, vieux barde qui vivait au commencement du V^e siècle. C'est tout ce qui nous reste de ses poésies, dont un manuscrit existait, dit-on, encore au siècle dernier, à l'abbaye de Landevennec. Kian, surnommé Gwenc'hlan, est un vrai druide, qui croit aux trois cercles de l'existence. « Il faut, dit-il, que tous meurent trois fois avant de se reposer (1). » Puis il ajoute, en partisan convaincu de Red, la Nécessité : « Peu importe ce qui adviendra ; ce qui doit être sera. » Ce fataliste nourrit, par une inconséquence qui existait dans la doctrine druidique, un ressentiment implacable contre le christianisme, qui menace de supprimer les bardes, et il convie tous les oiseaux du ciel à venir se repaître « de chair chrétienne. » Prisonnier d'un prince chrétien, mais barbare, qui lui a fait crever les yeux, il prophétise une mort cruelle à son persécuteur.

« Vieux corbeau de mer, écoute ; que tiens-tu là ? — Je tiens la tête du chef de l'armée ; je veux voir ses deux yeux rouges ; je lui arrache les yeux parce qu'il a arraché les tiens.

— Et toi, renard, que tiens-tu là ? — Je tiens un cœur aussi faux que le mien, le cœur de celui qui te fait mourir depuis si longtemps.

— Et toi, crapaud, que fais-tu là au coin de sa bouche ? — J'attends ici son âme au passage ; elle demeurera en moi tant que je vivrai, en punition du crime qu'il a commis contre toi, vieux barde. »

Le caractère de cette poésie se retrouve dans deux chants de guerre dignes d'être conservés.

contradiction résultant de la présence, dans une même conception religieuse, du dogme fataliste et de la proclamation de la responsabilité personnelle. Nous reconnaissons en même temps que nul peuple de l'antiquité n'a possédé ce dernier sentiment au degré où les Gaulois l'élevèrent.

(1) D'après les Triades, le monde est divisé en trois régions : l'Abîme (Annwn), où il n'y a ni vie ni mort ; la région de la Transmigration (Abred), où tout procède de la mort, et la région de la Félicité (Gwnfyd), où tout procède de la vie. L'existence, commencée dans le premier cercle, poursuivie dans le deuxième, reçoit sa plénitude dans le dernier.

L'un est une ronde chantée, comme l'a fort bien remarqué M. Augustin Thierry, au retour d'une vendange faite à main armée sur le territoire des Francs. Il n'était pas rare de voir alors les guerriers armoricains se précipiter vers les rives de la Loire, et joindre au plaisir de batailler celui de saccager les vignobles de leurs voisins. « Mieux vaut vin blanc de raisin que vin de mûres, » disaient-ils dans leur bardit, et ils ajoutaient avec une joie sauvage : « Vin et sang coulent ensemble. C'est le sang des Gaulois qui coule ! » Le Gaulois, c'était alors et c'est encore pour le Breton le Français (Gallaoued), absolument comme l'Anglais est toujours resté pour lui le Saxon (Saozon).

La *Marche d'Arthur*, le second des chants dont nous avons parlé, doit à sa mélodie énergique d'avoir retenti dans les luttes qui, à la fin du siècle dernier, mirent aux prises l'ouest de la France avec le gouvernement républicain : ce fut quelquefois la Marseillaise des Chouans. Cette pièce rappelle en outre une touchante histoire. A la bataille de Saint-Cast, où les soldats de la France se couvrirent de gloire, pendant que leur général le duc de Chaulnes se couvrait de farine dans un moulin du voisinage, les Gallois d'un régiment anglais et les hommes des milices bretonnes accourus pour repousser l'invasion, se reconnurent pour frères en entendant cet hymne retentir dans la langue commune, autour des deux drapeaux de la France et de l'Angleterre. On échangea une fraternelle accolade sur ce champ de bataille, où la rivalité des oppresseurs avait amené pour les faire s'entregorger, les enfants d'une même famille, qui, ce jour-là, reculèrent devant un fratricide subitement dévoilé.

Le nom de Merlin (Merzin) dont la science et l'imagination d'auteurs contemporains ont renouvelé la célébrité, ne peut pas plus que celui d'Arthur, manquer de figurer çà et là dans les poésies bretonnes. Il a existé deux bardes de ce nom, le premier vivait au V^e siècle, le second au VI^e siècle. On remarque parmi les poésies du dernier, conservées dans le pays de Galles, une élégie sur la dévastation de son verger de pom-

miers, symbole des bois druidiques ravagés par les apôtres du christianisme triomphant; les Bretons, sans conserver aucune des œuvres des deux Merlin, ont quelques chants qui les concernent. Voici un de ces chants où le pâle fantôme du druidisme disparaît devant la clarté naissante du christianisme.

« Merlin, où allez-vous ce matin avec votre chien noir ? — Iou, iou, iou, ou. — Je vais chercher l'œuf rouge du serpent marin, au bord du rivage, dans le creux du rocher. Je vais chercher dans la prairie le cresson vert, l'herbe d'or, et dans le bois, au bord de la fontaine, le gui de chêne. — Merlin, Merlin, revenez sur vos pas ; laissez le gui au chêne, comme le cresson et l'herbe d'or à la prairie, comme l'œuf du serpent marin parmi l'écume dans le creux du rocher. Merlin, Merlin, revenez sur vos pas, il n'y a de devin que Dieu. »

Ce dernier trait se retrouve également dans plusieurs pièces galloises de Lywarc'henn. La même pensée reparait aussi en Bretagne dans une autre pièce où par une métamorphose dont les exemples ne sont pas rares dans les productions du génie populaire, Héloïse et Abeilard sont représentés comme un couple odieux de sorciers. Cette métamorphose est conforme aux idées de l'époque. La science sans l'orthodoxie ne passait au XII^{me} siècle que pour une œuvre damnable. Comme une prêtresse de l'île de Sein, la savante abbesse vante sa puissance surhumaine. « Encore deux ou trois ans, dit-elle, mon doux ami et moi, nous ferons tourner ce monde à rebours. » « Prenez garde, s'écrie alors le poète qui s'est réservé le dernier mot dans la strophe, prenez garde à votre âme, jeune Loïsa ! si ce monde est à vous, l'autre est à Dieu ! » C'était pourtant un Breton que ce grand Abeilard si maltraité par ses compatriotes ; mais un Breton de la Haute-Bretagne où nul ne parlait cette langue celtique qui résonnait si désagréablement à ses oreilles, pendant son séjour à Rhuys. « *Lingua mihi ignota et turpis*, » a-t-il écrit. L'imagination des peuples fait parfois subir de singulières transformations aux hommes qui restent dans leur mémoire : A Naples, Virgile est un démon, et Charlemagne fut une sorte de Géronte couronné pour le moyen âge.

Plusieurs poésies se rapportent aux deux principaux agents surnaturels de la mythologie bretonne, les nains et les fées. C'est un fait curieux et qui a été constaté presque partout, que cet attachement des populations aux divinités inférieures de l'ancien culte. Nous nous l'expliquons. Les superbes divinités de l'antique société tombèrent d'elles-mêmes devant le christianisme. L'homme du peuple réservait ses adorations aux divinités plébéiennes qui veillaient sur son foyer. Aussi, pendant que sans trop d'opposition, les temples croulaient ou se changeaient en églises, le culte des petits dieux familiers se continuait dans son vrai temple, le toit domestique. Bon gré mal gré, en Bretagne, les gens qui baptisèrent en quelque sorte, en y plantant ou en y gravant une croix, les monuments druidiques conservés par les souvenirs traditionnels, christianisèrent aussi la population surnaturelle des croyances populaires. On consentit à laisser jeter pêle-mêle dans l'enfer les mauvais génies ; quant aux autres, on leur donna au moins la permission de vivre et d'espérer la béatitude céleste. C'est bien le fait d'une race qui a eu pitié de Juda lui-même en lui octroyant dans une de ses traditions, quelques heures de répit par semaine au milieu de ses souffrances. Parfois les ballades scandinaves attestent un semblable intérêt de la part des populations suédoise et danoise à l'égard des Elfes, des Nixes et des autres génies familiers du pays.

Il est un certain nombre de poésies restées dans le souvenir qui remontent à l'établissement du christianisme en Bretagne. La mention des dogmes et des rites chrétiens s'y mêle d'une manière singulière au druidisme. Dans une pièce intitulée *la Fiancée*, on nous montre l'héroïne préparant l'hydromel aux damnés dans un enfer qui est une contrefaçon du Gwnfyd, le ciel de la mythologie gauloise. Mais quel crime a commis cette jeune fille ? Elle s'est fiancée trois fois sans se marier. C'est donc au nom d'une loi druidique qu'elle a été condamnée : il n'y a rien de pareil à la prescription qu'elle a transgressée dans les préceptes chrétiens. Cette bizarre association des deux religions se retrouve dans le chant d'un barde gallois du

XII^e siècle qui en décrivant ses nombreuses existences antérieures, prétend avoir été une fois le compagnon du Dieu Gwyon, le Prométhée des Gaulois, et plus tard celui de Marie-Madeleine. Quelques-unes de ces poésies ont fait partie de l'ancienne liturgie chrétienne. La dernière strophe de la légende de Saint Efflamm atteste qu'elle a été composée pour être chantée dans les églises le jour de la fête du saint. Aujourd'hui à pareille solennité, les mariniers entonnent encore la légende de Sainte Azénor leur patronne. « Au manoir d'Hévan, dit le dernier couplet de cette ballade, cette poésie a été faite sur une petite table, au manoir d'Hévan près de Pontaven ; le barde du riche seigneur l'a composée et la demoiselle l'a écrite. » Ce détail historique semble nous montrer des bardes auprès des seigneurs féodaux comme autrefois auprès des chefs de clan.

La légende de *la submersion de la ville d'Is*, opulente cité située dans la baie de Douarnenez a souvent servi de thème aux poètes bretons. Ce doit être l'écho d'une tradition venue de loin et localisée sur les côtes armoricaines. On retrouve en effet la légende de cette Sodome gauloise en Irlande et au pays de Galles.

La peste d'Elliant est une terrible peinture du fléau qui ravagea une partie de l'Europe au VI^e siècle. Nous citons la pièce entière. — « Entre Langolen et le Faouet habite un saint prêtre nommé le père Voasian. Il a dit aux hommes du Faouet, faites célébrer une messe tous les mois, une messe dans votre église. La peste vient de sortir d'Elliant mais non pas sans provision ; elle emporte sept mille personnes. En vérité, le mal est descendu sur cette ville, tout le monde a péri, hormis deux habitants, une pauvre vieille femme de soixante ans et son fils unique.

« La peste est au coin de ma maison ; quand Dieu voudra, elle entrera ; quand elle entrera, nous sortirons, » disait-elle.

« Dans la place publique d'Elliant, on trouverait de l'herbe à faucher, excepté dans l'étroite ornière de la charrette qui conduit les morts en terre. Dur eût été le cœur qui n'eut pas

pleuré au pays d'Elliant, en voyant dix-huit charrettes pleines à la porte du cimetière et dix-huit autres pour y venir.

» Il y avait neuf enfants dans une même maison, et un même tombereau les porta en terre ; leur pauvre mère les traînait ; le père suivait en sifflant ; il avait perdu la raison. La mère avait perdu la raison. La mère hurlait, elle appelait Dieu ; elle était bouleversée corps et âme. « Enterrez mes neuf fils, et je vous promets un cordon de cire qui fera trois fois le tour de l'église. J'avais neuf fils et la mort me les a pris sur le seuil de la porte ; plus personne pour me donner une petite goutte d'eau. »

« Le cimetière est plein jusqu'aux murs ; l'église est pleine jusqu'aux degrés, il faut bénir les champs pour enterrer les cadavres. Je vois un chêne dans le cimetière, avec un drap blanc à sa cime. La peste a emporté tout le monde. »

Nous ne connaissons pas dans le domaine de l'art, de peinture réaliste plus sombre mieux rendue.

Les chants historiques proprement dits, datent en général du XII^e siècle. Un de ces petits poèmes a pour titre *le tribut de Noménoé*. On sait que Noménoé fut dans la dissolution de l'empire carolingien, le restaurateur de l'indépendance armoricaine. Ce chant est parfait dans les détails comme dans l'ensemble : il a fait jeter un cri d'admiration à Madame Sand. Nous avons traduit ce poème en respectant la forme ; il se compose de stances de deux vers entrecoupées par ce mot : Bataille !.....

Par suite de l'intercalation de ce bref et énergique refrain, nous n'avons dû employer que des rimes masculines. Ce sera un trait de conformité de plus entre l'original et la traduction.

I.

Le fer a détaché l'herbe d'or du gazon (1),
Et de sombres brouillards ont caché l'horizon.
Bataille !

(1) D'après les croyances gauloises, on se procurait la pluie, en cueillant le selage (*Lycopodium selago*), petite plante luisante rare en Bretagne, mais commune dans les Alpes.

— Il bruine ainsi toujours, il bruine plus épais,
Répète le grand chef des sommets de l'Arez ;

Bataille !

Depuis une semaine et même depuis trois,
Là-bas vers le côté du pays des Gaulois !

Bataille !

Cependant je voudrais enfin à la maison
Voir rentrer mon Karo, mon plus jeune garçon.

Bataille !

Toi qui cours le pays, écoute, bon marchand ;
Pourrais-tu me parler de Karo, mon enfant ? —

Bataille !

— Peut-être bien, vieux chef des sommets de l'Arez,
Quel est donc votre fils ? dites-moi ce qu'il fait ? —

Bataille !

— C'est un homme de sens ! c'est un homme de cœur !
De chariots nombreux il est le conducteur ;

Bataille !

Pour Rennes il partit avec des tombereaux,
Chacun des chars était traîné par trois chevaux ;

Bataille !

A Rennes il menait le tribut du pays
L'argent sur tous les chars en justes parts fut mis. —

Bataille !

— Si votre fils était le porteur des tributs,
C'en est fait ! désormais vous ne le verrez plus !

Bataille !

Quand à son arrivée on eut pesé l'argent,
Il manquait, paraît-il, trois livres sur un cent.

Bataille !

Vassal, dit l'intendant, le poids, qui le fera !
Ajoutons-y ta tête et rien ne manquera !

Bataille !

Lors le glaive qu'il tire et qu'il lève dans l'air
Au cou de votre fils s'abat comme un éclair,

Bataille !

Puis le Gaulois saisit sur le pavé sanglant
La tête et la jeta dans le plateau tremblant. —
Bataille !

Le grand chef à ces mots crut qu'il allait mourir,
Il sentit tout à coup sa force défaillir.
Bataille !

Lourdement sur la roche il se laissa tomber
Et sous ses cheveux blancs se cacha pour pleurer,
Bataille !

La tête dans les mains il dit à tout moment :
« Karo, pauvre Karo ! mon cher petit enfant ! »
Bataille !

II.

Le grand chef est en route : il va sans s'arrêter ;
Près de lui ses vassaux marchent pour l'escorter.
Bataille !

Le grand chef est bientôt au pied d'un haut donjon ;
Du duc Noménoé c'est la forte maison.
Bataille !

— Chef des gens de la porte, entends ce que je dis :
Le maître n'est-il pas à cette heure au logis ? —
Bataille !

— Qu'il soit en sa demeure ou qu'il en soit absent,
Puisse Dieu le tenir en joie à chaque instant ! —
Bataille !

Telle fut la réponse et le portier se tut,
Mais soudain devant eux Noménoé parut.
Bataille !

De la chasse il revient de savourer le jeu ;
Autour de lui ses chiens bondissent l'œil en feu,
Bataille !

Dans sa main se balance un arc détendu ;
Un sanglier énorme à son dos est pendu ;
Bataille !

De la gueule du porc coule un flot écumant ;
La blanche main du duc est teinte de ce sang,
Bataille !

— Soyez les bienvenus, gens accourus chez moi !
Salut à tous ! Grand chef, salut surtout à toi.

Bataille !

Qui vous a fait quitter les montagnes d'Aréz,
Qui vous amène ici ? que voulez-vous ? parlez ! —

Bataille !

— Nous venons pour savoir s'il est un Dieu là-haut
Et s'il est en Bretagne un duc tel qu'il le faut ! —

Bataille !

— Il est, je pense, un Dieu, quoique sourd à nos vœux ;
Je suis moi, votre duc, du moins si je le peux. —

Bataille !

— Quiconque a su vouloir saura toujours pouvoir !
Ce qu'on veut, ce qu'on peut, il faut le faire voir !

Bataille !

Qui pense à repousser au dehors l'étranger
De tant d'affronts honteux qui songe à se venger ?

Bataille !

Qu'on venge les Bretons, le mort et le vivant ;
Qu'on me venge moi-même ainsi que mon enfant,

Bataille !

Qu'on venge mon Karo, mon fils décapité
Par le fer du Gaulois du pape rejeté.

Bataille !

On a dans le plateau mis sa tête en disant :
Venez voir, la mesure est parfaite à présent. —

Bataille !

Et la voix du grand chef se perd dans les sanglots,
Et les pleurs dans sa barbe ont coulé par grands flots.

Bataille !

Le duc a contemplé ce spectacle émouvant ;
A haute voix il fait un terrible serment.

Bataille !

— J'en jure devant vous la tête de ce porc
Et le dard assuré qui lui donna la mort.

Bataille !

Je ne laverai point ma main rouge de sang
Avant que la Bretagne ait vengé son enfant ! —

Bataille !

III.

O duc Noménoé, seul cependant tu fais
Ce que nul autre chef n'osa même jamais !

Bataille !

Sur le rivage il a ramassé des cailloux,
Ses sacs étaient bien grands, mais il les remplit tous.

Bataille !

Il veut aller offrir ce tribut généreux
A l'intendant du roi qui n'a pas de cheveux (1).

Bataille !

O duc Noménoé, seul cependant tu fais
Ce que nul autre chef n'osa même jamais !

Bataille !

A neuf il a ferré un cheval au crin blanc
Mais à rebours il mit les quatre fers d'argent.

Bataille !

O duc Noménoé, seul cependant tu fais
Ce que nul autre chef n'essayera jamais !

Bataille !

Il a voulu lui-même et tout prince qu'il fut,
Il a voulu lui-même escorter le tribut.

Bataille !

— Rennois, ouvrez la porte ; allons, vite ouvrez-moi,
J'ai hâte d'être entré dans la ville du roi.

Bataille !

Le duc Noménoé vient lui-même à présent,
Il amène avec lui des chars remplis d'argent. —

Bataille !

— Descendez, Monseigneur, voici la fin du jour,
Les chars demeureront cette nuit dans la cour.

Bataille !

(1) Ce roi était en effet Charles-le-Chauve. L'histoire, qui ne sait rien de ce poème, a mentionné la victoire que Noménoé remporta sur lui aux bords de la Vilaine.

Votre cheval sera soigné comme il le faut ;
Vous-même, Monseigneur, montez souper là-haut.

Bataille !

Vous pouvez vous laver pour venir au repas ;
On corne déjà l'eau, ne l'entendez-vous pas ? —

Bataille !

— Je compte me laver, Seigneur, dans un moment,
Mais pesons, s'il vous plaît, les sacs auparavant. —

Bataille !

Le premier sac d'abord est mis dans le plateau,
C'était un sac bien lourd, un sac surtout bien clos.

Bataille !

Le premier sac d'abord est mis dans le plateau,
Le poids était exact, rien de moins, rien de trop.

Bataille !

Puis le deuxième sac à son tour est porté,
Le poids était encore exactement compté.

Bataille !

On pèse le troisième. « Holà ! Seigneur, holà !
Quelque chose à coup sûr manque dans celui-là ! »

Bataille !

L'intendant veut montrer qu'il ne se trompe pas ,
Vers le sac aussitôt il étend les deux bras.

Bataille !

Il saisit les cordons, les tire brusquement ;
Il veut ouvrir le sac et regarder l'argent.

Bataille !

— Monseigneur l'intendant, pourquoi vous pressez-vous ?
Il n'est pour tout briser pas besoin de deux coups. —

Bataille !

Le duc Noménoé, tout en disant ce mot,
Dégaine son long glaive et le brandit en haut.

Bataille !

Le Gaulois sur le sac était un peu courbé,
Le glaive sur la nuque est aisément tombé,

Bataille !

Et la chair et les nerfs, tout est soudain tranché ;
Un chaînon de balance est même détaché.

Bataille !

La tête du Gaulois roule dans le plateau ,
Le poids s'y trouve alors, tout juste ce qu'il faut.

Bataille !

La ville est en émoi comme un bruyant essaim.
« Arrêtez l'assassin ! arrêtez l'assassin !

Bataille !

Voyez, il fuit, il fuit ! amenez des chevaux.
Courons à sa poursuite ; apportez des flambeaux ! »

Bataille !

— Apportez des flambeaux, c'est sagement pensé,
Car la nuit est épaisse et le chemin glacé ;

Bataille !

Prenez garde pourtant d'user vos beaux souliers
A courir après moi longtemps sur les sentiers.

Bataille !

Vos élégants souliers de cuir bleu bien doré ;
Mais quant à vos plateaux, allez, ramassez-les ;

Bataille !

Ils ne serviront plus, nous vous le promettons,
A peser de nouveau les cailloux des Bretons ! —

Bataille !

Le morceau capital de la série historique est un groupe de six ballades qui traitent de l'enfance, de la vie et de la fin mystérieuse d'un héros appelé Lez-Breiz, c'est-à-dire « le soutien de la Bretagne. » Sous ce nom se cacha la personnalité de Morvan, chef armoricain qui tenta, mais sans succès, d'affranchir son pays de la domination de Louis-le-Débonnaire ; Noménoé fut plus heureux. L'imagination a brodé cette simple donnée de l'histoire. Nous possédons la contre-partie des fictions bretonnes dans un poème latin composé par le moine Ermold-le-Noir en l'honneur de l'empereur Louis. On peut comparer les bulletins contradictoires de cette guerre du IX^e siècle. Morvan fut tué dans la mêlée et vengé sur son

meurtrier par son page. Ce dernier détail est le seul sur lequel les chroniqueurs sont d'accord. Ermold ajoute que l'abbé Witchar reconnut la tête du chef, mais selon la légende, un ermite remit la tête sur le cadavre, et Lez-Breiz, après une pénitence de sept années, est allé sommeiller sous un tertre. Son écuyer, qui avait vainement cherché son corps sur le champ de bataille, reconnut le cheval noir de son maître qui grattait le gazon en pleurant, et il apprit d'un passant que Lez-Breiz attendait en ce lieu « le moment de donner la chasse aux Gaulois. » On le voit, il en a été de Lez-Breiz comme d'Arthur, de Frédéric Barberousse en Allemagne et de Marco, chez les Slaves du Danube. C'est que de tels héros peuvent bien sommeiller mais non mourir. Lez-Breiz ou plutôt l'indestructible nationalité bretonne s'est bien des fois réveillée, et elle a jeté à chaque fois dans maintes chansons un violent cri de malédiction contre la France et l'Angleterre, ses deux éternelles ennemies. Les poésies du temps sont un tableau frappant de la Bretagne se raidissant inutilement contre la fatalité qui la condamne à subir le joug en lui laissant à peine le choix du maître. Dans une pièce sur *le Combat des Trente*, ce fait d'armes qui a retenti plus haut dans la postérité que le fracas de vingt batailles, la haine contre l'Angleterre éclate seule. Mais quel cri de rage triomphante contre la France que cette exclamation de l'héroïne d'Hennebon, Jeanne de Montfort, « Jeanne la Flamme, » comme l'appelle le poète, quand elle a incendié le camp français. « Mon Dieu, quelle écobue ! nous aurons dix grains pour un grain. Nos anciens ont dit vrai : il n'y a rien de tel que la poussière des os de Gaulois pour faire pousser la moisson. » — Bien souvent l'Angleterre et la France ne sont ménagées ni l'une ni l'autre. Il existe aussi une touchante élégie sur la capture et l'exécution du marquis de Pontcalec, un des jeunes nobles bretons associés à la conspiration de Cellamare, généreux fous qui payèrent de leur tête leur imprudente tentative et sur le compte de qui l'histoire s'est en général mépris. Que la France entende toutes ces imprécations d'un autre âge, sans colère et sans dédain ! S'il est vrai

que le paysan de quelques localités retirées de l'Arovr regarde encore d'un œil méfiant l'étranger qui passe sur sa lande et interdit à ses enfants l'école communale où il apprendrait la langue exercée des Gallaoued, il est vrai que la fusion s'établit de jour en jour. « Il n'y a plus de Bretagne, » écrivait autrefois M^{me} de Sévigné, et elle ajoutait : « c'est dommage ! » — Cette fois le mot sera vrai. La loi qui préside au mélange des races est impérieuse, inexorable, elle finit toujours par triompher des retards que la liberté oppose à ses fatales exigences. La France devra à une plus intime communion avec la race celtique quelque chose de cette ténacité proverbiale et de « cette finesse de caillou, » dont parle Michelet, qui contraste avec la légèreté française et peut s'harmoniser avec elle pour l'avantage général.

Aux traditions historiques se rattachent les récits qui tiennent aux faits généraux par un nom ou une date. Ce sont de simples anecdotes et quelquefois de petites tragédies pleines de sentiment et de mouvement. Parmi les ballades où l'intérêt romanesque se montre seul, on distingue *le Retour d'Angleterre*, épisode de la conquête normande, *les Trois moines rouges*, écho prolongé de la haine que les Templiers soulevèrent au sein même des populations les plus naïvement chrétiennes, et *la Ceinture de noces*, un de ces plus émouvants récits. C'est l'histoire railleuse et tragique d'une femme que son inconstance place entre deux maris. L'action se passe en 1408, quand une flotte bretonne, partie de Brest, porta une armée de volontaires au secours des Bretons du pays de Galles. Un jeune seigneur avait fait ses adieux à sa fiancée pour suivre l'expédition. Ce n'était pas en vain que les pies avaient chanté au départ des volontaires : « Si la mer est traîtresse, les femmes le sont encore plus ! » Sur le témoignage d'un songe, la jeune fille qui croit son fiancé mort, en épouse un autre. Nous citons à présent la légende.

« Comme les mendiants invités à la noce étaient à table au manoir, arriva un pauvre demandant l'hospitalité. « Pourriez-vous me donner à manger et à coucher. Je ne sais où aller,

voici la nuit? — Sûrement, pauvre cher truand; on vous donnera à coucher, et de plus, vous souperez à table avec les autres, approchez donc, brave homme, entrez dans la maison; mon mari et moi allons vous servir. » — Au tour de danse qui suivit le premier service, la mariée lui demanda : « Qu'avez-vous, mon pauvre cher homme, que vous ne dansez pas? » — Rien, Madame, si je ne danse pas, c'est que je suis étourdi par la fatigue du chemin. Au troisième tour de danse, elle lui dit en souriant d'une façon charmante : « Venez danser avec moi ! » — « C'est un honneur que je ne mérite pas ; cependant je l'accepte, personne n'aurait l'impolitesse de refuser. »

» Or, tandis qu'ils dansaient, il se pencha à son oreille et lui dit en riant d'un rire verdâtre : « Qu'avez-vous fait de la bague d'or que vous reçûtes de moi au seuil de cette salle même, il y a un an jour pour jour ? » Elle joignit les mains en élevant les yeux au ciel, et s'écria : « Mon Dieu, jusqu'ici j'avais vécu sans chagrin ; je pensais être veuve, et voilà que j'ai deux maris ! » — « Vous pensez mal, ma belle, vous n'en avez aucun. »

L'épisode se termine par le meurtre de l'inconstante. Le meurtrier se fait moine.

Nous aurions aimé à donner ici le lai gracieux et fin du *Rossignol*, imité un peu prolixement par Marie de France, et plus tard plus que librement, quel que soit le sens attribué à ce mot par La Fontaine ; mais ces imitations ont déjà fait connaître ce petit chef-d'œuvre.

Comme chez toutes les nations, des chants traditionnels accompagnent en Armorique les circonstances importantes de la vie. Le mariage est en particulier l'occasion des scènes rimées et de poésies que les générations se transmettent sans altération. Nous ne dirons rien de ces chants, qu'un poète breton qui chante aussi bien en français qu'en breton, M. Brizeux, a traduits.

Sous le nom de *Sônes*, les Bretons comprennent une sorte de poésie assez analogue au *lied* allemand. Ces *Sônes* sont l'accent de l'âme, dont ils expriment tous les sentiments.

L'amour en est le thème le plus ordinaire. Rien de mieux senti, de plus délicat, d'aussi poétique en un mot que ces improvisations qui, exprimées souvent dans une mystérieuse solitude, ont été portées çà et là et recueillies on ne sait comment. Plusieurs de ces chants sont devenus tout à fait populaires, sans que leurs auteurs s'en soient doutés. Tantôt c'est un garçon meunier qui raconte ses chagrins à la roue de son moulin et à la source qui la meut; car l'une et l'autre lui rappellent par leur circonstance de tristes souvenirs; tantôt c'est un jeune pâtre qui, à la vue d'une paquerette flétrie au bord du fossé, songe à la compagne de ses jeux d'enfance, qui elle aussi se meurt, « parce qu'il fait mauvais pour elle aussi ici-bas. » Mais laissons parler un de ces poètes anonymes, une jeune paysanne.

« Il y a un petit sentier qui conduit du manoir à notre village, un sentier blanc sur lequel on trouve un buisson d'aubépine, chargé de fleurs qui plaisent au fils du seigneur du manoir.

» Je voudrais être fleur d'aubépine pour qu'il me cueillît de sa main blanche, qu'il me cueillît de sa petite main blanche, plus blanche que la fleur d'aubépine; je voudrais être fleur d'aubépine pour qu'il me plaçât sur son cœur.

» Il s'éloigne de nous quand l'hiver entre dans la maison; il s'en va, comme l'hirondelle, vers le pays de France. Quand revient le temps nouveau, il revient aussi vers nous, quand les bluets naissent dans les prés et que l'avoine fleurit dans les champs, que chantent les pinsons et les petits linots, il revient avec nos fêtes, il revient à nos Pardons (1).

» Je voudrais voir des fleurs et des fêtes chez nous en toute saison, et voir les hirondelles voltiger ici toujours; je voudrais les voir voltiger toujours au faite de notre cheminée. »

On ne gâte point de pareils morceaux par des commentaires.

(1) On nomme Pardon la fête annuelle particulière à chaque localité en Bretagne. Ordinairement attachée à la commémoration de quelque fait religieux ou de quelque saint personnage, cette fête doit son nom aux indulgences par lesquelles le clergé la signale.

C'est bien assez de les soumettre à la traduction, et, pour ainsi dire, de ne montrer la fleur suave de son pays que desséchée entre les feuilles d'un herbier.

Aussi nombreuses que les *Sônes* sont les poésies sacrées. La Bretagne est en effet une terre profondément religieuse. Seulement le pape actuel a peut-être trop flatté ce pays en lui donnant dans un bref le titre de « terre catholique par excellence. » Il y a loin, fort loin du catholicisme des théologiens à la religion des populations armoricaines. Le plus ordinairement, le paysan breton ne manifeste dans ses actes religieux que deux articles de foi : une résignation qui est le reflet du fatalisme des druides et une superstition qui sacrifie l'idée de la puissance divine à celle du pouvoir des Saints locaux, autre idée païenne qu'il faut peut-être faire remonter jusqu'à ce polythéisme grossier que le druidisme essaya de réformer en introduisant le monothéisme en Gaule. On a vu des malheureux assister les bras croisés à l'incendie qui dévorait leurs masures, en se contentant de répondre : Ce que Dieu veut est toujours bien ! Ils ignorent pourtant qu'un fils de Sem est loué depuis deux mille ans, pour avoir tenu le même langage. Croirait-on que les enseignements du clergé soient parfois vains pour introduire dans la cervelle d'un breton, le sentiment de la subordination des élus au Tout-Puissant ? On a entendu des dévots de village mettre au-dessus de l'action céleste le pouvoir du patron de leur paroisse. Voilà le fond du catholicisme breton, on l'aura sans doute aperçu à Rome à travers l'héroïque dévouement des populations bretonnes à leur clergé et à l'église. Arrivons aux poèmes nés sous cette inspiration.

Une pièce souvent répétée dans les veillées, n'est autre que l'histoire d'un esprit fort de bas étage. Dans cette ballade intitulée le *Carnaval de Rosporden*, il s'agit d'un mort de village qu'une voix avinée convie à souper à la suite d'une orgie de carnaval et qui, comme le fameux commandeur dans *Don Juan*, se rend à la sacrilège invitation. Ce qui ajoute à la singularité de la légende datée du 27 février 1486, c'est qu'elle a été chantée pour la première fois dans la cathédrale de Quimper

par un capucin. Nous pourrions citer encore l'exemple d'un jeune homme qui disait souvent : « Que je sois changé en chien ! » et qui tout-à-coup vit s'accomplir ce vœu terrible ; ou celle de ces danseurs qui ne voulurent pas interrompre leurs ébats au moment où le curé passait devant eux portant le Viatique, et qui emportés dans une ronde infernale, ne purent s'arrêter que lorsque le curé vint en procession les asperger d'eau bénite. Une légende analogue à cette dernière tradition figure parmi les chants populaires russes : l'issue en est plus tragique, car les danseurs creusent sous leurs pas une fosse qui est refermée sur leurs squelettes.

Le *Chant des âmes* se rattache à un des vieux usages de la Bretagne. La veille du jour des morts (2 novembre) (1) quand après l'office du soir, chacun a regagné son lit, on entend aux portes des chants lamentables se mêler au bruit du vent. Ce sont les âmes du purgatoire qui empruntent la voix des pauvres de la paroisse pour demander des prières. Voici quelques versets de ce formidable *De profundis*.

— « Gens de la maison, c'est Jésus qui nous envoie vous éveiller... S'il est encore de la pitié dans le monde, au nom de Dieu, secourez-nous !.. Ceux que nous avons nourris, nous ont depuis longtemps oubliés... Vous êtes couchés dans des lits de plume bien doux, et moi votre père, et moi votre mère, nous brûlons dans les feux du purgatoire... Un drap blanc et cinq planches, un sac de paille sous la tête et cinq pieds de terre par dessus, voilà les seuls biens de ce monde qu'on emporte au tombeau ! »

Qu'on se figure l'émotion des gens aux oreilles desquels résonne cette lugubre complainte. Nul n'ose s'aventurer au dehors de son lit, clos comme une armoire, car pendant la

(1) C'était dans cette nuit du 1^{er} au 2 novembre que les Gaulois célébraient la fête de la mort. L'extinction du feu sacré donnait le signal de l'extinction de tous les feux : le monde rentrait dans les ténèbres. Puis le feu apparaissait de nouveau dans le sanctuaire et se répandait bientôt de foyer en foyer : le monde avait retrouvé la vie.

nuit, les âmes viennent prendre leur part du repas de la veille dont on a laissé à leur intention les restes sur la table.

Quelques-unes de ces poésies religieuses, véritables cantiques, sont attribuées à des missionnaires.

Mais pour parler comme Montaigne, il est temps de clore cette guirlande de fleurs à laquelle « je n'ai fourni du mien que le fil à les lier. »

Ce que nous avons dit et surtout ce que nous avons cité, nous semble expliquer suffisamment la sympathie excitée en Europe par la publication, commencée par M. Souvestre et poursuivie par M. de la Villemarqué, des chants nationaux de l'Armorique. M. Renan a parfaitement saisi le caractère de cette poésie. Délicatesse exquise, acceptation de la vie sans emphase, bienveillance universelle envers tous les êtres ; tels sont d'après l'éminent critique, les traits les plus frappants de la muse celtique. Ajoutons pour compléter la physionomie de la poésie armoricaine quelques autres traits non moins fortement empreints en elle, par exemple un respect infini de la personnalité humaine qui a peut-être perdu la nation gauloise, en isolant les forces aux jours de lutte, un amour du sol natal poussé jusqu'à la frénésie et un sentiment d'indélébile tristesse qui étend son voile sombre sur toutes les pensées qui sortent de l'âme des poètes (1). La poésie des nations primitives est rarement gaie, car comme la nature leur institutrice, elles ne chantent que dans le mode mineur ; à vrai dire la rote de l'Arvor n'a même jamais eu qu'une corde, celle des chants plaintifs, qui sait rendre de formidables accents, quand la main qui la fait vibrer obéit à l'inspiration d'un cœur transporté de colère ou déchiré par le désespoir. Si la joie émeut par hasard le cœur du poète, l'expression en est brève : il trouve peut-être que cette émotion fugitive ne vaut pas la peine

(1) O landes, ô forêts, pierres sombres et hautes,
Bois qui couvrez nos champs, mers qui battez nos côtes,
Villages où les morts errent avec les vents,
Bretagne, d'où te vient l'amour de tes enfants?

(BRIZEUX,)

d'être manifestée dans le sérieux ordinaire de sa vie. On sent que ces enfants de la solitude, si pleins d'une grâce sauvage, sont prédisposés à comprendre la note sonore du vent dans les chênes, et des vagues déferlant sur les récifs de granit. Même dans ses vallons peints de fraîches couleurs, même sur ses falaises les plus resplendissantes des suaves fleurs de l'ajone, la terre bretonne n'inspire que de sérieuses pensées. Les Bretons doivent sans doute aux influences naturelles, comme aux événements de leur histoire, cette solidité et cette gravité de caractère qui les distingue d'une manière particulière des autres fractions de la race gauloise légère et railleuse. Seuls et par des causes analogues, les Kymris du pays de Galles ne se séparent pas beaucoup de leurs frères du continent : « Il pleut au dehors, dit le barde Lywuréhenn, la fougère est mouillée, le sable des mers blanchit, l'écume des flots est gonflée ; c'est l'intelligence de l'homme qui est la plus belle des lumières. » Nous voilà bien loin des chantres de Teos et de Tibur couronnant de roses leurs cheveux blancs, bien loin aussi de Rabelais, de Voltaire et en un mot de notre esprit français.

Encore une fois la Bretagne armoricaine peut perdre tout à fait sa physionomie originale ; déjà les poètes qui continuent l'œuvre des vieux chantres baissent la voix avant de se taire, et regardent

« Vers une autre Bretagne, en des mondes meilleurs. »

(BRIZEUX.)

Cependant la Bretagne laisse après elle une littérature dont elle augmentera encore la richesse. L'Égypte, malgré sa prodigieuse antiquité, Ninive et Babylone, malgré leur force, Carthage, malgré sa richesse, n'ont pas laissé au monde un tel legs. Ce n'est donc pas sur la Bretagne que tombera l'anathème du proverbe allemand : « Les méchants n'ont point de chansons. » Puis la Bretagne d'ailleurs ne mourra pas ; son âme persistera dans d'autres nationalités, longtemps encore après que le dernier monument druidique aura servi de moëllon et que les noms d'Arvor et de Breiz-Izel ne seront plus prononcés par aucune bouche.

EFFETS DE LA RÉVOLUTION EN 1793
sur l'agriculture du pays de Porrentruy,

par A. QUIQUEREZ.

Tel est le titre que porte, en lettres d'or, un gros manuscrit in-folio que nous a laissé notre père, avec beaucoup d'autres écrits sur les derniers temps du gouvernement des Evêques de Bâle et sur la réunion de leurs états à la France. Nous avons déjà ouvert quelquefois ce volume, mais comme il ne renferme pas de texte explicatif, nous le refermions aussitôt, sans avoir le courage de l'étudier. Cet hiver enfin nous avons été plus curieux et nous n'avons pas tardé à reconnaître qu'il renfermait de précieux renseignements statistiques et historiques, surtout en le complétant au moyen d'autres écrits de mon père et d'explications.

Tous ces documents élaborés par lui, lorsqu'il était à Porrentruy conseiller des finances et receveur du Prince-Evêque, et ensuite receveur des domaines et de l'enregistrement pendant l'époque du département du Mont-Terrible, portent un cachet officiel, c'est-à-dire qu'ils sont tirés de pièces officielles, compulsées et étudiées avec soin, en sorte de leur donner une valeur toute particulière, dont on pourrait encore tirer plus d'un parti dans nos affaires financières et cadastrales.

Pour comprendre l'importance de ces documents relativement au pays de Porrentruy ou à l'Ajoie, il est nécessaire de savoir quel était l'état territorial de cette contrée au moment où elle passa à la France (1). Après avoir appartenu aux comtes de Monthéliard et de Ferrette, puis aux Evêques de Bâle, elle n'en formait pas pour autant un tout homogène,

(1) Décret de la Convention nationale du 23 mars 1793, réunissant à la France le pays de Porrentruy, sous le nom de département du Mont-Terrible, et loi du 18 février 1800 qui réunit ce département à celui du Haut-Rhin.

mais, si sous le rapport de l'administration, elle n'obéissait plus qu'à un seul souverain, elle se ressentait encore profondément des anciennes institutions féodales. Autour d'elle existaient de riches et puissants monastères qui, recevant des dons et faisant des acquisitions de terres depuis plusieurs siècles, n'avaient jamais rien relâché de ce qu'ils avaient une fois acquis, et qui étaient enfin devenus possesseurs de vastes domaines dans la plupart des villages de l'Ajoie. — Rien ne parle avec plus d'éloquence que les chiffres officiels, aussi c'est par là que nous commençons notre travail. Autrefois on ne connaissait pas de contributions foncières dans le pays ; c'était la dîme qui les remplaçait. Toutefois comme la Principauté de Porrentruy était un fief de l'empire d'Allemagne, celui-ci exigeait une certaine contribution qui avait été répartie diversement jusque vers 1740. Après les troubles qui agitèrent alors le pays, le Prince fit faire une description et estimation des terres sujettes aux contributions d'empire, mais comme il arrive toujours dans ces sortes d'appréciations, quand elles sont abandonnées aux contribuables, les communes commirent des erreurs volontaires et involontaires que nous ne voulons pas relever. Il nous suffit de dire que les chiffres de la matricule de 1742 furent conservés dans celle de 1778 et jusqu'à la révolution de 1793. L'estimation des terres était en général calculée fort bas et les chiffres donnent pour les quatre mairies d'Ajoie un total de Fr. 3,659,354

L'estimation des terres du ban de Porrentruy n'est pas comprise et nous l'avons trouvée portée ailleurs à 390,792
Total (1) Fr. 4,050,146

Dans cette estimation ne figurent que les seules terres cultivées, en sorte que les vastes forêts domaniales, celles des monastères, celles des communes, les pâturages, les étangs alors très-nombreux et d'autres terres n'y figurent pas.

(1) Tous les calculs sont en livres, sous et deniers de Porrentruy et non pas de Bâle. Nous les avons réduits en francs de France, à raison de 100 livres de Porrentruy pour 492 fr., ce qui est la véritable proportion.

Cette valeur totale des terres en culture se décomposait de la manière suivante.

	Fr.	Ct.
a) Les cultivateurs en possédaient en propriété pour	1,496,653	44
b) Les cultivateurs comme fermiers de particuliers et non pas de main-mortables .	583,950	72
Ensemble .	2,080,604	16

Ces terres étaient considérées comme allodiales.

c) Les terres de main-morte, soit des monastères, des églises, des corporations, qui toutes ont été vendues ensuite comme domaines nationaux, étaient évaluées à . .	1,446,414	80
--	-----------	----

d) Il y avait ensuite quelques biens de communes regardés comme partageables, pour une somme de . . Fr. 54,076 80

e) Puis les biens de Bellelay et du chapitre de Moutier - Grandval, qui n'ont été vendus que plus tard	» 78,258	24
	132,335	04

f) Plus les terres de Porrentruy . . . 390,792 » »

Total . . . 4,050,146 » »

D'après ces chiffres, les cultivateurs d'Ajoie étaient fermiers ou tenaient à bail :

b) Les terres des particuliers non main-mortables	583,950	72
c) Les terres de main-morte	1,446,414	80
e) Celles de Bellelay et du chapitre de Moutier	78,258	24
f) Près de moitié des terres de Porrentruy .	192,000	» »
Total des terres tenues à bail . .	2,300,623	76

Les terres allodiales cultivées par leurs propriétaires étaient ;

a) Celles des cultivateurs d'Ajoie Fr. 1,496,653 44

d) Celles appartenant aux communes » 54,076 80

f) Partie de celles de Porrentruy » 198,792 90

Total des terres cultivées par leurs possesseurs. 1,749,523 14

Les terres de main-morte (1), lettre c, furent toutes confisquées et considérées comme domaines nationaux, mais comme on trouve dans les documents que ces terres estimées en 1778 à. 1,446,414 80 valaient 10 fois plus en 1793, on avait donc une valeur de 14,464,148 » »

Domaines nationaux vendus en Ajoie depuis l'an II à l'an V, soit de 1793 à 1796, c'est-à-dire pendant que le papier-monnaie avait cours, avec les sommes payées en assignats et en mandats.

Nous avons supprimé les centimes.

PROVENANCE DES DOMAINES.	Mandats.	Assignats.
	Fr.	Fr.
Domaines de l'Evêché de Bâle . .	2,602,409	35,573
— du prince de Montbéliard.	58,000	»
— de l'abbaye de Lucelle. .	2,340,918	34,948
— des Annonciades à Porren-		
truy	471,735	23,766
— des Ursulines à Porrentruy	551,823	11,468
— des Ursulines de Saint-Hy-		
polite	149,551	»
<i>A reporter...</i>	<u>6,374,426</u>	<u>105,755</u>

(1) Loi du 2-4 novembre 1789, qui déclare que tous les biens des ecclésiastiques sont à la disposition de la nation. — Lois du 26 septembre 1791, 18-22 août 1792, 6 mai 1791, 16 juin et 18 juillet 1793, pour les autres biens du clergé.

	<i>Report...</i>	6,374,426	105,755
Domaines du chapitre de St-Ursanne		328,471	3,738
— du chapitre de St-Michel .		512,607	16,301
— des fabriques des églises d'Ajoie		623,955	22,663
— des dotes curiales		1,026,844	46,982
— des chapelles diverses . .		811,096	15,637
— de l'hôpital civil de Por- rentruy		46,805	»
— du collège de Porrentruy .		550,615	9,630
— de la corporation des Tis- serands		110,282	»
	Total en assignats.	10,184,509	220,706
	en mandats .	220,706	
Total des ventes en 1796		10,405,215	

Cette somme est de 4 millions au-dessous de la valeur que devaient avoir les terres vendues selon l'estimation de 1742, augmentée de 10 fois pour 1793. On verra au chapitre des assignats pourquoi il y avait une telle dépréciation des terres, et dans notre contrée elle était d'autant plus grande qu'on n'avait pas foi à la durée de la réunion du pays à la France, et que beaucoup croyaient au retour du Prince-Evêque et n'acquerraient des domaines nationaux qu'avec hésitation et crainte.

Dans l'état ci-dessus ne sont pas comprises bien des terres qui furent encore vendues plus tard en Ajoie, telles que celles de l'abbaye de Bellelay et du chapitre de Moutier, qui alors encore étaient sous la sauvegarde de la neutralité suisse, et ces terres, comme on l'a vu lettre e, étant évaluées en 1742 à 78,258 fr., valaient dix fois plus vers 1798 lorsqu'elles furent enfin vendues.

Ces domaines nationaux proprement dits ne constituaient pas les seuls biens dont s'empara le gouvernement français. Il mit encore la main sur les rentes en argent et en nature assignées sur certaines terres éparses dans les communes

d'Ajoie, appartenant à l'Evêché de Bâle et aux corporations diverses qu'on a déjà nommées. Nous n'avons pu retrouver le montant exact de ces rentes en argent et en nature ou denrées, aussi nous ne citerons que celles qui nous sont connues.

C'est ainsi qu'on a vendu les rentes ou les terres sur lesquelles celles-ci étaient assignées et qui appartenaient à l'Evêché de Bâle pour une somme, en assignats, de 1,384,356 fr. Dans le détail de ces ventes nous avons, par exemple, remarqué celle de quelques terres dispersées dans la commune d'Alle et qui étaient grevées de l'entretien de 400 brebis et d'une rente annuelle de 6,633 fr. en espèces. Ces terres ont été adjudgées, en bloc, à un Ajoulot, le 7 nivose an II (27 décembre 1793) pour 109,700 fr. en assignats, qui alors étaient tombés au $\frac{3}{4}$ ou $\frac{4}{5}$ de leur valeur nominale.

D'autres terres éparses à Cœuve avaient été accensées au moment de la révolution pour 9,502 fr. 40 c. Elles furent vendues en bloc au général Delmas, le 9 fructidor an III (26 août 1795) pour un million. Mais alors les assignats étaient tombés à $\frac{1}{5}$ de leur valeur, en sorte que ce prix n'était en réalité que de 200,000 fr. La rente ne représentait pas tout à fait l'intérêt au 5 % de ce prix, mais comme elle avait été fixée bien au-dessous de ce taux, le général faisait une fort bonne affaire.

Nous trouvons ensuite que l'abbaye de Lucelle percevait en Ajoie des rentes importantes assignées sur des terres dispersées dans plusieurs communes et qui furent vendues comme les précédentes.

Ces rentes consistaient :

1° En argent, francs	960,65	5° En pois, hectolitres	7
2° En blé, hectolitres	396,95	6° En boige, id.	40
3° En épeautre, id.	1,20	7° En poules, pièces	4 $\frac{1}{2}$
4° En avoine, id.	598,95	8° En œufs, id.	954

Le collège de Porrentruy, les chapitres de Saint-Ursanne et de Saint-Michel, les couvents des Ursulines et des Annonciades, plusieurs fabriques d'églises et dotes curiales avaient également de ces sortes de rentes qui eurent le même sort.

Ce n'était pas tout encore. Il y avait de plus les fiefs de l'Evêché, ceux du clergé et de quelques corporations civiles que le gouvernement abolit, moyennant rachat à un taux fort modique.

Les principaux fiefs de l'Evêché, en Ajoie, avaient été constitués en 1786, en suite des conseils et des travaux de mon père, en sa qualité de conseiller et de receveur du Prince (1). Avant cette époque il y avait en Ajoie 30 corps de biens en terres éparses dans les communes, comprenant environ 1390 journaux de champs et 265 fauchées de prés, confiés en amodiation à 45 fermiers, qui payaient 90 bichots et 22 boisseaux de blé et 87 bichots 3 penaux d'avoine (2). Ces terres étaient fort mal partagées ; quelques-unes avaient trop de champs et pas assez de prés, et alors il ne pouvait être question de cultiver des herbes artificielles dans les champs, à cause des dîmes ; d'autres terres avaient le défaut contraire, tandis que les unes se trouvaient trop grandes pour une famille et les autres trop petites. On fit alors une nouvelle division de ces terres ; on en forma 72 corps de biens, mieux répartis, qu'on ne donna plus à bail, mais qui furent convertis en fiefs emphytéotiques et remis à 65 chefs de familles moyennant un revenu en graines un peu plus élevé que l'ancien et les droits d'entrage.

Ces fiefs de l'Evêché, tant les anciens que les nouveaux, ceux du clergé, en les nommant par ordre de leur plus grande valeur, du collège de Porrentruy, des chapitres de Saint-Ursanne, de Saint-Michel, des couvents des Annonciades et des Ursulines, de 11 chapelles, de 4 fabriques, de 2 dîmes curiales, et de 2 corps de métiers, payaient annuellement les censes suivantes :

(1) Nous avons toutes les pièces en main et les lettres de remerciement du Prince.

(2) Un bichot contenait 24 penaux ou boisseaux, celui-ci valait 175 litres. L'avoine se mesurait avec un boisseau de 262 litres.

1° En blé, hectolitres	1360	8° En cire, livres	6
2° En épeautre id.	252	9° En porcs, pièces	6
3° En mouture id.	84	10° En poules et chapons	63
4° En avoine, id.	1600	11° En chars de bois	14
5° En vesces et orge	13	12° En foin, quintaux	24
6° En pois, hectolitres	6	13° Tuiles	1000
7° En beurre, livres	3150	14° En briques	300

Nous ne connaissons pas la liste des fiefs particuliers qui furent rachetés alors au même taux que les précédents.

Pendant que les Ajoulots acquéraient des domaines nationaux proprement dits, ceux grevés de rentes et rachetaient leurs fiefs, ils savaient encore trouver du papier-monnaie pour le remettre au pair à leurs créanciers forcés de l'accepter lors même qu'il ne valait plus que le quart et même moins d'un dixième de sa valeur nominale. La loi autorisait ce mode de remboursement que réprouvait l'équité. Quand c'était l'Etat qui se trouvait créancier, on pouvait jusqu'à un certain point lui donner le papier qu'il émettait, mais lorsqu'il s'agissait de particuliers, on ruinait les créanciers.

Les dettes de l'Ajoie étaient très-considérables, nous ne connaissons en détail que celles dont les créances devinrent la proie du gouvernement français et les autres en une somme approximative.

En 1793 les Ajoulots devaient en capital à l'Etat ou à la nation une somme de Fr. 563,038 84

Ils ont payé à compte, en assignats 317,696 35

Ces créances se répartissaient ou avaient la provenance suivante :

CRÉANCIERS PRIMITIFS.	Montant de la dette.		Sommes payées en assignats.	
	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Couvent des Annonciades . . .	27,369	60	11,585	56
Couvent des Ursulines . . .	50,645	76	15,175	29
Chapitre de St-Michel . . .	65,141	60	17,661	86
Chapitre de St-Ursanne. . .	65,043	84	63,720	90
<i>A reporter...</i>	208,200	80	108,143	61

<i>Report...</i>	208,200	80	108,143	61
Séminaire de Porrentruy . . .	99,095	04	69,606	36
Collège de Porrentruy . . .	42,885	12	21,373	96
Chapelles diverses . . .	73,034	88	35,855	13
Confréries . . .	13,558	04	10,061	10
Corps de métiers . . .	13,752	96	9,440	74
Dots curiales . . .	693	12	125	65
Fabriques d'églises . . .	93,847	68	61,832	33
Evêché de Bâle . . .	17,971	20	1,657	47
Total . . .	563,038	84	317,696	35

Mais ce n'étaient pas là toutes les dettes des Ajoulots, car nous trouvons une indication qui les fait ascender à plus de 60 mille livres de Porrentruy d'intérêts, soit 115,200 fr., représentant un capital au 5 % de . . . Fr. 2,304,000

dont il faut déduire les dettes du tableau

ci-dessus 563,038 84

Reste Fr. 1,740,961 16

Cette somme, alors très considérable, avait été prêtée par des particuliers et une partie fut remboursée en assignats. Il est très remarquable que les dettes portées au tableau ci-dessus étaient réparties en une multitude de petites créances, dont quelques-unes n'arrivaient pas à 10 fr. Dans les communes les dots curiales et les fabriques d'églises étaient des espèces de banques populaires, répartissant leurs capitaux en fractions entre les ressortissants des localités.

Nous n'avons trouvé aucune indication des créances de Lucelle et de Bellelay qui avaient beaucoup d'argent prêté en Ajoie. Aussi nous croyons, d'après diverses indications, que les religieux se les étaient plus ou moins partagées au moment où ils furent expulsés de leurs monastères, comme ils en agirent pour leur numéraire.

Pour comprendre toute l'importance des acquisitions faites par les Ajoulots et du remboursement de leurs dettes en papier-monnaie, il faudrait établir le compte de chaque vente, parce que le cours des assignats et des mandats variait d'un

jour à l'autre et exerçait une grande influence sur le prix qu'on offrait des terres ou sur ce qu'on donnait en déduction des dettes.

Voici toutefois quelques détails qu'il importe de connaître pour apprécier les avantages que l'Ajoie, et d'ailleurs toutes les autres parties du pays, ont retirés de leurs acquisitions de terres et de la liquidation de leurs dettes avec le papier-monnaie (1).

L'assemblée nationale, en 1790, avait décrété la vente de quatre cent millions des domaines du clergé de France. On avait proposé de les faire acheter en masse par les municipalités et de les faire revendre peu à peu, pour en tirer un meilleur prix. Pour procurer des fonds à ces municipalités on créa des bons appelés papier municipal et on le mit en circulation avec cours forcé, comme argent, mais avec la réserve de détruire ce papier-monnaie à mesure qu'il rentrerait au trésor. Il portait ensuite intérêt à tant par jour. Cette première création d'assignats eut lieu en avril 1790 pour une somme de quatre cent millions. L'essai ayant réussi on en fit pour huit cent millions dès le mois suivant, sans intérêt, mais toujours assurés sur la vente des biens du clergé.

Le 24 février 1793, époque qui correspond avec l'introduction du papier-monnaie dans l'ancien Evêché de Bâle, les assignats ne valaient plus que le tiers de leur valeur nominale et cependant la Convention en fit faire encore alors pour 800 millions. Au mois d'août il y en avait en circulation pour 3 milliards 776 millions et on démonétisa ceux à l'effigie du roi s'élevant à 558 millions.

Il y avait 3,000 fr. d'amende pour tout refus d'accepter des assignats à leur valeur nominale, avec prison et double peine en cas de récidive. C'est alors qu'on s'empara d'une partie des cloches pour faire de la monnaie de billon et qu'on établit la loi du maximum pour forcer le commerce à livrer sa mar-

(1) Nous avons pour ce qui suit compulsé les lois et décrets sur cette matière et l'*Histoire de la Révolution* par Thiers.

chandise à un prix qu'on ne pouvait dépasser, quelle que fût la baisse subie sur le cours des assignats.

En novembre 1793, la Convention fit diverses opérations financières qui firent un peu remonter le cours des assignats tombés précédemment aux $\frac{3}{4}$ ou aux $\frac{4}{5}$ de leur valeur. On n'osait montrer d'argent monnayé, on le cachait et comme il ne pouvait entrer dans le commerce, sans de grands périls, on était bien forcé de lui substituer des assignats. Mais cette hausse momentanée ne dura guère parce qu'on émit de nouveau du papier-monnaie et que la vente des domaines nationaux en se ralentissant ne fournissait plus autant de ressources. Leur estimation n'était plus en rapport avec la dépréciation des assignats. Le nombre de ceux-ci s'élevait à près de 8 milliards au commencement de 1794, et cependant en juin on en fabriqua un nouveau milliard depuis ceux de 15 sols à 1,000 francs. Au mois d'août ils ne valaient plus dans le commerce que de $\frac{1}{6}$ à $\frac{1}{8}$ de leur valeur, et en janvier 1795 seulement $\frac{1}{10}$. Enfin au mois de février on permit la circulation du numéraire. Il restait alors des biens nationaux à vendre pour 15 milliards, et le cours du papier-monnaie était tombé de $\frac{9}{10}$ et $\frac{11}{12}$.

Au mois de mai de la même année on faisait un agiotage énorme sur l'or et l'argent monnayé qu'on vendait en cachette contre des assignats. Un louis d'or ou 24 fr. se payait de 160 à 210 fr. en papier. On a vu des fermiers payer une grosse cense avec le prix de vente d'un porc gras, d'un poulain, d'un sac de blé, mais le propriétaire ne recevait que le dixième du fermage. On payait une dette de 100 louis (2400 fr.) avec la vente d'une paire de bœufs de 3 ans, valant 10 à 11 louis en numéraire. L'Etat qui émettait ce papier était aussi forcé de le recevoir au prix d'émission, et quand en Ajoie il vendait les domaines nationaux, on les lui payait naturellement avec son propre papier.

Après l'abolition de la loi du maximum, en février 1795, le commerce haussa tous ses prix dans la proportion de la dépréciation des assignats, aussi on vit donner chez nous un

assignat de 5 fr. pour une livre de pain qui vaut 15 à 20 centimes, et en mai 1795 on vendait à Paris 22 fr. une livre de pain.

Le gouvernement ne sachant plus où trouver de l'argent, décida de vendre les domaines nationaux sans enchères et par simple procès-verbal, à celui qui en offrirait trois fois en assignats la valeur de l'estimation de ces biens en 1790. Ainsi, un domaine de 100,000 fr. en 1790, venant payé 300,000 fr. en 1795, ne coûtait en réalité que 20,000 fr., parce que les assignats étaient réduits au $\frac{1}{5}$ de leur valeur nominale. Cette dépréciation des terres dans l'ancienne France atteignit également les domaines de l'ancien Evêché de Bâle, dans la proportion de leur estimation primitive. Par cet arrangement, l'Etat ne retirait que $\frac{4}{5}$, mais c'était autant de trouvé pour le trésor toujours vide. Ce décret n'eut pas de durée; il fut rapporté dès le mois suivant, et l'on eut recours à un autre essai qui ne fut pas plus heureux, en sorte qu'en novembre les assignats ne valaient plus que $\frac{1}{1000}$ de leur valeur nominale. Durant cette même année, les émigrés firent travailler en Angleterre, avec le consentement des princes de Bourbon, à la fabrication de trois milliards de faux assignats destinés à la malheureuse expédition de Quiberon. Beaucoup d'autres personnes s'occupèrent de cette sorte de fraude et de la distribution de faux assignats. Le pays en éprouva de nombreux dommages, et l'on était d'autant plus facilement trompé que la contrefaçon imitait assez bien les originaux. On croyait ne frauder que l'Etat, et l'on ruinait ou l'on exposait gravement les particuliers qui acceptaient trop facilement cette fausse monnaie.

Il y avait vers la fin de 1795 vingt milliards d'assignats qui ne valaient plus que 200 millions. En janvier suivant (1796), le Directoire émit en un mois près de 12 à 15 milliards de nouveaux assignats, valeur énorme qui cependant se réduisait, comparativement, à peu de chose en numéraire, car le papier-monnaie était tombé à $\frac{1}{1000}$. On porta l'émission en

deux mois à 45 milliards, mais 30 milliards ne valaient ainsi que 100 millions.

Après divers essais d'autres papiers-monnaies, on inventa les mandats représentant une valeur fixe de biens nationaux. Tout domaine devait être vendu sans enchères, sur simple procès-verbal, pour un prix en mandats égal à l'estimation de 1790, qui était basée sur 22 fois le revenu. On devait créer des mandats pour 2 milliards 400 millions, représentés par une valeur égale de domaines nationaux estimés ainsi en 1790. Ces mandats ne devaient, semblait-il, éprouver d'autres dépréciations que celle des biens qui en garantissaient la valeur. Mais en 1796, ces biens ne valaient plus que la moitié du prix qu'on leur avait attribué en 1790. La vente des domaines nationaux s'était d'ailleurs fort ralentie chez nous, puisqu'on voit par l'état que nous en avons fourni, qu'on n'en acquit en mandats que pour environ 200 mille francs, tandis que les ventes en assignats arrivèrent à 10 millions.

Enfin, la planche des assignats fut brisée le 17 février 1796, après avoir fourni 45 milliards 500 millions de papier-monnaie. Il en restait 35 milliards en circulation, et l'on s'avisa d'essayer d'en retirer une partie en les échangeant contre des mandats à $\frac{1}{30}$ de leur valeur. Comme on était pressé, on émit des promesses de mandats, en attendant la confection des mandats mêmes. Nous avons sous les yeux toute une collection de ces diverses espèces de papiers-monnaies qui ont joué un si grand rôle dans les questions financières de la France et de notre petit coin de pays.

L'arrivée des promesses de mandats fit tort aux mandats mêmes, qui tombèrent à 15 % au mois de mars, et qui ne remontèrent que lentement, par suite des ventes, en sorte qu'il fut un moment où ils arrivèrent de 30 à 80 %. Mais cela ne dura guère, et on les vit baisser peu après, quand on s'aperçut que les biens estimés en 1790 à 10,000 francs ne se vendaient plus que 25 à 30,000.

Les assignats ne paraissaient plus sur les marchés; les mandats se cachaient dans les mains des spéculateurs et des

pauvres employés de l'Etat qui les leur vendaient à 5 ou 6 %, tandis que ces mêmes mandats étaient revendus aux acquéreurs des domaines nationaux avec bénéfice.

Le numéraire commençait à reparaitre ; on ne traitait déjà plus dans le commerce qu'à la condition de payer avec de l'argent. Il y avait bien encore des personnes qui abusaient du texte de la loi pour rembourser leurs dettes avec du papier-monnaie, tandis que les rentiers et les fonctionnaires qui ne recevaient point de numéraire, mais seulement du papier à sa valeur nominale, ne pouvaient l'employer qu'au cours avec des pertes énormes.

Il n'y avait plus possibilité de sortir d'embarras avec le papier-monnaie, et c'est alors qu'on décréta qu'il n'aurait plus un cours forcé, et que les mandats ne seraient plus reçus qu'au cours réel, cours qui serait tous les jours constaté et publié par la trésorerie. C'est dans ces circonstances que fut rédigé un rapport par des commissaires du département du Mont-Terrible, que nous citerons bientôt pour faire voir comment les choses se passaient dans le pays. Nous voyons aussi par une multitude de tarifs et de papiers avec quelles difficultés les fonctionnaires et le public parvenaient à s'entendre pour le paiement des domaines nationaux et des impôts. Ces embarras se compliquèrent encore par diverses mesures qu'on employa pour faire rentrer le papier-monnaie. Ce ne fut que dans le courant de 1796 qu'on vit la fin des assignats et des mandats.

Nous allons actuellement copier une partie du rapport précité, adressé à l'administration du Mont-Terrible par MM. Quiquerez, receveur des domaines et de l'enregistrement, Brodhaag, juge au tribunal, et Moser, professeur de mathématiques.

« L'époque de l'introduction du papier-monnaie dans ce » département est la même que celle de la promulgation des » lois qui le réunissent à la France, savoir le 7 avril 1793.

» La sévérité des lois n'a pu empêcher que le commerce ne » se fasse sur le papier-monnaie dans ce département, comme

» dans les autres parties de la République. Les acquéreurs
» des domaines nationaux qui s'y trouvaient en grand nombre,
» ont été les premiers forcés de s'en procurer pour en payer
» le prix, qui s'élevait à chaque adjudication à proportion de
» la dépréciation de la monnaie admise en paiement. Les dé-
» biteurs de toutes autres manières, qui étaient également en
» très grand nombre, n'ont pas tous résisté à la tentation de
» s'enrichir aux dépens de leurs créanciers en les payant avec
» une somme infiniment moindre que celle qu'ils devaient
» réellement. D'autres causes encore, trop longues à détailler,
» ont introduit le commerce du papier-monnaie, dans lequel
» les agioteurs et les débiteurs ont beaucoup gagné.

» Les fonctionnaires publics, les agents du gouvernement et
» les militaires répandus sur cette frontière, ne pouvant, au
» moyen de leur traitement en papier-monnaie, fournir à toutes
» les demandes des agioteurs et surtout des juifs, se sont em-
» pressés d'y suppléer. Il n'y a pas eu de cours réglé à Por-
» rentruy, chef-lieu du département, et c'est ce qui rend la
» confection d'un tableau sur la dépréciation du papier-mon-
» naie, plus difficile et plus délicate. On sait que dans un seul
» jour le prix du papier-monnaie variait d'un moment à
» l'autre, selon que les agioteurs en étaient plus ou moins
» pourvus relativement au plus ou moins de besoins présents ;
» en sorte que celui qui le matin avait prêté 100 fr. en assi-
» gnats valant 20 fr. se trouvait dans une situation différente
» de celui qui, l'après-midi, aurait aussi prêté 100 fr. en va-
» lant 24, si l'un et l'autre sont obligés de recevoir le paie-
» ment en même temps.

» Cependant il est notoire que la majeure partie du papier-
» monnaie qui se commerçait dans le département venait de
» Bâle, en Suisse, où l'on a eu l'attention de tenir note du
» cours. On ne peut néanmoins pas admettre pour le départe-
» ment le cours de Bâle purement et simplement, parce que
» les agioteurs qui les achetaient là étaient obligés de payer,
» outre le cours, les frais de courtage à $2\frac{1}{2}\%$. Ils avaient
» aussi leurs frais et leurs bénéfices à ajouter pour les risques

» dans un commerce contre lequel toutes les lois et la plupart
» des citoyens s'élevaient avec beaucoup de chaleur, et ceux
» qui ont été à même de suivre les agioteurs les plus hardis,
» assurent que les assignats achetés à Bâle étaient revendus à
» Porrentruy environ $1/8$ plus cher, relativement au numé-
» raire et que cette proportion s'est pour ainsi dire maintenue
» du commencement à la fin. Si donc on admettait le cours de
» Bâle pour celui du département, il en résulterait environ
» $1/8$ de perte pour les prêteurs, tandis que les agioteurs en
» profiteraient seuls. »

La suite de ce rapport est entièrement relative à un tableau dressé par ces trois commissaires pour régler le cours du papier-monnaie dans le département, et ce tableau qui l'accompagne est très précis et d'une exactitude rigoureuse.

Ce rapport officiel, fait par des hommes compétents, nous révèle comment les Ajoulots ont pu se procurer des assignats en échange de leur argent monnayé par un trafic que réprouvaient les lois et qui était alors d'un péril extrême. On s'explique en partie comment ils ont pu ramasser les sommes nécessaires à l'acquit de leurs dettes et de leurs achats de domaines. Nous devons ajouter que quelques étrangers à l'Ajoie ont aussi acheté des biens nationaux, mais fort peu les ont conservés, et ces biens n'ont pas tardé à revenir aux habitants du pays.

Du reste, ce qui s'est passé en Ajoie a eu lieu dans toutes les autres parties du département du Mont-Terrible, comme dans toute la France, avec les différences qu'il pouvait y avoir dans le nombre et la valeur des domaines nationaux et des dettes des habitants du pays payées en papier-monnaie. Si nous avons établi nos calculs pour l'Ajoie seulement, c'est parce que nous avons sous la main les matériaux nécessaires, et qu'il n'en était pas ainsi pour les autres parties du pays.

Il ne faut pas jeter de blâme, comme on l'a fait pendant près d'un demi-siècle, sur ceux qui ont employé des assignats à l'acquisition de domaines nationaux et à l'acquittement de leurs dettes envers l'Etat. Nous ne parlons point de celles envers les particuliers. Ces sortes d'acquisitions ont été sanc-

tionnées par toutes les lois et les gouvernements qui se sont succédé, et il est peu d'habitants du pays qui n'en aient actuellement quelques parcelles.

Lorsque ces choses se sont passées, le papier-monnaie était aussi légalement admis que notre argent monnayé l'est actuellement. Il avait un cours forcé, à l'exclusion du numéraire. Les fonctionnaires, les employés, les militaires, les négociants, les particuliers, enfin tous les citoyens qui n'étaient payés qu'en assignats, ne pouvaient faire autrement que de les employer le plus avantageusement possible. C'était une monnaie qui brûlait les doigts de ses détenteurs; on avait hâte de s'en défaire, et l'on s'estimait fort heureux de trouver des agioteurs assez hardis pour les échanger, avec des bénéfices plus ou moins considérables et parfois illicites. Les créanciers de l'ancien Prince-Evêque étaient dans une position non moins fâcheuse. La France reconnaissait bien les dettes, mais elle les payait en assignats, valeur nominale, ne laissant d'autre alternative aux créanciers du ci-devant Prince, que d'être ruinés ou de placer ces assignats sur des domaines nationaux.

La dépréciation incessante du papier-monnaie alarmait à bon droit tous ceux qui en recevaient, et ils préféraient un peu d'argent, d'une valeur certaine, à des chiffons de papier, comme on les appelait alors, dont la valeur se fondait au soleil de chaque jour. Dans notre contrée, l'opinion publique était profondément divisée au sujet des domaines nationaux. Le parti qui tenait secrètement pour l'ancien Prince-Evêque, ne croyait pas que la nation française eût le droit de s'emparer des biens du Prince et bien moins encore de celui des monastères et des églises, et il se faisait scrupule d'en acheter.

D'autres n'ayant pas une confiance absolue dans la durée de la révolution, croyaient encore à la possibilité du retour du Prince, et ne voulaient point acquérir ses domaines dans la crainte d'être obligés de les restituer avec perte. Mais ceux qui auguraient autrement de l'avenir, ainsi que le parti révolutionnaire, n'éprouvaient point ces craintes ou ces scrupules, et parfois même des hommes des deux premiers partis se voyaient

dans la nécessité d'employer les assignats qu'ils recevaient au lieu de numéraire pour acquérir des domaines nationaux.

Nous avons cru nécessaire d'entrer dans ces détails sur le papier-monnaie qui a exercé une si grande influence sur le sort des habitants des campagnes de l'ancien Evêché de Bâle et tout particulièrement sur le pays de Porrentruy, qui était plus grevé d'institutions féodales, de censes, de dîmes, de dettes que le restant du pays.

En effet ce beau bassin d'Ajoie, renfermant les meilleures terres de l'ancienne Principauté, était tellement obéré à l'arrivée de la révolution française, que les hommes et le bétail étaient regardés avec mépris par les autres habitants du pays. Non-seulement les paysans d'Ajoie avaient peu de propriétés foncières et n'étaient que des fermiers pour la majeure partie des terres, mais il n'y avait guère que ses biens-fonds allodiaux qui fussent grevés d'impôts. A cette époque les biens que possédait l'Evêché avant 1709, ceux du clergé, de la noblesse, des maires, des vœbles, des communes bourgeoises et bien d'autres encore étaient affranchis de toutes contributions. Or, par la révolution, les campagnards d'Ajoie ont vu toutes ces terres privilégiées soumises à l'impôt, à la décharge des leurs propres. Ils ont payé leurs énormes dettes envers l'Etat, les corporations religieuses et autres avec le papier-monnaie qu'ils se procuraient avec quelque argent économisé précédemment, avec les produits de leurs terres, produits qui étaient fort chers alors. Ils sont devenus propriétaires de presque tous les domaines qu'ils tenaient précédemment à ferme. Ils ont racheté les fiefs, et enfin l'abolition de toutes les censes féodales et des corvées est venue accroître leur bien-être, en sorte que dans tel village (un des plus riches d'Ajoie) où l'on aurait pu acheter, en 1790, les 4 meilleurs chevaux pour 100 livres ou 192 fr., on ne pourrait plus aujourd'hui avoir le choix de l'un d'eux pour 1,200 fr. Les terres de Bellelay, du chapitre de Moutier et de beaucoup de familles aisées de Porrentruy, qui étaient éparses dans les villages et qui valaient en 1790 plus d'un million (voir le tableau lettre *b* et *e* et décupler les

chiffres) ont été acquises successivement par les campagnards à un taux en général modéré.

La dîme, qui pesait autrefois lourdement sur l'Ajoie, a été remplacée avantageusement par l'impôt foncier dont le montant fixe permet à chacun de savoir à l'avance ce qu'il doit à l'Etat, tandis que la dîme obligeait de cultiver les terres avec l'assolement triennal et la jachère et ne permettait pas de transformer la culture dans la crainte de nuire au décimateur. Il ne pouvait être question de cultiver des herbes artificielles au lieu de céréales, et même ce n'est pas sans peine qu'on a pu introduire les pommes de terre en prenant des arrangements avec les propriétaires des dîmes.

La perception des dîmes offrait de nombreux inconvénients. D'abord la dîme n'appartenait pas à la même personne. Le Prince n'en avait que la moindre partie et le surplus se partageait, selon les localités, entre trois ou quatre décimateurs dans la même commune, chacun pour une fraction gênante pour le contribuable. Parmi ces décimateurs il y avait, outre le Prince, les abbayes de Bellelay et de Lucelle, les chapitres de Moutier, de Saint-Ursanne et de Saint-Michel, beaucoup d'églises, des dîmes curiales et des particuliers mêmes.

Il n'y a d'ailleurs pas d'impôt plus mal réparti que la dîme, parce que celle-ci ne pèse que sur certaines terres et selon les années. C'est ainsi qu'un cultivateur qui n'avait qu'un champ payait la dîme des graines qu'il cultivait, tandis que son voisin possédant, tout à côté, des prairies et des vergers d'une grande valeur, était exempt de la dîme. Les années où le blé était cher, parce qu'il y en avait peu, la dixième gerbe valait le double ou le triple de celle d'une année d'abondance ; aussi plus l'année était mauvaise et plus la dîme était lourde.

On garde parfois des souvenirs qui finissent par avoir une véritable valeur historique, et quoique ce ne soit guère qu'une tradition moderne, en voici une qui est en relation intime avec notre sujet.

Nous nous rappelons qu'en 1818, lorsque les maires des communes de l'ancien Evêché vinrent à Delémont pour prêter

serment au gouvernement de Berne, un certain nombre de maires d'Ajoie firent tous ensemble une visite à mon père, qui les connaissait tous particulièrement. Quelques-uns, les plus âgés en général, lui témoignèrent leurs regrets de n'avoir pu obtenir le Prince-Evêque, au lieu d'être attachés à un Etat qu'on ne connaissait pas ; d'autres trouvaient que l'ancienne Principauté aurait pu former un fort beau canton indépendant, mais aucun d'eux ne parlait de retourner à la France, tant la conscription, ce grand grief des pays réunis, et quelques lois fiscales les avaient aliénés contre le régime napoléonien.

Mon père, après les avoir écoutés longtemps, demanda aux premiers si c'était bien sérieusement qu'ils désiraient le retour du Prince et le rétablissement de l'ancien régime. Je me souviens encore de leur embarras, et comme aucun ne répondait avec précision, mon père leur dit : « Voudriez-vous, pour obtenir le retour du Prince, rétablir les dîmes, les rentes, les censes féodales, les corvées, lui restituer les domaines nationaux, ceux des abbayes, des couvents, des chapitres, des églises, reprendre vos dettes, après déduction des à-comptes payés en assignats, à la valeur que ceux-ci avaient quand vous les avez donnés à vos créanciers ? Seriez-vous contents de redevenir fermiers des terres que vous avez achetées des anciens propriétaires en partie avec la même monnaie de papier ? Aimerez-vous mieux les anciens poids et mesures, plus nombreux que les villes et les bourgs du pays ? échanger l'impôt foncier contre les dîmes, en exemptant comme autrefois les terres des privilégiés ? Donneriez-vous la législation française pour rétablir vos us et coutumes, les anciens tribunaux avec la chambre de la torture, avec le gibet, la roue, les tenailles rouges, le plomb fondu et tous les accessoires dont plusieurs d'entre vous avez vu faire l'emploi ? Et vos procès envoyés à Wetzlar et qui n'en revenaient jamais ? N'avez-vous plus souvenir des nuits que vous passiez à faire la garde dans vos moissons pour en chasser et écarter le gros gibier, sans oser le tuer, sous peine d'une dure et longue prison ? N'est-ce point, leur disait-il, depuis la révolution et par suite de la

suppression des dîmes, que vous êtes devenus les maîtres de cultiver vos champs comme vous l'entendez, de semer du trèfle et de l'esparcette et de planter des pommes de terre, au lieu de la jachère qui ne produit rien ? N'avez-vous pas changé vos harnais de toile et de corde contre ceux de bon cuir, et vos chevaux ne valent-ils pas trois fois mieux que ceux d'autrefois ? Aimeriez-vous voir revenir les troupeaux de brebis du Prince au milieu de vos pâturages ? » Enfin, il leur fit une telle énumération des avantages que le pays de Porrentruy avait retirés de la révolution française, que pas un seul de ces maires ne put les révoquer en doute.

Nous ne nous rappelons plus aussi bien ce qu'il dit à ceux qui auraient préféré former un canton séparé ; mais je sais bien que cette opinion lui souriait davantage que la réunion avec un canton pour ainsi dire inconnu, et dont les institutions, les lois, les mœurs et en partie la religion étaient sans rapport avec celles de l'ancien Evêché de Bâle. Il faut avoir vécu à cette époque-là pour comprendre la valeur des observations que faisait alors un vieux fonctionnaire qui avait vu et étudié les institutions de l'ancien et du nouveau régime, et qui était loin d'avoir confiance dans celui qu'on inaugurerait ce jour-là même.

Par cette notice et ces souvenirs, nous n'entendons point faire de la politique et bien moins encore des personnalités, puisque nous ne citons personne, mais seulement des faits en général. De la politique ? Pourquoi en ferions-nous à ce sujet ? Dans les bouleversements de 1793 et des années suivantes, dans le tourbillon des affaires de 1814 à 1815, c'est à peine si quelques personnes avaient une parfaite conception de la vraie situation du pays. Et actuellement fait-on mieux, lorsque, au lieu d'être tous unis et d'un commun accord pour conserver ce que les révolutions nous ont laissé de bon, nous nous divisons et querellons pour des misères, laissant emporter par le torrent et pièce par pièce nos meilleures institutions, au lieu de nous réunir pour former une digue suffisante.

Mais laissons ces réflexions étrangères à notre sujet, et

puisse ce mémoire faire réfléchir les Ajoulots sur la situation qu'ils ont faite la révolution de 1793, et en tirer le meilleur parti en se mettant d'accord pour en obtenir le complément nécessaire, c'est-à-dire une voie ferrée, afin de relier d'un côté, leurs relations commerciales avec la France, en souvenir des bonnes institutions qu'ils en ont reçues, et de l'autre, avec la Suisse, la plus ancienne alliée des enfants de l'Evêché, et actuellement notre patrie !



GLANURES JURASSIENNES ⁽¹⁾

communiquées par X. KOHLER.

I.

ÉPHÉMÉRIDES NEUEVILLOISES

touchant la Réformation.

1530. Avril 23. — Le Châtelain écrit à Bellelay d'informer S. A. que *Jean Bosset* avoit coupé et distribué du pain et avoit donné à boire hors d'un calice plein de vin les jeudi saint et jour de Pâque, et qu'après avoir amené le ministre *Farellus* dans une assemblée de Conseil et commun, on avoit résolu de conserver et vivre dans la foi de leurs pères, ce qui ne plut pas à un chacun.

Mai 3. — Les Châtelain et Conseil supplient S. A. d'envoyer une députation à Berne pour prévenir les malheurs qui pourraient résulter des entreprises de certains factieux, qui après

(¹) Les pièces qui suivent sont extraites des archives de l'ancien Evêché de Bâle : — *Catalogue des archives pour Neuveville*, — *liasse Bienne*, — *liasse Description de l'Evêché de Bâle*.

leurs infractions en l'Eglise, s'y étoient retirés pour se garantir du châtement mérité.

Mai 21. — Berne écrit à Bellelay, qu'étant curé de la Neuville, il la pourvoie d'un ministre, son vicaire n'étant pas suffisant à en remplir les devoirs.

Juin 9. — Berne recherche Bellelay de faire cesser les plaintes du ministre *Bosset*, en le pourvoyant d'une pension convenable, sinon qu'ils seroient obligés de prendre d'autres mesures.

Novembre 26. — Berne exhorte la Neuville de choisir pour ministre *Jean de Mette*, son curé, qui veut embrasser la réforme.

Novembre 29. — La Neuville écrit à S. A. que, nonobstant le pardon et la liberté de conscience pour le bien de la paix, on n'est pas content du ministre, et supplie qu'elle y pourvoie pour le mieux.

Décembre 8. — Berne écrit à S. A. à raison du changement de religion à la Neuville.

Décembre 12. — Bellelay écrit au Châtelain de Saint-Ursanne les dissensions de la Neuville en matière de religion, et qu'on commence d'abolir le culte ancien. La lettre a été envoyée à S. A.

1553. *Août 16.* — Le Châtelain de Saint-Ursanne demande à S. A. si la pension du ministre de la Neuville doit être faite des biens existans et appartenant au curé, et ce que Bellelay doit fournir.

Août 28. — Accord entre Bellelay et la Neuville à raison de la pension du ministre.

1554. *Juillet 20.* — L'abbé de Bellelay supplie S. A. d'accorder la dispense à *Jean de Mette*, un de ses religieux, ci-devant curé de la Neuville, qui, pénétré de douleur sur son apostasie, désiroit rentrer dans le giron de l'Eglise.

1556. *Décembre 20.* — La Neuville prie S. A. de ne insister davantage pour sçavoir quels biens de son Eglise sont vendus et existent, et quels sont les revenus de la cure et des

vignes des fondateurs, n'ayant fait qu'imiter Bâle, Berne et Bienne dans leurs statuts et ordonnances.

1557. Novembre 28. — Convention entre Bellelay et la Neuville à raison de la prébende du ministre de la ville.

II.

LE PASTEUR LIOMIN. (1)

Copie d'une lettre écrite par Monsieur le Chancelier à M. Liomin, pasteur de Corgémont, en date du 29 janvier 1766.

Je viens vous faire bien des remerciements pour le second tome de la *Géographie politique* de M. Fæsi, je l'ay fait relier comme l'est déjà le premier, impatient d'en faire la lecture. Je joins à celle-ci les lettres que vous m'avez communiquées, de MM. Engel, Osterwald et Himly, dans la pensée que vous aimerez les conserver. Vous sentez bien, Monsieur, que les affaires ne me permettent pas de travailler par moi-même au mémoire que je vous ai fait espérer ; l'on y a mis la main et je me réserve de le revoir ; vous m'obligerez sensiblement si vous pouvez dans son temps me communiquer le mémoire de Bienne, que vous espérez de recevoir, ainsi que ceux que vous aurez fait vous-même sur divers parties de la Principauté. Je pense bien qu'à l'hôtel de l'Embassade il y a un tas de papiers concernant la Neuveville, il n'y en aura pas moins concernant la ville de Bienne ; mais comme il n'est pas question de dire tout ce que l'on sçait, mais uniquement d'instruire agréable-

(1) Le pasteur *Liomin*, né à Sornetan en 1724, mort en 1784 pasteur à Péry et doyen de la classe d'Erguel, fut un des hommes distingués du Jura au XVIII^e siècle. Il publia plusieurs travaux topographiques et botaniques dans les Mémoires de la Société économique de Berne. Il fit paraître en 1760 le *Préservatif contre les opinions erronées, qui se répandent au sujet de la durée des peines de la vie à venir*, œuvre de circonstance, qui eut un grand succès. (V. Lutz, *Necrology*, p. 301.)

ment le lecteur selon le plan de M. Fæsi, il doit être plutôt question de bien choisir que d'écrire beaucoup. Nous ne manquons pas de matériaux ici, mais les ouvriers y sont rares. Je dois encore vous remercier de l'*Apologie* de M. de Montmolin. Vous observez sagement que, selon vos propres principes puisés dans les S. Evangiles, les classes s'exposent infiniment lorsqu'elles veulent s'attribuer des juridictions importantes et qu'elles affectent de méconnoître celle du Souverain, qui a dans lui la source unique d'un pouvoir légitime sur la fortune, les biens, l'honneur et la vie des sujets qui lui sont confiés. Si tous vos confrères pensoient sur cet article comme vous, l'on oublieroit jusqu'au mot de conflit de juridiction, mot qui a déjà enfanté une multitude de scandales et de difficultés. Je vous compte, Monsieur, à la veille de jouir du repos dont vous avez besoin et dont vous êtes digne. Comptez que M. le grand-baillif y contribuera, moyennant un juste retour de confiance de votre part. Je suis, etc.

Lettre adressée au mayre Monin.

Monsieur,

Vous me fites l'honneur hier de me communiquer un gracieux rescript de Son Altesse par lequel il étoit dit, qu'étant revenu en Cour que certaines personnes avoient travaillés à faire déjà ci devant une description d'Erguel, ce qui ne compétoit point à des particuliers, mais qui ne pouvoit et ne devoit se faire que par l'autorité et les ordres du Souverain, Il en seroit donné connoissance aux Ministres et aux Notaires en Erguel, pour qu'iceux veillassent à cet égard, et cas arrivant, dénonçassent ceux qui entreprendroient un pareil ouvrage, sans y être duement autorisés ; sur quoi et par obéissance au susdit g. rescript, j'eus l'honneur de vous dire qu'à l'exception d'une seule personne qui m'avoit demandé de lui fournir des matériaux de ma paroisse pour une description topographique

et m'envoyoit un plan à cet effet, il y a déjà quelques années , je ne savois personne d'autre qui eut travaillé, ni qui travailla à une pareille description. Vous me témoignâtes, Monsieur, que je vous ferai plaisir de vous communiquer la réquisition qui m'avoit été faite dans le dit objet, avec le plan qu'on m'avoit fourni, apparemment pour l'envoyer et en ressaisir la Cour. C'est en conséquence que je vous joins dans cette même feuille un extrait de la lettre qui me fut écrite au sujet que dessus et une copie du plan qu'on me proposoit de remplir. J'ajouterai seulement ici, qu'envisageant déjà alors un pareil ouvrage comme n'étant point de la compétence d'un particulier, non autorisé du Souverain ou de sa part par les supérieurs, bien loin de me prêter à ce qu'on exigeoit de moi, je crus qu'il étoit de la prudence de garder le silence et de ne pas même répondre à la personne qui s'étoit pour cela adressé à moi.

Au reste les originaux de ces pièces sont encore entre mes mains, et en cas que la Cour le trouva à propos, je suis prêt à les remettre à qui elle ordonnera, et de donner dans cette occasion, comme en toutes autres, des preuves de ma soumission, de mon zèle et de ma fidélité. Agréez aussi les assurances du dévouement et de l'estime particulière avec lesquels je serai toujours

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

P. CUNIER.

Renan, le 9 juillet 1768.

Excusés le stile et la mauvaise écriture, je suis extrêmement pressé aujourd'hui.

Extrait d'une lettre adressée au ministre Cunier.

Monsieur et très honoré Frère,

Mais j'ai un motif surtout à vous voir (outre tous ceux-là). L'on me prie de procurer des matériaux pour une description topographique de vos endroits. Mais qui pourroit mieux satisfaire mon ami à cet égard-

là que M. le Révérend Pasteur de Renen. Il peut cela par lui-même. Au surplus, il a le secours de différents paroissiens très capables et assés honnetes pour s'y prêter. Lachés un coup de sifflet et mon affaire sera dans le sac. Je ne vous prescrit point de regles ou de méthode, puisque je sens mon ignorance en toutes choses, surtout en fait de topographie. Cela est si vrai, qu'à moins d'avoir passé et repassé un million de fois par un même endroit, je m'y égare comme dans le labyrinthe de Dédale. L'ami en question s'est donc très mal adressé à moi quant à la science. Mais il étoit sur de mon zèle, de mon cœur, ce qui vaut mieux que tous les talens de l'univers. Il conjecturoit avec certitude que l'envie de lui complaire me feroit remuer ciel et terre pour lui procurer des mémoires détaillés, exacts, si informes puissent-ils être. C'est dans cet objet que je vous supplie, Monsieur, de solliciter puissamment Messieurs Gagnebin de la Ferrière de m'accorder la description de la Ferrière; plus M. le secrétaire Jacotet pour le Clermont qu'il habite; Monsieur le justicier Gagnebin pour Renen et son district. Mais *hoc opus, hic labor est*, j'entends les Convers qui forme un vallon curieux et difficile à décrire. Trouvés-y un génie qui fasse cela. Il faut user d'adresse avec ces gens-là. Je dirois à l'un: Tu es mon ami de tous le plus historiographe ou plutôt topographe que je conoisse: fais donc la topographie des Convers. Ensuite je ferois la même confidence et prière à un autre, au moyen de quoi l'on auroit de la matière pour la polir et façonner. Je m'y suis pris ainsi avec un Corgémont et un Cortébert que je fis venir dimanche pour avoir occasion de les mettre au fait de l'état de la question et pour les piquer d'honneur. A la sortie de table ils comencèrent à grifonner chacun sur le territoire de son village, et moi à fumer. Il en résulta des descriptions si simples et si naïves que j'en ai envoyé des copies à mon cousin Marchand, horloger à Sonvillier, afin qu'il les propose pour exemple. Je vais lui écrire de vous en comuniquer copie pour exemple et non pour modèle, car il y a trop d'omissions et un peu de mauvaise méthode; aussi y ai-je barbouillé à la fin une note critique. Tachés, Monsieur, de prendre la peine de faire aussi la critique afin qu'il en résulte un bon mémoire. Mais près des Convers n'y a-t-il pas d'autres endroits d'Erguel qui portent des noms singuliers? Il les faudrait aussi. Or, pour la Chaux-d'Abel, qui fera cela? Mon Dieu, j'ai trop promis à mon ami, à moins que vous ne me secondiés. Si vous avez cette bonté-là, il n'y a qu'à protester à vos auteurs qu'ils n'ont qu'à vouloir et que cela est fait.

Autant que je m'en rappelle, il ne s'agit que des bagatelles: 1^o de marquer l'étendue et les noms, distances, etc., des frontières de chaque terrain, par exemple, des Convers ou de la Chaux-d'Abel; 2^o les différentes espèces de terres grasses ou sabloneuses, marécageuses, argilleuses, les rochers, bocages, espèces de bois, d'herbes, produit, foin,

grains , légumes , jardinages , lin , pommes de terre , où il y a de tout cela , borge , orge . Le nombre de bétail qu'un circuit pâture , par exemple celui de Renen , etc. , les bocages , fontaines , etc . Enfin toute la notice pour la topographie de la paroisse de Renen . Mais j'en ai besoin pour cette semaine , ou au plus tard pour la suivante , au moyen de quoi je vous conjure de faire hâter , d'autant plus qu'une couple d'heures , les pieds sous la table , suffisent pour cela à un particulier qui décrira son district . En vous attendant pour vous remercier des bontés et peines que vous prendrés dans cet objet-là , j'ai l'honneur d'être , très essentiellement , etc. ,

Monsieur , mon très honoré vice-doyen ,

Votre , etc .

LIOMIN .

Corgemont le 6 mars 1764 .

P.-S. ajouté à la lettre , sur une feuille séparée , et suivi d'un plan pour l'ouvrage proposé .

P.-S. Monsieur le pasteur Cunier instruit actuellement ses catécumènes du village de Renen , de la Montagne du Droit , de celle de l'Envers , de la Chaux-d'Abel , de la Ferrière , de Clermont , des Convers , des Montagnes de Convers et d'autres districts de l'Eglise de Renen , dont j'ignore à ma honte les noms . Or , Monsieur le pasteur Cunier pourroit choisir une couple de catécumènes de chacun des susdits circuits , des plus intelligents et des plus fidèles à la vérité pour remplir chacun la table et la liste suivante . C'est une grâce dont je l'en supplie instamment . A la première instruction il ne s'agiroit que de retenir pour un tiers d'heure deux catécumènes de chaque circuit , afin de les laisser rêver ensemble sur le nombre des créatures comme suit (1) :

Vieillards tant mâles que femelles qui ont plus de 60 ans .

Hommes mariés qui n'ont pas 60 ans .

Femmes mariées qui n'ont pas 60 ans .

Hommes veufs et femmes veuves qui ont moins de 60 ans .

Garçons à marier .

Filles non mariées .

Enfants dès la mamelle qui n'ont pas communie .

Valets étrangers de labeur .

Servantes étrangères .

Professions et métiers tant des habitants que des étrangers dans le

(1) Le tableau comptait sept colonnes destinées à recevoir les chiffres des sept circuits sus-mentionnés . Nous avons cru inutile de les imprimer ici .

village de Renen, à la Montagne du Droit, de l'Envers, Clermont, Ferrière, Chaux-d'Abel, les Convers (1).

Moulins.	Maîtres orfèvres.
Scie.	Maîtres forgerons.
Cabarets.	Maîtres tailleurs.
Bouchers.	Maîtres cordonniers.
Boulangers.	Maîtres charpentiers.
Maîtres horlogers.	M.....

III.

DEUX LETTRES D'ABRAHAM SCHOLL (2)

Bienne, le 10 novembre 1746.

Monsieur,

L'ami qui a sollicité chez moy les mémoires que vous avez eu la bonté de me fournir, demande là-dessus quelque éclaircissements, comme vous le verrez par les papiers cy joint. Si par une suite de vos attentions et de vos politesses, vous vouliez encore satisfaire à cet égard-là la curiosité de mon ami, qui en fera l'usage convenable dans un ouvrage qu'il se pro-

(1) Nous supprimons aussi les colonnes qui ne sont remplies dans le modèle que pour deux lignes seulement. Il n'y avait dans le ressort qu'un moulin à Renan, et un à la Chaux-d'Abel et probablement aussi une scie dans ces deux localités car l'indication *point*, mise pour les autres communes, fait ici défaut.

(2) Abraham Scholl, auteur de ces lettres, fut nommé par l'Evêque de Bâle maire de Bienne en 1747, puis en 1757 bailli d'Ilfingen et de la Montagne de Diesse. Nous pensons que ces missives furent adressées au chancelier du Prince Fr.-Dominique de Billieux. — Les pièces jointes à chaque lettre sont en allemand, d'une écriture très-fine. La première, 5 pages in-4° à deux colonnes, roule sur l'Evêché de Bâle, sa circonscription ecclésiastique et sa division territoriale; on entre dans les détails sur les châteaux, villes, villages qui en font partie. La seconde pièce traite exclusivement de la juridiction épiscopale, du haut chapitre etc. Ces derniers renseignements se trouvent consignés presque mot à mot dans le 2^e vol. de *Leu Schweizerisches Lexicon*, publié en 1748, pages 104, 105, 106 et 137. Abraham Scholl servit donc d'intermédiaire au savant zuricois pour les articles de son grand ouvrage, relatif à l'Evêché. N'ayant pas sous les yeux le *Landslexicon* du même auteur, dont le dernier volume parut en 1746, l'année même de la première lettre, nous n'avons pu vérifier si les renseignements qui l'accompagnent, ont été utilisés pour cet ouvrage.

pose de publier, vous nous obligeriez les deux sensiblement. Permettés que j'ajoute ici, en attendant que je puisse le faire dans peu de vive voix, les assurances de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble, très obéissant serviteur

A. SCHOLL.

Bienne, le 13 mai 1747.

Monsieur,

J'espère tant de votre amitié, que je me flatte que vous aures assés d'indulgence pour me pardonner, si depuis mon retour de Porrentru je ne vous ay donné jusques ici aucun signe de vie. Je ne suis cependant pas moins sensible et reconnaissant à toutes vos politesses et aux nouvelles marques d'estime et d'amitié que vous m'avez donné dans cette occasion et je seray bien charmé de me trouver un jour à même de vous convaincre de ma parfaite gratitude. Je me suis trouvé avant et depuis mon installation si accablé d'affaires, de visites et de lettres de congratulation de toute part, qu'à peine ai-je pu trouver le moment de rendre compte à Son Altesse de ce qui s'est passé au sujet de ma réception, attribués je vous prie mon silence à tous ces différents obstacles et excusés moi s'il vous plaît. — Comme dans mon dernier séjour à Porrentru j'avais tout autre chose en tête que des affaires de littérature, je n'ai point pensé, Monsieur, à vous dire que depuis deux mois en ça, j'ay eu de nouvelles instances de mon ami, touchant les mémoires sur l'Evêché. Il m'a envoyé il y a déjà quelque temps le projet cy joint en original, avec prière de le faire passer à la Cour pour y ajouter les corrections et suppléments nécessaires. Il me prie très fort d'en accélérer l'expédition, parce que l'ouvrage ou cet article doit être inséré, se trouve actuellement sous presse. — Ainsi, Monsieur, je vous prie de vouloir bien le repasser et me l'envoyer tel qu'il doit

être, peut-être en serez-vous le porteur vous-même puisque nous nous flattons d'avoir le plaisir de vous voir arriver un jour de cette semaine. En attendant, recevez les sincères assurances de la considération et de l'attachement inviolable avec lesquelles j'ay l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

A. SCHOLL.

Des respects et compliments sans nombre à M. le Trésorier.

IV.

Deux Lettres de l'Evêque de Bâle relatives à

L'ASTRONOME ROSIUS. (1)

Pass vnd recommendationsbrieff für H. Jacob Rosium zu Biel.

Von Gottes gnaden wir Johan Frantz Bischoff zu Basel, thuen khundt offentlich hiemit, das vns der Ersamb Vnser lieber vnd getrewer Jacob Rosius Mathematicus vnd Bürger vnserer Statt Biel vnderthänig zuerkennen geben lassen, welcher massen er in das Reich hinauss vff Augspurg vnd Frankfurt vnd der Orthen eine Ihm hoch ahnligende reiss zuthuen bedacht seye, Vns gehorsamblich pittend, Wir gerueheten zur befürderung erstangeregter seiner reiss Ihme ein Pass-vnd recommendationsbrieff gl. zuertheillen. Ansinnen demnach och Jedermänniglich nach standts gebür fr. vnd gl. hiemit, man wolle nicht allein berürten Jacob Rosium aller orthen zu Wasser vnd Landt sicher vnd ohngehindert passiren vnd repassiren lassen besonderen auch all gedyende hülff vnd befür-

(1) Mort à Bienne en 1672. M. le professeur. Wolf, de Zurich, lui a consacré une notice intéressante dans les *Mittheilungen* de la Société des sciences naturelles de Berne (avril 1850). Vers la fin du siècle dernier, paraissait encore à Bâle un *Calendrier* du nom de Rosius, avec le portrait de ce savant et son éloge en douze vers allemands. Le calendrier se terminait par un *Prognosticum symptomaticum*.

derung Zeigen, Ihn in allen Vorfällen wol recommendirt halten vnd disser vnseren promoviation erfrewlich geniessen lassen, Danach würde sowol Ihme ein sonderbare gnad vnd gunst als auch Vns ein dancknämiger gefallen widerfahren, so Wir nichtweniger auch vnsern orts vff all begebenheiten der gebür nach fr. vnd gl. zubeschulden vnd zuerkennen ohnvergesslich bereit sindt. In Vrkhundt haben Wir gegenwärtigen Pass-vnd recommendationsbrieff mit auffgetruckten Vnsern gewöhnlichen Insigel vnd eigenhändiger Vnderschrift beglaubigt.

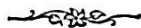
So beschehen vff von Schloss Pruntrut d. 5. Martij. 1654.

Dem Hochl. Meyer zu Biel

Auch lieber und getrewer.

Dir ist auch, wie wir vnsrem Vnterthann *Jacobo Rosio* hievor schon ernstlich verpieten lassen, dass Er den Ahnhang seiner Kalender (*Nützlicher Bericht, oder eigentliche DEMONSTRATION, in welchen Jahr, Monath vnd Tag vnser Herr JESUS für der gantzen Welt Sünde geliten habe, also genant*) weiteres nicht *continuieren* solle, sondern weilen diez weder bey vns, noch Euch so geglaubt, io meheres vor eine neue *Hæresie* gehalten wirdt. Alss ist demnach vnser gestrenger vndt ernstlicher Befelch hiermit, du sollest gedachten ohnebesonneren Rosio hierinfahls das *silentium imponieren*, widrigen fahls, wir sonnst Ihne nicht allein aus vnser Statt Biel cassieren, Ihme das Calendarmacher verpieten, oder aber selbige neben Gebürender abstraffung offentlich verbenennen lassen wollen. Wir versehen Vns aber mehrerer gehorsambs.

Datum ut in litteris. F. (A^o 1669.)



SUR L'ÉDUCATION

par M. L'ABBÉ PIERRE KÆTSCHET.

La vie de l'homme n'est en réalité qu'une grande éducation dont le perfectionnement est le but.

DE GÉRANDO.

L'éducation de la jeunesse est une chose souverainement digne d'occuper les esprits sérieux et dévoués au bien. Il est facile en effet de comprendre que c'est l'œuvre fondamentale de la société et de la religion. « J'ai toujours pensé, disait Leibnitz, qu'on réformerait la société, si l'on réformait l'éducation de la jeunesse. » Cet homme célèbre disait encore : « La bonne éducation de la jeunesse est le premier fondement de la félicité humaine. »

S'il en est ainsi, tout homme sérieux doit donc viser à obtenir un résultat si important. Je comprends qu'il y a peut-être témérité de ma part d'aborder un sujet d'une telle importance dans une réunion d'hommes infiniment plus capables que moi de traiter cette matière. Aussi j'ai hâte de dire que ce ne sont pas mes idées propres que j'ai l'honneur d'exprimer devant vous, mais les idées d'hommes experts ou pratiques, idées qui ne sont que le fruit de mes lectures sur cette importante question, l'éducation de la jeunesse.

Comme nous nous occupons spécialement ici de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, voici les points qui devraient attirer surtout notre attention : nous devrions examiner ce que c'est que l'*enfant*, les ressources et les obstacles qui se rencontrent en lui, puis, ce que doit être l'éducation pour son *intelligence*, pour son *cœur*, pour sa *volonté* et même pour ses *manières*, sujet trop long pour le temps que nous pouvons consacrer à ce travail ; nous ne parlerons donc que de ce que doit être l'éducation pour la *volonté* du jeune homme.

Dans la vie morale de l'homme, la lumière de l'intelligence

est le flambeau qui l'éclaire, l'inclination du cœur, le mouvement qui l'anime, et la détermination de la volonté, la main qui agit.

On voit par là que de toutes les facultés de l'âme, la plus importante par le rôle qu'elle joue et par l'empire qu'elle exerce, c'est la volonté. C'est celle par conséquent dont l'éducation demande le plus de soins. On a fait beaucoup sans doute en dirigeant le cœur d'un enfant, en lui apprenant à aimer ce qui mérite son amour ; mais ce serait peu, si cet amour ne devait être efficace et s'il n'aboutissait aux résultats positifs de la volonté. L'étude elle-même, l'instruction de l'esprit, pour laquelle on néglige trop souvent l'éducation des autres facultés, comment deviendrait-elle étendue et solide, sans le secours d'une volonté persévérante ?

« La science, c'est la volonté, » disait Bacon. Il faut donc de toute nécessité que l'enfant apprenne à vouloir, c'est-à-dire qu'il apprenne à se déterminer, à agir conformément aux nobles inclinations du cœur.

Apprendre à vouloir ! Mais cela se peut-il ? La volonté de l'enfant n'habite-t-elle pas un sanctuaire inaccessible, où nul ne peut pénétrer qu'avec le consentement de celui qui en est le maître ? — Oui, sans doute, mais il est un chemin secret pour arriver à cette retraite intime, il est une clef qui en ouvre l'entrée, il est enfin un art qui fait céder, qui rend docile, qui détermine cette faculté libre, et c'est l'amour, la persuasion.

Il y a longtemps qu'un moraliste sublime, saint Augustin, sur une question de devoirs, faisait cette réponse fameuse, qui doit être la grande règle de quiconque s'occupe de l'éducation de l'enfant : « Aimez, disait-il, aimez d'abord, faites ensuite ce que vous voudrez. *Ama et fac quod vis.* » Telle doit être notre devise, quand il s'agit d'éducation. Celui qui aime est si habile à discerner les caractères, à choisir les moyens, à inventer des ressources inconnues à tout autre ! « Aimer, c'est voir, dit encore saint Augustin. *Amare, videre est.* » C'est la science du cœur.

Il faut donc aimer, prouver son amour par un dévouement sans bornes, et l'on aura un accès facile dans l'âme. Alors

pénétrant jusqu'à la volonté, on la verra, soumise à nos conseils, s'incliner, s'assouplir, suivre fidèlement nos moindres désirs, parce qu'elle sait qu'on ne lui commande que par amour, que pour son utilité et pour son bonheur. L'âme obéit alors parce qu'elle aime ; elle aime parce qu'elle se sent aimée.

Il y a ici une loi de la nature. Celui qui commande inspire naturellement la crainte ; il faut que par condescendance, il témoigne le premier son affection ; car l'*amour descend*. Dieu lui-même, en qui se trouve la plénitude de ce foyer divin, s'est d'abord incliné vers nous ; et en se penchant vers son indigente créature, à quel degré n'est-il pas descendu ! « Aimons Dieu, dit St-Paul, parce qu'il nous a aimés le premier. *Ipsa prior delixit nos*. Parole profonde, et qui renferme un principe d'une portée immense dans l'art de conduire les hommes !

Fénelon regardait l'affection d'un enfant comme un des plus puissants mobiles pour l'éducation de la volonté : « Dès qu'un enfant est capable d'amitié, disait-il, il n'est plus question que de tourner son cœur vers des personnes qui lui soient utiles. L'amitié le mènera presque à toutes les choses qu'on voudra de lui ou à un lien assuré pour l'attacher au bien. »

Mais comment obtenir cette amitié des enfants ? Le seul moyen de se les attacher, c'est de les aimer sans faiblesse, d'être doux avec eux, de leur prouver par des effets une bonté vraie, généreuse, dévouée. « C'est d'abord, dit saint Ambroise, par une raison calme, puis par une tendre bonté que l'on peut gagner l'affection ; cette bonté, qui est populaire, charme tout le monde, et rien ne s'insinue plus facilement dans les cœurs. » Là, réside tout le secret de gagner les hommes et de les faire agir à son gré.

L'éducation de la volonté est une chose qui se passe principalement entre l'enfant et son guide spirituel ; celui-ci, comme représentant de Dieu, y joue un rôle bien important. « Si j'osais, dit M. Ch. Sainte-Foi, je l'appellerais un professeur de volonté. » C'est lui, en effet, qui mieux que tout autre, apprend à l'enfant la science de vouloir, parce que connaissant tous ses penchants, toutes ses inclinations, toutes les proportions de son cœur, il voit les endroits faibles de l'âme qu'il faut fortifier par les secours de la religion.

Que deviendrait l'enfant, si l'on ne s'appliquait surtout à former sa volonté au bien en lui inspirant, par des enseignements salutaires, la noble et généreuse habitude de vouloir ce que Dieu, la conscience, le devoir, sa position demandent de lui ? Sans cela, que serait-ce que la vie ? Souvent frappé des beautés de la vertu, et déjà sur le point d'y atteindre, il sentirait son cœur s'y porter, et comme prêt à agir conformément à cet attrait instinctif ; mais la force lui manquerait toujours pour accomplir les plus heureux desseins. De là, ces désirs si fréquents, mais si vains, ces résolutions toujours renouvelées et toujours impuissantes. Car pour suivre efficacement le mouvement d'un cœur qui sait voir et goûter le bien, il faut une force intérieure qui soit disposée à tout pour en venir aux actes *positifs*. La vertu est à ce prix.

Ce qui manque à la plupart des hommes, c'est bien moins la vue du bien et la propension instinctive à l'accomplir, que l'énergie qui sait commander aux sens, faire taire les passions, dire à tous les obstacles : « Non ! » et se tourner du côté de la vertu, en lui disant : « Oui, je serai fidèle, je le veux, quoiqu'il m'en coûte !... »

Lorsque notre divin Maître désirait accorder une grande faveur, opérer un prodige ; lorsqu'il proposait les voies de la perfection, les grâces du salut et la gloire du ciel, il n'offrait tous ces biens qu'à une volonté courageuse et déterminée. C'était toujours : « *Voulez-vous ! Si quelqu'un veut... Voulez-vous être guéri ?... Si vous voulez entrer dans la vie...* Comme si la volonté était la clef de tous les biens de la terre et du ciel.

Qu'est-ce qu'un jeune homme qui n'est pas avant tout formé à vouloir ? Il n'a ni suite dans ses pensées, ni vigueur dans ses sentiments, ni solidité dans ses goûts et ses affections, ni persévérance dans sa conduite. On le verra commencer toujours, et n'achever jamais ; promettre le bien et retomber dans le mal. Les bons désirs ne lui manquent pas, mais ils sont stériles : « de sorte qu'on peut le comparer à ces soldats en peinture qu'on voit toujours le bras levé et l'épée haute sur la tête de leurs ennemis, mais qui ne déchargent jamais leurs coups. »

Les qualités les plus brillantes de l'esprit, le génie, la fortune, la gloire, tout ce qu'il y a de plus grand dans le monde, qu'est-ce que tout cela sans une volonté forte et persévérante pour faire usage de ces dons précieux ?

— Hélas ! tout est fragile ici-bas, tout peut s'écrouler d'un jour à l'autre ; une seule chose reste debout, au milieu de cet amas des vanités du monde, c'est la volonté forte et généreuse de l'homme vertueux. *Justum et tenacem propositi virum*, a dit Horace.

Quel triste spectacle que celui d'un homme qui ne sait pas vouloir, et devient ainsi l'esclave de la frivolité et du plaisir ! Considérez-le, il cède comme un sol sans consistance sous la pression la plus faible. Le manque de force morale dans sa vie, fait qu'il n'inspire aucune confiance. Ses amis les plus chers ne peuvent compter sur lui. Que dis-je ? le peut-il lui-même ? Livré à ses caprices bizarres et inconstants, esclave du respect humain, il ne sait jamais se déterminer par un effort généreux.

Autour de lui, il voit des hommes résolus, énergiques ; alors se repliant sur lui-même, honteux de sa propre faiblesse, il n'éprouve qu'une confusion profonde. La supériorité morale des autres l'écrase et l'humilie. Eh bien, que cet homme soit mis dans une situation difficile, qui exige un coup-d'œil prompt, une résolution courageuse, quelle sera sa contenance ?

Il ne sait ni soutenir la prospérité qui l'exalte, ni l'adversité qui le renverse, ni la maladie qui l'abat ; il ne peut goûter longtemps le plaisir même dont il abuse ; tout lui devient un sujet de trouble et d'ennui. Est-ce là un homme ? Et qu'est-ce que la société, sa famille, ses amis en peuvent attendre ?

Au contraire, voyez ce jeune homme à qui l'éducation a formé une volonté ferme et persévérante. Il s'avance dans la vie : quel calme, quelle égalité, quel noble courage ! Ne dirait-on pas qu'il y a en lui une force intime, un ressort mystérieux qui sait réagir contre tous les obstacles intérieurs ou extérieurs, poursuivre la loi divine ? Il le possède en effet, ce ressort caché : c'est sa *volonté* aidée d'un céleste secours,

C'est par elle qu'il remplit tous ses devoirs, car c'est par elle qu'il peut *s'abstenir et supporter*.

En l'accoutumant à souffrir, elle le met en état d'exécuter les entreprises les plus difficiles ; car, *qui peut souffrir peut tout oser*, a dit Vauvenargues. Soutenue par la grâce, la volonté affermit en lui ces habitudes qui, selon la belle expression de Bernardin de Saint-Pierre, *sont des câbles qui attachent notre cœur à Dieu*.

La volonté l'initie à la science difficile du commandement, si sa position doit l'obliger un jour à l'exercer. *Gouverner, c'est vouloir*, a dit Lamennais ; *on ne gouverne pas avec des idées, mais avec une volonté ferme et constante*, et avant de commander aux autres, il faut savoir se commander à soi-même.

Enfin, sa volonté donne de la consistance et de la suite à tous ses sentiments : ses affections sont aussi solides que profondes ; son amitié est sûre ; on peut lui confier un secret, et, quand il parle, la plus entière sécurité demeure à ceux qui reçoivent ses promesses.

Il peut faillir, car il est homme, mais ses retours sont prompts, généreux et portent l'empreinte de son énergique volonté, qui semble s'affermir encore par l'expérience de ses fautes. Inaccessible au découragement, il ne se laisse jamais abattre, et la lumière de l'espérance brille toujours pour lui jusque dans les nuits les plus sombres. La mort elle-même ne le consternerait pas ; jusqu'au seuil du tombeau, il trouverait dans son attachement inviolable au bien et à la religion les plus douces consolations.

On dira : Il n'est pas possible à tous d'avoir une volonté énergique. — Principe aussi faux en lui-même qu'il serait funeste dans ses conséquences ! Je veux bien que pour l'imagination, le goût, la mémoire, certains obstacles naturels peuvent entraver leur exercice. Mais pour la volonté il n'en est pas de même, parce qu'elle est comme le caractère distinctif de l'homme, à qui elle est indispensablement nécessaire. D'où il suit évidemment qu'il peut toujours l'acquérir, comme un moyen suprême sans lequel il ne pourrait atteindre sa fin.

Aussi, de toutes les puissances de l'âme, il n'en est pas une seule qui puisse aussi facilement se fortifier par l'exercice.

Exercer sa volonté, en produire des actes fréquents, suivis, réglés, voilà le grand moyen d'éducation pour cette faculté si importante. Du reste, les occasions ne manquent jamais. Qu'est-ce que la vie, sinon un enchaînement continu de devoirs à remplir? Eh bien! c'est par l'accomplissement fidèle de toutes ces obligations si diverses que la volonté se préparera à faire face aux occasions les plus graves.

Mais qui sera là pour dire sans cesse à la volonté ce qu'il faut faire? — L'autorité, la loi, le devoir. — Qui la garantira de l'inconstance et lui donnera l'esprit d'enchaînement et de suite? — L'obéissance.

Oui, l'obéissance! voilà la grande école de la volonté! Mais une obéissance élevée, qui sent qu'elle accomplit un devoir et qu'elle se soumet à l'ordre. L'obéissance! mais une obéissance prompte, qui n'attend pas la menace; une obéissance généreuse, qui n'agit jamais par crainte du châtimement ou de la réprimande; enfin une obéissance aimante, qui puise dans le cœur son principe, sa vie, son aliment et la garantie de sa fidélité. J'ajouterai une *obéissance chrétienne*, qui voit Dieu dans celui qui commande. C'est cette obéissance qui, appuyée sur la parole de l'Evangile, trouve dans l'accomplissement des devoirs les plus obscurs, l'occupation la plus sublime et la plus méritoire, celle de faire le bon plaisir de Dieu.

Qu'il est beau, qu'il est grand d'obéir de la sorte! Mais combien l'enfant obéira avec plus de facilité et d'empressement, s'il voit que ses maîtres sont eux-mêmes par état des hommes d'obéissance, et par conséquent de vertu et de dévouement!

Le Maître de toute sagesse, le Sauveur du monde, passa les trente premières années de sa vie dans l'asile le plus humble et au milieu des plus obscurs travaux. L'obéissance réglait toutes ses actions, et l'Evangile résume sa vie cachée par cette parole qui doit jeter une vive lumière sur l'éducation de la jeunesse: *Il leur était soumis! Erat subditus illis!* Et pourtant cet enfant était un Dieu!! Quelle leçon d'obéissance! Quel enseignement sublime et fécond!

Comme nous venons de la présenter, l'éducation de la volonté est une sève de vie, qui, partant du cœur où elle a son principe, se ramifie dans les autres facultés et passe de là dans tous les actes de la vie, comme la sève naturelle circule et s'infiltré dans la tige, et de là dans tous les rameaux d'une plante, pour se transformer en fleurs et en fruits.

Mais voyez ce qui arrive dans cette végétation d'arbre. La sève, pour s'y maintenir et circuler librement, a besoin d'être protégée par une écorce dure, grossière, et qui ne paraît, au premier abord, d'aucune utilité, quoiqu'elle soit en réalité d'un secours indispensable. En effet, qu'on enlève cette écorce protectrice, qu'arrivera-t-il ? La sève, n'étant plus renfermée, se perdra, se desséchera et l'arbre ne tardera pas à périr.

Or, il y a pour l'éducation de la volonté, qui est cette sève morale de l'enfant, il y a une écorce protectrice et tutélaire, c'est la *discipline*, moyen indispensable à tout enseignement comme à toute éducation. *Toute la force de l'éducation*, dit Platon, *est dans une discipline bien entendue.*

Voilà pourquoi dans toutes les maisons où l'on élève la jeunesse, ainsi que dans toute société bien organisée, il y a ce qu'on appelle *un règlement* écrit, qui est l'expression des principales règles d'une sage discipline, et l'occasion d'une obéissance continuelle.

« La discipline, dit M^{sr} Dupanloup, est la protectrice de la » piété et de la foi des enfants, la gardienne des mœurs, la » garantie des fortes études, l'inspiratrice du bon esprit, la » conservatrice de la docilité, du respect, de l'affection même, » la maîtresse, la dispensatrice et la trésorière du temps, le nerf » de tout règlement, et, quand il faut, la vengeresse des in- » fractions. »

Mais que cette discipline ne soit jamais violente, qu'elle repose sur un sentiment paternel, alors elle ne réclamera l'ordre que pour l'utilité de ceux à qui il est imposé, et elle aimera toujours mieux prévenir le mal que d'avoir à le réprimer.

Une chose qu'on ne doit jamais oublier, c'est que l'enfant est libre, et qu'il faut le porter à vouloir. Or, une discipline trop dure, des coups, par exemple, agissent sur le corps, mais

non pas sur la volonté, qui, dans son sanctuaire intérieur et inaccessible, peut toujours dire : Non, même en subissant l'empire de la force matérielle. L'enfant a toujours une résistance secrète contre celui qui le violente ; et ce refus intérieur, rien ne saurait l'empêcher.

Lorsqu'on parle de *briser la volonté d'un enfant*, il n'est nullement question de détruire ou de forcer cette faculté libre : il s'agit seulement d'user à son égard d'autorité et de persuasion pour lui ôter sa roideur, lui donner cette souplesse qui lui permette de se plier à tous les détails du devoir, en un mot, en faire un instrument docile, qui suive comme naturellement la lumière d'un esprit élevé et l'impulsion d'un cœur vertueux. Entendre autrement cette parole, ce serait tomber dans un étrange abus.

Toutefois, il faudrait bien peu connaître certaine nature de jeunes enfants moins sensibles, pour exiger qu'on n'employât jamais d'autres moyens que ceux qui sont exempts de toute rigueur matérielle. On connaît cette parole de Henri IV à la reine : « Ma mie, vous pleurez quand je donne le fouet à notre » fils, mais c'est pour son bien, et la peine que je vous fais à » présent vous épargnera un jour bien des peines plus grandes. »

Du reste, *la discipline la plus formidable*, dit avec raison M. Laurentie, *peut cacher des vices affreux*. Combien d'exemples n'en pourrait-on pas trouver dans bien des collèges ! Il en résulte que les jeunes gens ne conservent des années de leurs études que des souvenirs pénibles de devoirs, de leçons, de surveillance, de reproches et de punitions, mais rien qui réjouisse le cœur, qui le fasse vivre. Leur adolescence a été une saison défleurie, dépoétisée. Ils n'ont aimé ni leurs maîtres, ni leur devoir, ni la vertu. Leur cœur est demeuré stérile, leur volonté impuissante ; on leur a commandé, on les a punis, mais on ne les a pas formés. Aussi, n'aspirent-ils qu'à ce moment fortuné qui, les délivrant d'un joug odieux et inutile, leur donnera cette liberté imaginaire qu'ils se représentent comme l'idéal du bonheur !

Imberbis juvenis, tandem custode remoto,
Gaudet equis canibusque, et aprici gramine campi.

(HORACE.)

Parmi les bienfaits qu'apporte dans l'éducation une discipline sagement comprise, un des plus remarquables, c'est le *silence*, qui oblige les enfants à *faire attention*. Lorsqu'il est attentif, l'enfant *fait* quelque chose, il dirige ses facultés vers celui qui parle ou qui conseille; il saisit l'enseignement, l'exemple, la pieuse inspiration, il s'assimile l'élément de l'éducation; il fait beaucoup, parce qu'il fait attention.

Or, c'est là, pour le dire en passant, une des habitudes les plus importantes à donner à un enfant. Toute sa vie s'en ressentira. « C'est la force d'attention, dit Blair, qui, le plus souvent, distingue de la foule l'homme doué de grandes qualités. Les êtres vulgaires ne reconnaissent ni règle, ni but dans leur marche aventureuse. Les objets flottent sans lien à la surface de leur âme, pareils à des feuilles que le vent fait voler de tous côtés et disperse à la surface de l'eau. »

« C'est aussi la discipline, dit M^{sr} Dupanloup, qui commande et impose le silence. Or, le silence est une leçon salubre qui assure le succès de toutes les autres. En maintenant le silence en classe, par exemple, la discipline arrête l'élan d'une curiosité indiscrette, ménage à la réponse le temps de parvenir à la maturité convenable, et ne tolère ainsi dans le sanctuaire de la science que des paroles dignes et graves, empreintes d'une douce aménité. »

On croit quelquefois se concilier davantage l'affection des enfants en leur laissant toute leur liberté; quelle erreur? Les enfants possèdent en eux le germe du bien et de l'ordre; ils ont bientôt fait de juger et d'apprécier un maître trop indulgent. Du reste, la crainte de l'impopularité, ici comme ailleurs, est inconciliable avec le devoir; et la manière la plus sûre pour ne perdre ni l'affection, ni le respect des enfants, c'est d'avoir une discipline qui, sans être d'une austérité exagérée, se trouve également loin d'une indulgence qui ne serait que faiblesse, suivant cette maxime de Quintilien: « Que le maître n'ait pas une sévérité trop sombre ni une indulgence trop

» facile, de peur que l'une ne lui attire la haine, et l'autre le
» mépris (1). »

C'est par cette discipline paternelle et salutare que la volonté de l'enfant maintenue dans la ligne du devoir, s'habituerà à y demeurer toujours. Heureuse habitude, arme puissante, expédient fécond dans sa simplicité même, qui lui rendra possibles les entreprises les plus difficiles ! *Car, dans la vie, il y a des voies qui conduisent à toutes choses ; et si nous avons assez de volonté, nous aurions toujours assez de moyens,* a dit La Rochefoucauld.

(1) Non austeritas ejus tristis, non dissoluta sit comitas, ne inde odium, hinc contemptus oriatur. (II. 2.).



AMAND GRESSLY,

le géologue jurassien,

par M. J. BONANOMI. (*)

Mon but, en écrivant ces lignes, est simplement de rendre hommage à la mémoire d'un ami intime et de répandre en même temps parmi mes concitoyens le souvenir de cet ami bien cher, d'un homme dont le nom, uni à celui de Thurmann, restera dans l'avenir un monument de gloire pour ce Jura, notre patrie, que, tous deux, ils ont tant aimé, et pour lequel ils ont usé leur vie par l'étude des systèmes difficiles de la formation de nos montagnes, en y sacrifiant leurs longues veilles, leurs méditations profondes, leurs courses pénibles, leur fortune et leur santé.

Lorsque l'agriculture plus prospère, basée sur les notions bien comprises de la botanique et la sylviculture perfectionnée feront l'honneur de nos vallées et de nos forêts; lorsque la vapeur se précipitera, rapide comme l'éclair, dans les profondeurs de Pierre-Pertuis, entraînant après elle, dociles à son commandement suprême, ces lourdes machines qui, comme les éléphants de Pyrrhus, auraient fait reculer les maîtres du monde, alors qu'ils reliaient Aventicum à Augusta Rauracorum par la route qui a survécu à leur puissance;

(*) Le temps consacré aux travaux ne permit point à M. Bonanomi de donner lecture de cette notice à la séance générale de 1865, mais ces pages dictées par l'amitié ont leur place marquée dans les *Actes* d'une Société, dont Gressly était une des personnalités les plus notables et le plus illustre représentant de la géologie depuis la mort de J. Thurmann. Cette notice, écrite sous la dictée du cœur, offre sans doute des lacunes; nous renvoyons les lecteurs, pour plus amples données, à la nécrologie publiée par M. Lang dans les *Actes de la Société helvétique des sciences naturelles*, de 1865, et à l'article que M. Bachelin a consacré à Gressly dans le *Musée neuchâtelois*, en 1866.

lorsque les Rangiers seront vaincus ; lorsque l'Erguel touchera l'Ajoie, les Jurassiens viendront un jour aux bords de la Birse aux comices de la paix, de l'industrie et de la concorde. Là, au milieu de la plaine fleurie, les jeunes gens élèveront un autel avec les marbres de nos carrières et les blocs de nos minerais ; les jeunes filles le décoreront avec la nielle, le bluet, le coquelicot, la pensée de nos champs luxuriants ; les écoliers apporteront les orchidées de nos combes, l'alchimille de nos gras pâturages, les saxifrages et les primula de nos rochers ; un poète sortira de la foule, et ses vers nous rediront la gloire et les vertus de Thurmann, l'auteur de la *Phytostatique et des soulèvements du Jura* ; puis le barde jurassien entonnera le *Chant de Gressly*, et un immense écho, répercuté par toutes nos montagnes, fera retentir ce refrain bien connu :

Gens de Porrentruy, de Moutier, de Courtelary,
Chantez avec moi le sauvage Gressly.

Amand Gressly est mort, dans la nuit du 13 au 14 avril 1865, d'une attaque d'apoplexie, à la maison de santé de la Waldau, près Berne, où il se trouvait depuis quelques mois pour soigner sa santé, considérablement délabrée depuis son retour de l'expédition du cap Nord.

Retracer complètement sa vie aventureuse, décrire l'activité scientifique qu'il a déployée depuis sa jeunesse est chose, si pas impossible, du moins fort difficile. Il faudrait des volumes, et je dois me restreindre dans les limites de quelques pages. Je me bornerai donc à redire rapidement la vie de l'ami et d'esquisser à grands traits les travaux qui ont placé le géologue jurassien au sommet de la science.

Né en 1814, à la Verrerie de Lauffon, Gressly passa paisiblement son enfance sous les yeux d'une mère douce et aimante qui entourait son fils très chétif des soins les plus assidus. Elle ne pensait guère alors que l'enfant qu'elle promenait aux bords de la Birse, était destiné à une carrière aussi glorieuse, mais aussi malheureuse que celle qui allait s'ouvrir pour Gressly ; la mère ne pouvait prévoir les vicissitudes sans nombre qui hérisseraient la vie de son enfant.

Dès son jeune âge, il fut destiné par ses parents à la carrière ecclésiastique, et c'est principalement pour développer chez lui le goût de cette vocation qu'il fut, ainsi qu'il me l'a dit bien des fois, placé à Lauffon chez le curé Mentelé, qui lui donna d'excellents principes de langue latine, mais qui aussi le soumettait à une foule d'exercices religieux, lesquels probablement ont jeté dans sa jeune organisation le germe de ce penchant au mysticisme qui ne lui a été que trop fatal par la suite.

A 13 ans, on le conduisit au collège de Soleure, où il ne tarda pas à éclipser tous ses camarades par la facilité avec laquelle il saisissait et appliquait les problèmes les plus embrouillés des mathématiques et surmontait les difficultés les plus ardues des éléments du grec et du latin.

A cette époque, le collège de Soleure, loin d'être sur un aussi bon pied qu'à présent, possédait déjà un savant, le professeur Allemann, qui s'occupait beaucoup de botanique. Ce fut le premier maître de Gressly. Voici comment un journal de Soleure, le *Solothurner-Landbote*, s'exprime à cet égard : « Allemann, désirant se composer un herbier, organisait des promenades avec les élèves, et Gressly était un des plus assidus. Son goût se développait de jour en jour ; il collectionnait des plantes, des minéraux, des insectes, et chaque fois qu'on sortait pour une excursion, il revenait avec les poches pleines de toutes sortes d'objets d'histoire naturelle qui étaient pour lui de véritables trésors. »

Gressly, cependant, ne négligeait pas l'étude des langues anciennes, pour lesquelles, en sortant de l'établissement, en 1831, il avait la première note. La composition de sortie avait pour sujet la fabrication du verre à la verrerie de Lauffon, et elle était écrite en vers ! !...

Chose surprenante ! était-ce un présage déjà du sort qui l'attendait ? Il était incontestablement le premier de tous ses condisciples, et le sort voulut qu'il n'eût aucun prix.

De Soleure Gressly fut placé au lycée de Lucerne, qui comptait alors au nombre de ses professeurs le célèbre père Girard, enseignant la philosophie, et Baumann, qui, nommé

tout récemment à la place du poète Erauer, était venu donner un nouvel et puissant essor à l'étude des sciences naturelles. Elève de Ocken et de Schelling, Baumann avait le défaut d'introduire dans son mode d'enseignement un plus grand nombre de considérations purement philosophiques que d'inductions pratiques; de là ses contradictions avec le père Girard et la création de deux partis opposés parmi les élèves : « les girardistes et les baumannistes. » Il va sans dire que notre ami se trouvait parmi ces derniers. Son goût pour les collections ne fit que s'augmenter à Lucerne, et ses excursions, qui n'avaient lieu d'abord que dans l'Unterwald, s'étendirent bientôt au Gothard, où souvent il passait plusieurs jours de suite et n'en revenait qu'exténué de fatigue et les habits déchirés; ce qui, du reste, lui arriva plus d'une fois par la suite.

Gressly ne resta qu'une année à Lucerne. Ses parents ne pouvaient abandonner l'idée d'en faire un prêtre, et, pour eux, l'esprit qui animait le lycée de Lucerne était trop libéral; il importait de le corriger par l'air qu'on respirait à Fribourg, où les Jésuites étaient alors tout puissants. Le jeune homme y fut envoyé, mais il fut bientôt constaté que les Révérends Pères et lui ne pouvaient se convenir longtemps. Ces derniers ne voyaient pas de bon œil se développer en lui cet amour de l'étude de l'histoire naturelle et faisaient leur possible pour l'en détourner. Mais le malin étudiant se vengea par un tour de sa façon. C'était la coutume que les Pères faisaient, à l'improviste, la visite des meubles des élèves qu'ils soupçonnaient de lire des livres non autorisés. Gressly prévoyait pareille visite, et il se prémunit. Un jour, pendant son absence, le Père préfet se fit ouvrir tous les meubles, et avisant une certaine cassette dont il suspectait le contenu, il en fit sauter la serrure, l'ouvrit et — *horresco referens* — la trouva pleine de grenouilles, de lézards, crapauds, serpents vivants et autre charmante vermine. Les captifs délivrés reçurent le pauvre Père d'une manière tellement agréable, lui témoignèrent leur joie par des coassements si doux et des sifflements si gentils, qu'il referma bien vite la cassette et se précipita hors de la chambre

comme si le diable en personne lui était apparu au milieu des hôtes de Gressly. Notre ami ne resta qu'un an à Fribourg; plus tard il ne parlait qu'avec répugnance de cette année perdue pour lui.

De retour à la Verrerie, Gressly fut de nouveau supplié par sa famille d'embrasser la carrière ecclésiastique; mais n'ayant pu s'y résoudre, on décida qu'il irait à Strasbourg pour y étudier la médecine. Mais, comme la langue française ne lui était pas encore assez familière, il voulut faire précéder ses études médicales d'un séjour à Porrentruy. Là, il suivit plusieurs mois comme auditeur les cours scientifiques supérieurs, et eut pour professeur des sciences naturelles M. Thurmann, qui s'était déjà acquis un nom comme géologue. Il fit encore dans cette ville la connaissance de M. X. Péquignot, alors un des rédacteurs de l'*Helvétie*, et qui fut toujours pour lui un conseiller bienveillant et un ami dévoué. Cependant la mauvaise réputation de philosophe, qui déjà de Lucerne l'avait accompagné à Fribourg, n'avait pas tardé à le suivre sur les bords de l'Allaine, et il fut publiquement accusé d'irrégion, parce qu'il se permettait de substituer à son livre d'heures le chef-d'œuvre de Fénelon, *Télémaque*, qu'il lisait à vèpres.

Enfin, tous ces petits désagréments de collégien eurent leur terme, et en 1835 il prenait définitivement ses inscriptions comme *studiosus medicinæ* de l'Université de Strasbourg.

Là, les savantes leçons de Voltz et de Thirria développèrent en peu de temps chez le jeune étudiant ce génie qui le plaça par la suite au premier rang des savants de l'Europe, et qui — disons-le avec douleur — le fit descendre bien souvent dans la misère la plus affreuse! Car Gressly ne vivait pas pour lui; tout entier à la science, le feu sacré le consumait en l'exaltant; il négligeait les détails les plus simples, les plus ordinaires de la vie, pour classer dans l'immensité de son esprit ces conceptions si vastes, ces théories si justes, qui ont fait l'admiration de ses contemporains et porteront son nom à la postérité.

Limiter sa passion pour l'histoire naturelle à l'étude de la médecine était chose impossible pour lui: il fallait un champ

plus vaste à ses méditations, à ses recherches, à ses observations. Au bout d'un an, il revint à la Verrerie, et pendant que Thurmann, à Porrentruy, étudiait le Jura bernois pour en décrire les terrains et donner le jour à son *Essai sur les soulèvements jurassiques*, Gressly se mettait avec zèle et opiniâtreté à l'œuvre ; une collection admirable de fossiles jurassiques (1) recueillis dans sa chère vallée de Lauffon et dans les montagnes des cantons de Soleure, d'Argovie et de Bâle-Campagne, devenait la base de son célèbre ouvrage *sur le Jura soleurois*, qui, d'après Vogt, de Genève, est encore aujourd'hui le principe sur lequel s'appuient tous les travaux traitant de la géologie de la chaîne du Jura.

Ses travaux scientifiques le mirent bientôt en relation avec le célèbre naturaliste Agassiz, de Neuchâtel, qui, reconnaissant bien vite le grand avantage qu'il aurait à s'attacher Gressly, l'engagea à se rendre auprès de lui à Neuchâtel, où il arriva en 1839. Les directions du savant professeur furent d'une utilité incontestable au jeune géologue, mais lui-même rendit de bien grands services à son maître. Car il était extrêmement commode pour Agassiz d'avoir sous la main un jeune homme qui, dans son enthousiasme pour la science, parcourait des semaines entières les vallées et les montagnes du Jura, se contentant de la nourriture la plus grossière, des gîtes les plus communs, et revenant toujours avec des charges de fossiles les plus intéressants et les plus précieux, qui, mis en ordre, classés, déterminés avec la plus grande facilité, dans son cabinet, par le professeur, formaient une des collections les plus complètes des terrains jurassiques, et à côté de cela d'une valeur numéraire dont malheureusement Gressly n'a guère profité.

Pendant l'année qu'il passa à Neuchâtel, il accompagna Agassiz, avec Desor et d'autres amis, au glacier de l'Aar, pour y étudier la théorie des blocs erratiques, et recueillir une masse d'observations atmosphériques d'un très haut intérêt.

Agassiz avait promis à Gressly de l'emmener avec lui en

(1) Déposée à Soleure.

Amérique ; mais il partit seul, emportant la belle collection dont nous avons parlé, qu'il vendit en Angleterre. Gressly fut tellement peiné de ce procédé qu'il en devint malade et que c'est à cette époque qu'il ressentit la première attaque de cette mélancolie noire qui dans la suite le reprit plusieurs fois et le retint alors à la Verrerie pendant deux ans dans un état déplorable et tout à fait voisin de la folie.

Gressly fit une révolution dans la science par la publication de ses théories sur la formation du terrain sydérolitique qu'il attribuait à des éjections volcaniques. Sa manière de voir se modifia par la suite, lorsque les belles découvertes du docteur Greppin, dans les dépôts du val de Delémont, lui eurent démontré que si vraiment on peut admettre une analogie presque complète entre nos bolus et les terrains qui se forment encore de nos jours en Islande, entre les pisolites de Carlsbad et notre minerai de fer, d'un autre côté la présence des fossiles caractéristiques découverts récemment doit faire admettre la provenance sédimentaire du terrain sydérolitique, tout en reconnaissant l'existence, à l'époque de la formation, de nombreuses éjections volcaniques.

Nous arrivons à l'époque où Gressly est consulté pour la construction des tunnels que nécessitent les voies ferrées ; mais ici je dois laisser la parole à M. le professeur Vogt, de Genève, qui, avec l'autorité de la science et de l'amitié, a si bien décrit toute la vie de Gressly dans un article paru dans la *Gazette de Cologne* et dont je crois utile de donner la traduction. Je reprendrai cette notice au moment où, chargé par M. Stockmar des études géologiques du tracé des chemins de fer jurassiens, Gressly revint au milieu de nous pour servir son pays et mourir bientôt à la tâche.

« Quel est le géologue qui, dans la période des trente dernières années, parcourant, le sac au dos, le marteau à la main, les courbes et les vallées du Jura suisse, n'a pas un jour aperçu sortant d'une marnière une figure d'aventurier, avec une barbe hérissée et sauvage, le front élevé, recouvert d'une forêt de cheveux crépus, de gros yeux dardant leurs rayons obliques

sous les gros verres de lunettes à moitié brisées, ce personnage pour répondre au salut du voyageur tirait du fond de son gosier quelques mots incompréhensibles, pour bien vite se remettre à plat ventre sur le sol, fouillant et grattant la marne grise dont il arrachait de temps en temps un objet informe qu'il caressait amoureusement de l'œil et finissait par enfouir dans une de ses larges poches, après l'avoir au préalable bien léché et lavé de sa propre langue. Et le paysan qui passait faisait à peine mine de mettre la main à son chapeau, mais il lui criait de tout loin : « Bonjour, Gressly ! déjà à la besogne ? » A ce salut une voix enrouée répondait laconiquement suivant les dispositions du moment, Gressly se levait et entamait avec le paysan une conversation dans le patois de ce dernier, ou bien continuait à gratter la terre sans plus faire attention au passant qui continuait son chemin.

» Chaque enfant, dans le Jura, connaissait Gressly. Dès sa jeunesse il parcourait les montagnes de la contrée, toujours fouillant, comparant, analysant. Les gens ne comprenaient pas le but de ses recherches, mais la patience, le zèle, l'ardeur avec lesquels il cherchait, leur imposaient. La plupart du temps il n'avait pas besoin d'argent : un chalet sur un pâturage, la maison du paysan au village étaient ses gîtes de préférence.

» Et, le soir, il triait ses pierres, ses huîtres et ses oursins, il transcrivait ses notes et, pour remercier de l'hospitalité qui lui était donnée, de son souper, composé de pommes de terre avec le petit verre d'eau-de-vie, ou de café avec un maigre fromage, il découpait des figurines aux enfants ; de ses doigts habiles, il déchirait dans une vieille gazette des chapelots de crapauds dansants, ou bien avec du pain trituré, des amandes, des noisettes, il pétrissait, taillait des singes, des chiens, des rats dont il complétait les formes et les membres avec des bouts d'allumettes.

» Bientôt sa parfaite et étonnante connaissance des localités et ses observations pratiques sur la composition des terrains le rendirent très utile aux gens de la campagne : à celui-ci il

découvrait une marnière, à celui-là il faisait trouver du sable, mettait un autre sur la voie d'une source cachée, à un autre encore il indiquait les terrains convenables à la culture de telle ou telle plante, et enfin il devenait le conseiller et l'oracle d'une foule de familles dispersées dans les nombreuses métairies des montagnes du Jura.

» C'est ainsi qu'on rencontrait Gressly mesurant les strates, escaladant les crêtes de rochers et remplissant ses carnets des observations les plus multiples, car il prenait note de tout, tous les faits naturels l'intéressaient, mais en particulier la géologie. Dans ces courses aventureuses, il va sans dire que les objets de première nécessité pour la toilette ordinaire lui faisaient défaut ; l'usage du peigne, du savon, de la brosse lui était à peu près inconnu, et si, d'après Liebig, on doit estimer le degré de la civilisation en raison de la consommation du savon, certes Gressly était à son échelon le plus bas.

» L'hiver interrompait les courses. Il arrivait alors à l'improvisiste, chez n'importe quel ami à Porrentruy, à Delémont, à Neuchâtel, à Soleure ou à Olten. Toujours il se trouvait alors une dame charitable qui prenait soin de sa toilette (1), et des amis bienveillants qui lui faisaient déchiffrer et classer ses notes. Mais Gressly était l'homme de bonne humeur, et lorsqu'il se trouvait à la brasserie en bonne compagnie, il n'aurait pas voulu pour tout au monde faire à ses camarades le déplaisir de les quitter. C'est en vain qu'on l'exhortait d'introduire de l'ordre dans ses affaires et de la propreté sur sa personne ; si l'on parvenait à le ranger quelque temps sous ce qu'il appelait « la tyrannie, » il suffisait de 2 ou 3 heures de liberté pour en refaire un demi-sauvage.

» Mais ceux à qui il était donné de pénétrer sous cette enveloppe grossière, y trouvaient renfermé un cœur d'or. On avait

(1) Plaçons ici le souvenir de celle dont la belle âme s'est tout récemment et bien trop tôt envolée aux cieux dont elle était descendue pour apporter la charité sur cette terre.

Et puis une autre encore, pauvre mère de famille, qui lui raccommo-
dait ses bas et ses pantalons, lui lavait ses chemises, qui, pendant 17 ans, fut pour lui la meilleure des sœurs.

vraiment beaucoup de peine avec lui : ses manuscrits ressemblaient à l'auteur, les observations entassées, enchevêtrées les unes dans les autres, les conclusions souvent placées où elles ne devaient pas être, un chaos d'idées jetées au hasard et remplissant cinq ou six carnets délabrés. Desor, qui souvent avait la tâche de mettre l'ordre dans ce dédale, était quelquefois au désespoir de n'y pouvoir parvenir. A force de patience, les *Etudes sur le Jura soleurois* purent enfin voir le jour. On admire surtout dans cet ouvrage capital la manière claire dont l'auteur a su démontrer les relations des diverses chaînes entre elles, avec quelle justesse il compare la stratification des roches jurassiques et en établit le parallélisme avec celle des terrains des autres contrées ; on s'étonne de la facilité avec laquelle Gressly groupe cette multitude de faits géologiques observés dans leurs moindres détails pour en former le relief et l'architecture d'un grand massif.

» Ce premier travail rencontra une approbation générale. Partout, où n'importe quel ouvrage sur la géologie du Jura était en projet, Gressly était appelé et prié de donner son avis. Lorsque, dans les réunions de la Société fédérale des sciences naturelles, un membre quelconque venait d'exposer un système, de lire un travail sur les terrains jurassiques, le président ne manquait jamais de dire : « Et M. Gressly, que pense-t-il de cela ? »

» Ces connaissances des lieux et des choses devaient bientôt être mises en pratique.

» La construction du tunnel du Hauenstein, ce triste monument de la funeste vanité d'un ingénieur d'un mérite à part, cela est incontestable, fut enfin décidée. Gressly, chargé des études géologiques, se mit au travail avec ardeur : il étudia la stratification des roches, leur direction et leur inclinaison jusque dans les plus petits détails, et de cette connaissance approfondie de la surface, il déduisit la construction et la composition de l'intérieur de la montagne avec une telle exactitude que plus tard tous les résultats annoncés par lui se vérifièrent de la manière la plus admirable. Longtemps après l'achève-

ment du tunnel, il survint un procès avec la vallée que le chemin de fer parcourt pour se rendre à Bâle ; les travaux exécutés à l'intérieur de la montagne avaient coupé la source qui abreuvait cette vallée et en avaient dirigé les eaux vers le côté sud. La commission d'experts géologues qui fut appelée, après avoir étudié la question sous toutes ses faces, dut se convaincre que les coupes et profils de Gressly étaient les seuls vrais et rigoureusement exacts. Il n'avait fait aucun mystère de ses observations : il avait méconseillé la direction du tunnel, s'était opposé à sa pente unique vers le sud et avait averti de la présence des schistes inflammables dans lesquels éclata plus tard le terrible incendie qui coûta la vie à tant d'ouvriers. L'ingénieur Etzel, cela se comprend, ne pouvait pas le souffrir, parce que Gressly s'opposait à ses idées par des raisons que la suite vérifia de point en point. Rencontrant un jour le laborieux et consciencieux géologue enfoncé dans la marne au fond de la galerie. « Jetez-moi ce c.....n dehors ! » cria-t-il aux ouvriers.

« Si le pauvre Gressly avait eu un équipage à quatre chevaux et lorgné de loin le tunnel, au lieu d'en constater toutes les couches, peut-être, disait un actionnaire, M. le conseiller supérieur des travaux public, de Etzel, aurait-il suivi ses conseils et épargné un petit million à la Compagnie.

» Malgré le mépris dont Etzel avait accablé Gressly, le Hauenstein avait prouvé de quelle grande valeur étaient ses études locales. Aussi, lorsqu'il s'agit du tunnel entre la Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, Gressly fut appelé, et cette fois, ingénieurs et constructeurs courbèrent leur volonté et même leur expérience devant la science du géologue, qui établit à l'avance, à un mètre près, quelle sera l'épaisseur de la roche compacte, celle des schistes et celle des marnes ; il indique avec sûreté les sources intérieures qui peuvent par la suite être réunies et utilisées pour abreuver la métropole de l'horlogerie. C'est sur ses indications qu'on fixe les pentes, qu'on établit les cahiers des charges, qu'on fait les devis, et la coupe de Gressly, prise uniquement sur indications extérieures, ne

subit aucun changement de la plus petite importance par la construction du tunnel lui-même !

» Tout ce que nous venons de dire doit nous prouver que Amand Gressly est sans contredit le premier géologue du Jura, la plus haute autorité dans le domaine des terrains jurassiques.

» Mais là ne sont pas limités ses travaux.

» La fréquentation des ouvriers anglais au Hauenstein avait développé chez Gressly une passion terrible, qu'il fallut toute la patience et le dévouement de son ami, M. le professeur Desor, pour combattre. Celui-ci, avec un soin tout paternel, le prit chez lui, puis l'emmena en Italie aux bords de la Méditerranée, à Cettè, où l'amitié d'une part et le climat délicieux de l'autre ne tardèrent pas à opérer un heureux changement, et Gressly redevint l'observateur assidu d'autrefois. Il profita de son séjour près de la mer pour se livrer entièrement à l'étude de la vie des animaux marins. Bientôt il fut connu des pêcheurs, des matelots, des douaniers et de tout le monde, à Cettè, aussi bien que dans le Jura bernois. Il avait établi sa ménagerie sur la terrasse de la maison qu'il habitait, après s'être procuré des bords partout où il avait pu en découvrir. Son but principal était de rechercher le minimum et le maximum de l'eau salée, nécessaire à l'existence des huîtres et autres mollusques. Il était risible de voir avec quelle naïveté il invitait les amis qui le visitaient et même les dames à goûter le liquide salé de ses aquarium en miniature, dont la plupart étaient établis dans certains vases qu'il est inutile de nommer... Pour Gressly un pot était un pot.

» Quelle magnifique dissertation que ces Etudes que Desor a publiées dans son « Album de Combe Varin (1). » Dans un langage énergique dont une foule d'expressions et de tournures de phrases prises dans le dialecte de Soleure ont ravi plusieurs de nos amis philologues allemands distingués. Gressly décrit les conditions de la vie des animaux marins, sous le rapport des relations extérieures, de la formation du sel, de la fixation

(1) Maison de campagne de M. Desor.

des parties constitutives dissoutes dans l'eau de mer. C'est une œuvre vraiment classique, autant par la forme que par le contenu, à laquelle on n'a qu'un seul reproche à faire, qu'un seul regret à exprimer, c'est que la deuxième partie n'est pas achevée, parce qu'il manquait la voix qui chaque matin disait à Gressly : « Aujourd'hui tu écriras deux pages, tu reliras les » deux qui sont écrites et corrigées de hier et tu les copieras, » afin de pouvoir une fois terminer et publier. » Cette voix d'avertissement manquait parce que le service des chemins de fer du canton de Berne avait appelé Gressly dans le Jura pour y procéder aux études du tracé, et malheureusement le directeur des chemins de fer n'avait pas le droit de lui imposer le tuteur qu'il lui aurait fallu. »

J'interromps ici M. Vogt, en faisant remarquer que ce ne sont pas précisément les études géologiques du tracé des chemins de fer jurassiens qui ont interrompu Gressly dans la rédaction de la seconde partie de son travail sur les animaux marins ; c'est plutôt l'expédition scientifique du cap Nord.

Gressly travaillait chez Desor, lorsqu'arrivèrent les propositions du docteur Berna, de Francfort, qui préparait l'expédition dont nous venons de parler, et qui, désirant qu'elle fût du plus grand rapport possible pour la science, voulait s'entourer d'hommes compétents et surtout courageux.

Il fut convenu qu'on partirait en 1862, et Gressly, invité d'en faire partie et ne voulant pas manquer cette belle occasion d'étudier du nouveau et de comparer ses observations recueillies sur les côtes de la Méditerranée avec celles qu'il pourrait faire dans les fiords de la Norvège, se rendit à Francfort chez le riche et généreux Berna, où ne tardèrent pas à le rejoindre les amis qui devaient l'accompagner dans ce lointain et périlleux voyage. Parmi eux se trouvait le professeur Vogt, de Genève. Il y avait un peintre, des géologues-paléontologues, un botaniste, un chasseur, tous hommes robustes et dévoués, qui allaient affronter les périls d'une mer toujours tourmentée et les rigueurs de la température des contrées boréales, afin de doter l'Europe d'un recueil d'ob-

servations des plus importantes et intéressantes sur ces plages si peu connues.

J'ai publié dans le temps les correspondances que Gressly adressait à M. le docteur Greppin et à moi depuis la Norwége, le cap Nord et l'Islande.(1) On a pu y voir dépeint à chaque ligne le caractère de notre ami : science profonde, esprit de comparaison et d'observation développé au plus haut degré, et à côté de cela un amour fervent de la patrie ; car rien ne pouvait lui faire oublier ses chères montagnes du Jura et ces Alpes qu'il avait tant parcourues ; il retrouvait sous ces latitudes élevées les Diablerets avec leurs schistes mouvants, les horreurs des Surènes, les solitudes de la Via Mala, les lacs alpins et la verdure de leurs coteaux et même la cluse de la Verrerie à Bärschwiller. L'expédition Berna eut la chance d'aborder à l'île Jan Mayen, ce à quoi n'avait pu réussir, deux ans auparavant, le prince Napoléon, et le bonheur surtout d'y séjourner assez longtemps pour y recueillir des observations plus exactes que celles qu'on possédait jusqu'alors sur la nature de ses roches, sur sa faune, ses glaciers et sa température. De Jan Mayen, Berna se dirigea sur Reykiavick, « cette pauvre petite capitale de l'Islande, » comme l'appelait Gressly qui retrouvait dans ce pays si curieux, si bouleversé par les éruptions volcaniques, la plus frappante analogie avec les terrains sydérolitiques et les bolus de la vallée de Delémont.

Le retour fut aussi heureux que le départ, sauf que Gressly eut les pieds gelés, ce qui nécessita pour lui un séjour prolongé de quelques semaines en Ecosse. La première question qu'il me fit en me revoyant après une si longue absence fut celle-ci : « Que fait mon père ? » Le lendemain nous partions pour la Verrerie et l'on peut juger quelle fut la joie du vieillard !

Je n'ai pas tout dit sur le voyage au pôle nord et je ne puis m'empêcher de reproduire encore le récit de M. Vogt.

« Je suis tombé d'une tyrannie dans une autre, » disait Gressly en soupirant, un jour qu'il se promenait sur le pont

(1) Nous publions la plus importante de ces lettres à la suite de cette notice.

de notre bon vaisseau le *Joachimhinrich*, « l'un veut d'une manière et l'autre d'une autre ! Ici il faut me laver avant de rentrer à la maison, et à Neuchâtel on exigeait que je me lave pour sortir. »

« Mais c'était un fidèle et laborieux compagnon de voyage. Il était heureux lorsque, assis au milieu d'une multitude de boîtes et de caisses à cigarres, il pouvait examiner ses pierres, classer ses plantes desséchées, surprendre les allures des animaux marins. Comme une chatte son petit, il transportait de coin en coin « son établissement ; » il suspendait dans la chaloupe et à toutes les vergues des pots où il cultivait des baies dont il voulait naturaliser la plante dans les tourbières du Jura, et lorsqu'il ne pouvait sauver ses amours du balai, des matelots ou des exigences du service des voiles, il ramassait tout en un tas et le cachait dans sa cabine où il y avait de tout et où l'on ne pouvait rien trouver.

» Sur le vaisseau même il savait se livrer à ses habitudes démocratiques, et souvent il se déroba à notre société pour aller jouer aux dés avec le cuisinier, ou discourir avec les matelots et leur donner des explications scientifiques sur des choses dont ils n'avaient de leur vie entendu parler. »

L'année 1863 fut consacrée par Gressly aux études géologiques du tracé des chemins de fer jurassiens. L'aperçu général sur les formations jurassiques de notre contrée et sur les terrains tertiaires des vallées a été publié avec le rapport de la Direction des chemins de fer. Quant au travail de détail, il est terminé de Bienne à Courrendlin, et il serait bien à désirer que la Direction le publiât.

C'est une étude complète et détaillée de l'orographie des terrains jurassiques et tertiaires, contenant les données les plus précieuses sur la géognosie et l'hydrographie de toute la série si luxurieusement développée sur le parcours de toutes les lignes projetées.

Le Mont-Terrible et les combes oxfordiennes et kupériennes des Malettes et de la Combe qui seront traversés par le tunnel ont été l'objet de recherches scrupuleuses, dans lesquelles j'ai

eu le plaisir de l'accompagner. Toutes les notes sont prises, les profils et les coupes minutés dans ses carnets ; il ne reste plus qu'à les corroborer et rédiger le rapport. De ces observations minutieuses, il appert que le tunnel des Rangiers traversera des terrains identiques à ceux du Hauenstein, sans cependant, vu sa direction et son altitude, risquer d'entamer trop profondément les marnes et les schistes liasiques si dangereux, ni de détourner aucune source.

Je ne dois pas passer sous silence une expertise à laquelle il fut appelé à son retour du cap Nord par M. Kaiser, de Grelingue, afin de vérifier la provenance des sources du Belsmühle, au-dessous de Seewen, destinées à l'alimentation des fontaines de la ville de Bâle. Ayant dû l'accompagner dans cette excursion, j'assistai à la visite officielle des levées qui fut faite par la commission d'experts bâlois, qui comptait dans son sein des géologues et ingénieurs distingués, entre autres MM. Muller et Mérian. Gressly démontra à ces messieurs, jusqu'à l'évidence, que les sources dont il s'agissait proviennent du haut plateau de Hochwald, et, suivant les strates des roches astartiennes et coralliennes qui encadrent la combe, se réunissent en abondance au Belsmühle, et qu'elles ne peuvent être, comme on le prétendait, le produit des eaux du village de Seewen, qui viennent se perdre au-dessus, dans les empoissements de l'ancien lac de ce nom. Cette entreprise gigantesque, puisqu'elle coûtera près de 2 millions, doit donc sa réalisation à l'autorité de la science hydrographique de Gressly, et l'humble savant de la Verrerie aura par là un titre bien mérité à la reconnaissance de la ville de Bâle.

Il me reste à parler de l'époque la plus triste de la vie de mon pauvre ami, celle de l'année qui a précédé sa mort.

Il venait de terminer la campagne des Rangiers, où il avait été occupé plusieurs semaines avec l'ingénieur Schmid qui établissait les plans, les profils et topographie de la montagne que devait traverser le tunnel projeté. L'automne était déjà avancé et il aurait aimé passer l'hiver à Delémont, au milieu d'amis qui l'auraient encouragé, auprès du docteur Greppin

dont l'ascendant bienveillant l'eût conseillé et dirigé ; auprès de Kaiser, cet homme généreux dont l'hospitalité dévouée, l'amitié sincère ne se sont jamais démenties pendant tout le temps de sa terrible maladie; auprès de moi qui, comme Gressly, le connaissais à fond, l'aurait « forcé » au travail ; dans le voisinage de la famille Quiquerez toujours si prévenante pour lui..... et puis encore une autre personne à laquelle il pensait sur les bords enchantés de la Méditerranée, dans les profondeurs du tunnel des Loges, au milieu des glaciers et des moraines de Jan Mayen, dans les solitudes désolées où seuls les geisiers de l'Islande donnent un simulacre de vie à la nature désolée, au sommet des dômes oolitiques des chaînes du Jura, à Porrentruy, à St-Imier, à Delémont et jusqu'au fond de la cellule où il enfouissait son désespoir à la Waldau !...

Il n'en fut pas ainsi ; la Direction des chemins de fer l'appela à Berne où, pendant tout l'hiver, il ne fit rien ou peu de chose. Puis, tout-à-coup, au printemps il fut assailli par deux causes de chagrins bien poignants : lorsqu'il s'agit de régler son compte à Berne, il fut placé dans la catégorie des ingénieurs les moins payés et encore lui avait-on compté des quarts de journée !... Lui, qui espérait apporter à son vieux père un petit pécule, il arrivait les mains vides, et pour assister à l'enterrement du vieillard qui venait de mourir presque subitement à la Verrerie.

C'en était trop pour l'organisation de Gressly. Il arriva un jour, triste et morne, chez Kaiser, à Delémont, et n'en sortit plus que plusieurs mois après, lorsque cet ami fut convaincu que le dévouement et les soins les plus assidus ne suffisaient plus pour tirer le pauvre malade de sa noire mélancolie et qu'il fallait le remettre entre les mains de ceux qui ont la triste mission de guérir les plus malheureux d'entre les malheureux !

Je termine en citant Vogt une dernière fois :

« Les impressions de son jeune âge s'étaient profondément gravées dans son esprit. Libre penseur sous tous les rapports, Gressly était sujet à des réminiscences de pratiques auxquelles il avait été astreint par les jésuites. Alors il gémissait sur ses

péchés, le mauvais esprit l'assiégeait, des fantômes diaboliques figuraient, autour de son imagination frappée, le jugement dernier ; ces hallucinations étaient même assez fréquentes et nécessitaient quelquefois des soins médicaux.

« C'est ainsi, continue M. Vogt, que je le trouvai l'automne dernier à l'hôpital de la Waldau, à Berne. D'abord il me lança des regards effarouchés, comme s'il craignait que je vinsse pour le gronder ; mais lorsque j'eus amené la conversation sur le chapitre de la géologie, sur ses nouvelles études dans le Jura, sur le désir de notre ami commun Berna de l'avoir près de lui pour découvrir des sources dans une de ses campagnes, alors sa figure s'éclaircit, son œil brilla et bientôt il fut à son bureau, dessinant et donnant des explications sur les dispositions et la composition géologique des terrains de Büdesheim et des environs. Seulement alors je le questionnai sur sa maladie. « Ce sont des hallucinations, me dit-il, je le sais bien, ce sont des sottises qui dansent dans mon cerveau ; mais c'est plus fort que moi, et quand même je suis persuadé de la non existence de ces diables et de ces sorcières, je les vois tout de même et certainement je deviendrai une bête fossile des temps jurassiques, un ichtyosaure, et autre chose. »

» Son état donnait les meilleures espérances, une amélioration semblait se montrer, lorsque tout-à-coup, après une promenade, il fut frappé d'une apoplexie foudroyante. »

Nous avons perdu en lui un ami qui nous était bien cher et que nous regretterons toujours.

Il a dans le temps composé lui-même son épitaphe. Puisse-t-elle un jour être gravée dans le marbre de Soleure !

GRESSLIUS INTERIIT, LAPIDUM CONSUMPTUS AMORE,
UNDIQUE COLLECTIS NON FUIT HAUSTA FAMES ;
PONIMUS HOC SAXUM ; ME HERCLE, TOTUS OPERTUS
GRESSLIUS HOC SAXO NUNC SATIATUS ERIT.

Une lettre de Gressly.

Hammerfest, 8 août 1861.

Mes chers amis !

Je profite du temps pluvieux et calme, qui nous empêche de sortir du port de Hammerfest, pour terminer ma relation de notre voyage au Cap Nord. Nous sommes partis le 1^{er} de ce mois, à 5 heures du matin, de Hammerfest, par un temps très beau, légèrement nuageux, à la remorque du bateau à vapeur *Gler*, dont le capitaine nous a rendu gratuitement ce bon service. Sans lui, nous n'aurions pas pu atteindre la station de Gjesvaer, près du Nord-Cap, vents et courants nous étant totalement contraires, en venant du nord-est ; le câble qui nous relie au vapeur se casse même une fois en route, sans cependant donner lieu à un accident fâcheux, sinon un peu de retard. Nous mettons neuf heures pour traverser les Soroë-Custad, Havae et Marsoësunds, qui décroissent, en s'ouvrant sur la pleine mer, les diverses îles et presqu'îles de la terre ferme et de l'île plus importante de Mageroë, qui se termine par le Cap Nord, que l'on dit avoir usurpé sur deux autres points, le Kneivs-Kjieroddon à côté de lui, et sur le Nord-Kyn sur terre ferme, à l'est du Nord-Cap, le rang et la gloire de fournir la pointe la plus septentrionale de l'Europe ; mais la différence n'est pas bien appréciable dans ces rangées de caps à pics qui s'étendent dans la mer Glaciale toujours agitée et tourmentée, et terminent les plateaux onduleux de la Laponie, comme ceux du Jura bâlois et argovien, ou de l'Albe wurtembergeoise, ou ceux du Jura français voisins. Les couches de gneuss et de granit métamorphique plongent vers l'intérieur aussi bien stratifiées que celles de notre Jura ; de loin on croirait distinguer les différents étages de l'oolite et des lias par les bandes différemment colorées en blanc, rougeâtre, noir, etc. Les îles ne forment que des lambeaux détachés des plateaux déchirés du continent, et quelques-unes sont inaccessibles, ne formant que des pics à parois verticales et même surplombantes, étant rongés à leur base par l'océan, sans relâche depuis les éternités ! Il en est de même des côtes ; peu de points offrent des entailles d'où l'on puisse monter sur le plateau, situé à 800 à 1000 pieds au-dessus de la mer. Cependant, le 2 août, nous entreprenons l'ascension du Cap Nord. C'était le seul beau jour, un ciel pur, que nous avons attrapé par hasard, qui nous était réservé par le Ciel pour couronner notre voyage aux régions polaires, cadeau rarement accordé aux touristes. Eh bien ! nous commandions une de ces longues pirogues de pêcheurs norvégiens, aux extrémités fortement relevées et recourbées en becs, n'ayant qu'une seule grande voile quadrangulaire qu'il faut rebaisser et relever pour chaque changement de direction, opération assez longue et pénible. Ajoutez-y des rames

minces avec une aile étroite, ressemblant plutôt à des pelles de fourneau qu'à des rames, et vous avez votre pirogue avec laquelle les Norvégiens prétendent enfoncer les bateaux à vapeur. Après avoir attendu en vain toute la matinée, notre barque arrive avec 4 bateliers et les rames, et nous partons enfin à midi, ainsi que notre petit bateau à voiles, qui bientôt devance notre célèbre pirogue, à la surprise de nos pêcheurs, et arrive en bonne destination avant nous autres dans l'anse de rochers qui nous conduira du Tufjord par un ravin au plateau du Nord-Cap. Nous passons ainsi de Gjesvaer devant les îles de *Stappen*, prismes presque inabordables et habités par une immense quantité d'oiseaux marins. Nous dépassons ainsi encore une foule d'ilots et d'écueils noircis à la base par les tapis de fucus et blanchis en haut par les excréments des innombrables cormorans, goëlands, etc., et les caps Tunes et de Kneivs-Kjieroddon pour passer dans le Tufjord pour arriver au seul ravin praticable, situé au fond d'une anse de rochers déjà mentionnée. Nous y arrivons à une heure de l'après-midi et nous montons péniblement le long d'un petit ruisseau, tantôt sur un gazon touffu mais glissant et cachant des débris tranchants de granit, tantôt sur des avalanches dénudées à blocs roulants ou sur des tranches de schistes effeuillés aussi détestables que le reste. Tout cela rappelle les passages de nos hautes Alpes, la Meivand, la Furka. Enfin nous gagnons le plateau collineux, où les couches, aussi nettement stratifiées que nos dolomies, marquent selon leur consistance des alternances de petites arêtes âpres, dénudées, et de combes étroites, humides, tourbeuses, remplies d'une végétation correspondante de renoncules, de trollius, d'ériophoron, de vaccinium et même d'une foule d'un champignon (*agaricus muscarius*) rouge au dessus, blanc au dessous, comme notre mort-à-mouche, mais sans racines. De temps en temps l'on voit briller de loin des taches et traînées blanc pur de neige, qui ne sont que du quartz pur en lambeaux, reste de couches ou de filons écroulés. Nous les confondions souvent avec les quelques taches rares de neige disséminées sur les sommets et pentes. Pendant que j'herborisais, mes compagnons se mettaient à la chasse d'une foule de riphuns ou gelinottes qui pirouettaient dans les tas de rocailles avec leurs poussins. On tirait souvent dessus mais presque sans résultat, c'est surprenant, mais tous les oiseaux du Nord paraissent être doués d'une vie excessivement tenace.

Grâce à leur plumage épais, on ne les attrape avec les grenailles que quand on les blesse à la tête. Combien de fois on les croyait raides morts et pouvoir les ramasser à la main, mais au moment de les prendre, ils s'échappaient en s'envolant ou à la mer en plongeant. Cependant trois belles gelinottes étaient le prix de cette chasse continuelle,

qui fournirent un rôti exquis. Avec des chiens d'arrêt l'on pourrait aisément s'en procurer par douzaine et ces gelinottes fournissent un article de commerce important pour Hambourg, l'Angleterre. Pendant l'hiver elles arrivent gelées par milliers. On les conserve aussi en plumes dans des tas de sel jusqu'en mai, sans qu'elles perdent, comme on nous l'assure, de leur qualité. Enfin, après de nombreux détours et circuits, pouvant à peine suivre de l'œil nos deux guides de race mêlée finnois-lapons, qui, malgré leurs charges de provisions de bouche, marchent comme des rennes et nous devancent beaucoup à perte de vue derrière les collines et (?)..... de notre chasse, nous arrivons à 5 heures, en longeant de nombreux étangs d'eau douce ramassée dans les fiords, à la dernière terrasse d'où s'élance le Cap Nord sous forme d'une longue avale (ou oval ?) rétrécie à son origine et élargie à son extrémité. Nous plongeons notre œil dans les abîmes de 800 à 1000 pieds, qui nous séparent de l'immense océan boréal dont nous n'entendons plus le mugissement et dont nous distinguons à peine le mouvement oscillatoire. Il reluit dans des rayons magiques du soleil qui le colorent de mille nuances. Des parties agitées et sombres contrastent avec les régions calmes, luisantes et reflétant les feux du ciel. C'était le même phénomène que sur nos lacs, mais sur une surface occupant les deux tiers et plus de notre horizon immense. Nous nous asseyons près du signal, composé d'un simple pieu de bois enclavé dans un tas de blocs de pierres amoncelées, portant une foule de noms, fixé au bord de l'extrême jointe de la paroi verticale immense qui se dresse à pic sur la mer et même surplombe. Des crevasses immenses et sombres la déchirent de tous côtés et le cap succombera à la fin à la lutte incessante des éléments. Quelques ruines indiquent la place d'une ou de deux huttes grossières, formées de dalles, qui abritaient probablement dans le temps les géomètres géographes, mais ne pouvaient plus donner aucun abri. Mais nous n'en avions aucun besoin, nous reposions très bien sur le sol composé de débris menus de rochers, parsemés çà et là de quelques jolis gazons de silène (acaulis) et de saxifraga et d'un salix dont la taille n'excédait pas la longueur du doigt. J'ai ramassé tout ce petit jardin dans mon mouchoir pour le faire figurer si possible sur une de nos tables. C'est là que nous faisons notre dîner le plus splendidement possible. Il se compose d'un jambon parfumé de Hambourg et d'une saucisse idem de Francfort, arrosés d'une bouteille de vin de Xérès, deux autres de bière (4 autres cassèrent en route), et enfin deux bouteilles de Champagne accompagnaient nos chants et nos souhaits pour la patrie éloignée et tout ce qu'elle renferme de bien et de beau dans son sein. Enfin, nous fixons et lions solidement une bouteille de Champagne vide au sommet du pieu, en y renfermant un billet portant notre adresse et une invi-

tation au premier visiteur futur. Nous jetons encore un coup d'œil sur l'Océan et nous plongeons au loin derrière une barrière de brume, qui enveloppe les îles du Spitzberg et de Boeren-Island et la Sibérie occidentale, situées à 80 milles allemands de nous au Nord. A 6 heures du soir, nous quittons le cap, et arrivons à 10 heures du soir à nos bateaux et à minuit au bord de notre vaisseau, après une marche de douze heures. En route, comme pour nous saluer avec ses derniers adieux, le Cap Nord nous surprenait avec une canonnade sublime. Nous doublions le Tufjord, lorsque derrière nous, nous entendons un fracas saccadé et en y jetant nos yeux (*steteruntque comæ, vox faucibus hæsit*), nous voyons s'écrouler du sommet du cap Tunes dans les abîmes de l'Océan, une masse énorme, plusieurs mille tonnes de rochers depuis la hauteur de quelques 100 pieds. C'était le fracas d'une mine immense en explosion. Bientôt la mer rebondissait en sifflant et engloutissait la majeure partie de cette avalanche énorme ; des nuages épais se soulevaient comme par une canonnade de batteries entières et voilaient peu à peu toute la montagne et se répandaient par le fiord. J'en réponds, bien des Anglais, qui passaient en vain parfois des semaines entières par ici pour voir le soleil de minuit caché par les brouillards, bisquerront d'apprendre notre fortune doublée d'un beau soleil et d'un sabbat aussi éclatant. Nous revenons donc à minuit à bord et le jour suivant (4 août) fut un jour de repos forcé tant par nos fatigues que par l'ouragan effréné qui tempêta jusqu'au lendemain. Le temps se calmant, on chassa encore l'après-midi sur les récifs des îles Stappen, et ce n'est que le 6, après-dinée, que nous pouvons repartir pour Hammerfest, par une belle brise qui nous mena en neuf heures dans cette ville extrême du Nord, où nous arrivons à 4 heures du matin suivant. En route nous avons repassé à peu près les mêmes terres, fiords, comme en allant au cap, nous nous étions égayés par les ébats de colonnes énormes de goëlands, etc., qui persécutaient des bancs de *Seyes*, espèce de morue, aussi immenses, en bataille réglée et de connivence avec huit barques de pêcheurs qui jetaient leurs filets, cependant sans le résultat espéré, car les poissons suivaient une marche contraire aux avis de leurs ennemis bimanés et chaque coup ne donnait pas plus d'une douzaine. Après, nous observons encore des fata morgana magnifiques et nous nous réveillons à Hammerfest. Nous resterons ici jusqu'à ce que le ciel nous permette de sortir de ce golfe tranquille, où nous respirons un air imbibé d'émanations d'huile de morue sans doute très saine, mais abominable pour nos nez délicats. A côté de cela, pluie et brouillard épais.

Nous sommes ennuyés de cela, malgré les visites des capitaine

russe à M. Herten et du *préfet-vicaire-apostolique Djunkowkoï*, converti russe, à la figure tongouse, un pêle-mêle original de toutes les opinions, qui voyage d'île en île entre le Groenland et la Norvège pour la foi catholique. En attendant, recevez nos derniers adieux depuis la Norvège. Nous sommes près d'aller en Islande par Jean Mayen, etc. Il ne faut que du bon vent, j'ai pensé déjà à votre recommandation à ramasser les graines des plantes utiles ; mais en général il n'y en a pas encore de mûres. Cependant je rapporterai quelques variétés cultivées, de seigle, etc., d'Archangel et de la Norvège. Je n'ai pas entendu parler d'un chêne particulier à ce pays, le seul arbre que j'aie vu de ce genre, était un buisson grimpant et accroché aux rochers de Stavanger. Les forêts que j'ai vues, ne m'ont pas paru mériter non plus leur renommée. Cependant l'on pourra s'adresser au jardin botanique de Christiania, qui échangera avec plaisir ses graines avec les nôtres. Cela sera beaucoup plus simple et plus sûr que les ramasses faites sans conséquence et sans connaissance par un voyageur par trop nomade comme moi pour le moment. J'ai fait la connaissance de plusieurs naturalistes norvégiens qui se prêteront bien volontiers à nous arranger diverses collections en échange de nos fossiles, etc., etc., comme surtout MM. Damilsen et Koren, à Bergen, et M. Normann, forestier à Tromsø. Le peu que je pourrais rapporter n'aura pas d'autre valeur que celle de réminiscence, comme nos plantes séchées surtout. Les morses n'existent plus en Norvège et les phoques y sont peut-être plus rares qu'en Danemarck, aussi n'en avons-nous vu que de loin quelques exemplaires. De la glace n'existe que dans les glaciers, il n'y en a pas de trace. Aucune aurore boréale n'est venue briller encore sur un ciel hyperboréen. Nous espérons rencontrer toutes ces merveilles autour de Jean Mayen et d'Island, peut-être encore des glaces flottantes avec des blocs erratiques et quelques ours blancs égarés de Spitzberg. La plus grande journée de ma vie, c'est-à-dire du 5 juillet au 29, vient de se terminer. Nous avons le soleil de 1 1/2 h. du matin jusqu'à 10 1/2 du soir. Vos bonnes nouvelles m'ont singulièrement satisfait et je vous remercie de tout mon cœur, surtout pour les nouvelles de Bonanomi sur mon père, etc., à la Verrerie. M. Vogt nie d'avoir envoyé quelque chose au *Handels-Courier*. Il se peut que sa dame a mis quelques notions de ses lettres à la disposition du publiciste, mais je doute fort ce quolibet sur mon compte. J'en accuse plutôt M. Desor, qui aura amplifié mes petites observations sur le chapitre des Bergenèses (1) et Moldaises, qui cependant en général n'at-

(1) Femmes de Berghen et de Molda.

teignent pas la beauté et la fraîcheur des blondes Hambourgeoises. Mes amies en Suisse n'auront cependant pas à craindre la comparaison ; pour sûr ! Je vous prie donc de les saluer de mon cœur encore entier. Je n'ai pas destiné à la publication mes lettres à la hâte et sans ordre et ne formant qu'un pauvre petit journal, maigre et chétif. Vous choisirez dans ce ramassis ce qu'il vous plaira de faire connaître par votre feuille à nos compatriotes et amis. Je suis du reste très sensible au bon accueil que ces notions abrégées trouvent dans le public et je suis sensible aussi à l'amitié d'avoir envoyé des compliments aux diverses connaissances particulières. Je vous prie d'en envoyer aussi des échantillons à MM. les professeurs Lang et Allemann, à Soleure ; à M. Adolphe von Arx, notaire à Olten ; à M. Charles Lützelschwab, à Rheinfeld ; M. Banza, conseiller à Liestal, etc. MM. les curés Cartier, à Oberbuchsitzen, et Bläsi, à Aarau, sans doute aussi à mon père, si cela ne vous donne pas trop d'embarras.

Je vous prie aussi d'envoyer le billet ci-joint à mon père, Xavier Gressly à la Verrerie de Laufon.

Je vous salue jusqu'à nouvel ordre, de tout mon cœur, et tous nos amis et amies.

Hammerfest, 8 août 1861.

Votre dévoué,
A. GRESSLY.

P.-S. Nous nous portons tous à merveille.



SOUVENIRS D'ITALIE.

Pompéi,

par M. A. KRIEG.

O murs de Pompeïa, poétique séjour,
Lieu saint et vénéré qu'habita tour à tour
Tout ce qui fut grand dans le monde,
Tu ne retentis plus de gloire ni d'amour.
Pas une voix qui me réponde,
Que le bruit plaintif de cette onde
Où l'écho réveillé des débris d'alentour !

LAMARTINE.

Tout voyageur rapporte avec lui, à côté de ses souvenirs et impressions, le besoin souvent ridicule d'en accabler les alentours et la postérité ; notre siècle est inondé de pareils livres. Heureusement que beaucoup d'écrivains paient leur caprice d'être auteurs en croupissant dans l'oubli. — Ce caprice, je le comprends, je l'aurais partagé même, si une petite expérience ne m'avait convaincu qu'il est presque sans fruit. En effet, jamais description, même simple et vraie, n'a donné une juste idée des merveilles dont la main de la Providence a semé le monde. Je me souviens d'avoir, enfant encore, voyagé en imagination dans les contrées fortunées qu'il m'a été donné de parcourir depuis en réalité. Mais Rome réelle n'a pas ressemblé à la Rome des poètes et des voyageurs. — Florence que j'ai rêvée quand l'histoire me parlait des Médicis, n'a point répondu à mon idéal. — Naples, que moi aussi, j'ai désiré voir pour pouvoir mourir, a été un monde inconnu pour moi. — Jamais description n'a mis sous mes yeux le Vésuve, tel que je l'ai vu dix jours de suite voilé de sa propre fumée, en éclairant la nuit, et Sorrente même s'est trouvée tout autre que je l'ai jadis vue, parcourue, aimée en imagination avec le poète italien qui y composait sa *Jérusalem délivrée*, et notre poète qui y pleura sa Graziella.

Avec cette expérience, j'eusse dû renoncer à vous parler un instant d'une des merveilles de la terre classique, craignant à juste titre de ne vous en donner qu'une vague idée ; je le sais, aussi, mettant de côté la vanité d'écrivain, je ne serai qu'un conteur de quelques moments, trop heureux s'ils sont favorisés de votre attention.

Etant à Pompéi le 18 octobre, fatigué presque d'avoir tant vu et admiré, j'ai pensé à vous et j'ai regretté ! Quoi ? hélas ! l'impossibilité dont j'ai parlé, c'est que rien ne puisse suppléer la présence, et que la parole soit aussi impuissante ! en un mot qu'il faille l'intention réelle ou sensible. Cette douleur est bizarre — mais vous me la pardonnerez facilement — je n'eusse point regretté pour vous si la distance m'avait rendu égoïste. — Néanmoins j'ai noté pour vous ce qui a le plus fait battre mon cœur, et je vous donne ici ce qui vous a été destiné sur les lieux. — Encore une remarque. Assez de livres vous instruiront des faits, des détails d'histoire, d'antiquités, d'art, que sais-je encore ; assez d'auteurs vous assommeront sous un fatras archéologique et leurs conjectures sans fin. — Pardonnez si l'imagination l'emporte, et si, au lieu de détails accumulés comme dans un musée, je vous donne un tableau. Un tableau de Pompéi ! Puisse un trait de la magie des lieux que je voudrais décrire, animer mes pinceaux.

I.

Voir Naples et mourir. Le proverbe italien, emphatique comme le peuple qui aime à le répéter, a du vrai pourtant. C'est avec une ivresse sans pareille, et le sein bouillonnant de sensations tumultueuses, qu'un homme du Nord salue Naples et son golfe. Mais nul ne sent mieux le contraste que l'infortuné jeté dans un pays sans nature et sans art, où la nature n'a que des sapins et l'art que des monts.

Pour celui qui n'a vu encore ni l'Espagne des Maures, ni les mosquées de Constantinople, ni les hauts palmiers d'O-ran ou de Bône, Naples est un monde tout nouveau. On me l'a

dit, et je l'ai vu — Florence, Rome — et cela n'est pas le midi — on le pressent, dit M^{me} de Staël, mais on n'en a pas l'enchantement ! A Naples tout est du midi, ciel et mer — terre et teinte — habitants et végétation. — L'horizon est de feu, les montagnes lointaines sont violettes — la mer est noire ou étincelante — les nuits tièdes sont embaumées — les vastes forêts d'orangers enivrent la vue et l'odorat — le palmier se balance au bord des flots et se marie au myrte et à l'olivier — le cyprès s'élève haut et droit comme un peuplier — l'aloës, aux feuilles aiguës et larges, forme des haies de hauteur d'homme, le cactus, sauvé à grand'peine du froid de nos étés, y élève ses tiges et ses feuilles luxuriantes comme un grand arbre. — Rien n'imprime un cachet original à un paysage comme la végétation ! Ajoutez-y les costumes. Oh ! que j'eus de joie d'y retrouver ceux des peintres — ceux de Léopold Robert, comme à Rome j'aimai à revoir des paysans romains sur leur petit cheval noir et ardent, ou sur leur buffle pesant et velu, au chapeau fièrement posé sur l'oreille, à la barbe noire et au teint bronzé ! au vêtement jeté sur l'épaule avec coquetterie, au fusil en bandouillère et aux grandes guêtres de cuir. Dans la campagne de Naples quel costume pittoresque ! La saison un peu avancée avait vêtu le lazzaron de son caleçon et de sa veste trouée, qui lui donne l'air d'un roi, tant il sait la dresser avec fierté — quelques-uns, surtout les enfants, se contentaient encore du vêtement que leur fit la nature — le bonnet phrygien, rouge éclatant, pend sur leur chevelure de jais, et ces bras nus et bronzés, ces jambes musculeuses, montrent le peuple roi même sous ses haillons. L'aspect général de ces populations imprime à tout le pays un cachet spécial. Sous un ciel doux et clément, elles vivent pour ainsi dire toujours sous la voûte du ciel ; l'habitation n'est guère que pour les nuits de la saison pluvieuse ; la classe des pêcheurs vit dans la barque ou sur le chaud sable des rivages ; les artisans de toute espèce travaillent en plein air ; une promenade d'une heure au milieu de tous ces groupes fait mieux connaître la vie du peuple, qu'un séjour d'un an ne dévoile le

nôtre. — Et ce n'est parmi ce peuple vif et pourtant débonnaire, noble, mais abruti par l'esclavage, courageux, mais maté par une armée permanente de 150,000 soldats — ce n'est au milieu de ce peuple pauvre et ruiné par 80,000 prêtres fainéants et pourtant heureux de sa sobriété et de l'inépuisable fertilité du sol, — ce n'est, dis-je, que gestes presque frénétiques, que pantomimes expressives, — ce sont des torrents de paroles harmonieuses comme de la musique, — ce sont des cris et des rires inextinguibles sur des visages profondément mélancoliques — et par-ci par-là, au son des mandolines et du tambourin, la tarentelle avec les castagnettes au son âpre et cadencé. Qu'on ne croie pas qu'en ceci la ville diffère de la campagne. Non ; les rues les plus propres, les quartiers semés de palais offrent le même coup-d'œil que les cent villages échelonnés le long de ce golfe admirable, qui mesure 82 lieues depuis les deux caps qui le terminent.

La campagne, c'est-à-dire les bords du golfe en dehors de la ville aux trois lieues de long, a 600,000 âmes et au bruit fantastique et continu, la campagne offre en général un aspect désolé. N'était-ce la mer qui embellit tout et les forêts de citronniers et d'orangers qui font oublier les ruines, on se croirait dans un pays dévasté. — C'est que nous foulons un sol volcanique, des terres déchues aux différents âges par des soulèvements affreux et des volcans destructeurs, dont un seul est resté, géant colossal au milieu de la plaine, au bord de la mer, la tête en feu, les flancs tour à tour verdoyants de vignes et gris de laves, les pieds baignant dans la plus belle mer du monde et recouvert de villages construits sur les villes englouties.

POSITION DE POMPÉI.

C'est au milieu de ce paysage que je voudrais mettre sous vos yeux d'une manière vivante, que gît Pompéi. Essayons de nous faire une idée précise de sa position. Le golfe de Naples peut être comparé à une découpe en demi-cercle dans la longue presqu'île italique ; il est entre celui de Gaète

au nord, au midi celui de Salerne ou de Pœstum. — Le cap Misène forme la pointe du golfe au nord. Au delà de ce cap, la grande île d'Ischia, aux mœurs et aux costumes grecs, paraît comme un grand navire à l'ancre, sous les flancs duquel s'abrite Procida, toute découpée de golfes rians et toute couverte de citronniers. Vis-à-vis, à 6 lieues au moins, s'avance le long promontoire de Sorrente, qui ferme le golfe du côté de la Sicile; en avant de ce promontoire, Capri s'avance comme une langue qui s'élance de la côte. — Entre ces deux points gît Naples dans son golfe à longs replis, enserré et formé dans le grand golfe que je viens de tracer. — Mais je me dirige vers Pompéi, depuis mon point de départ; puissè-je vous faire suivre le chemin qui y conduit et vous initier un peu à tout ce qu'il offre de suave et de grandiose. — Nous sortons de Naples par la porte Portici; la voie ferrée s'étend le long du golfe jusqu'à Castellamare (Stabia); sans aller aussi loin, nous serons en une heure à Pompéi. — Rien de plus romantique que cette voie ferrée qui se déroule le long de la mer; presque toujours suspendue au-dessus des flots et soutenue par de hauts remblais formés de blocs énormes, de laves grises, rouges, jaunes, que baignent les eaux où elles sont allées s'éteindre plusieurs centaines d'années auparavant. C'est, je l'ai dit, le 18 octobre — un orage affreux, accompagné de secousses souterraines, a, pendant la nuit, épuré et rafraîchi l'air; le ciel est violet et le soleil darde des rayons ardents. A notre droite est la mer légèrement ridée par la brise du matin; l'écume d'argent s'attache au sable gris des bords; les bateaux de pêcheurs rament en chantant vers Naples qui se déroule dans le lointain au fond du golfe, et plus loin encore des voiles blanches comme des mouettes, fendent les flots bleus d'un vol rapide. Nous sommes au pied du Vésuve! Cône tronqué à son extrémité, il s'élève seul au milieu de la plaine; avec un mont aussi haut que lui, le mont Somma, ou plutôt il a deux pointes, l'une volcanique percée de plusieurs cratères, l'autre qui n'a jamais vomi de flammes, est couverte de vertes forêts. La sommité volcanique est à trois lieues de Naples: nous passons sur

ses derniers gradins ; au-dessus de nous , à notre gauche , voilà l'Ermitage qu'on atteint en deux heures à travers le vignoble où croît le lacryma-christi. — Le sommet est entouré de fumée, dont une colonne s'élève d'abord droite pour se replier ensuite comme la queue d'une comète. Le Vésuve peut avoir dix lieues de circonférence, 18 villages sont groupés autour de lui. Depuis 1850 , l'ancien cratère est éteint , et deux autres cratères se sont ouverts du côté de Pompéi. — Mais revenons à notre course. Le premier village après Naples est Portici. C'en est comme le faubourg , relié à la grande cité par une foule de maisons de campagne. Le convoi s'arrête, nous sommes à Portici , tout au pied du volcan : c'est une ville , mais à l'aspect peu citadin : — de petites maisons en laves sont entassées au bord de la mer ; les toits en sont plats, couverts aussi en laves , on dirait des cavernes creusées dans les scories du Vésuve. Les habitants de Portici sont pêcheurs ; leurs nacelles nonchalamment couchées sur le flanc, forment avec les hommes basanés des groupes pittoresques , et l'on montre au port la maison de Masaniello. Qui de nous , par un beau jour comme celui de notre course, n'aurait fredonné tout bas cette mélodie de la *Muette* : « Amis, la matinée est belle, » etc. A Portici, on ne s'étonne pas qu'un hardi lazzaron ait pu s'opposer au roi ; la ville est bien située , son port pourrait s'agrandir, et là-bas dort nonchalamment la capitale qu'on mesure d'ici dans tous ses détails, foulée sous les baïonnettes du tyran. — Nous partons. Voici le château royal — mais qu'est-il pour nous ? — nous allons à Pompéi. Mais arrêtons-nous ici par la pensée, tandis que la vapeur nous emporte. Nous aussi foulons quelque chose sous nos pieds — nous foulons l'histoire — les terres romaines — nous foulons des villes englouties, Herculaneum surtout. Cette ville , dont l'emplacement est occupé par Portici et Resina , n'est que d'un médiocre intérêt , car nous allons voir Pompéi. Herculaneum, située au pied même du volcan, a été toute couverte par les laves , à 60 pieds de hauteur. On y descend avec peine avec des flambeaux — dans ces souterrains profonds , jadis à la surface du sol — lieux jadis

riants, bocages, temples, théâtres — maintenant mine souterraine, où l'on creuse comme ailleurs le fer et l'argent, — ici les temples et les amphithéâtres, les camées et les chefs-d'œuvre de l'art statuaire. — Mais allons à Pompéi — car là l'antiquité se retrouve sans altération aucune; une comparaison entre les deux villes nous donnera une idée d'Herculanum. Toujours longeant le bord de la mer, nous voici à Torre del Greco, ville dont l'origine remonte à une colonie grecque : elle est au pied même du Vésuve qui la surplombe, et l'endroit habité le plus exposé aux torrents de laves qui y arrivent par une vallée ou couloir. Néanmoins, ô insouciance humaine, la lave récente a été recouverte, le pampre s'entrelace au tronc de l'olivier, le peuple rit, chante et danse, comme si aucun danger ne le menaçait, il ne songe pas plus aux cités ensevelies au-dessous de lui, qu'au volcan dressé derrière lui et lui prédisant le même sort !

Entre le feu et la mer, Torre del Greco dort aussi voluptueusement au soleil avec ses maisons en laves et en scories que Capri ou Ischia, qui n'ont rien à craindre de l'élément destructeur. — Nous continuons à voler sur les ailes de la vapeur entre le pied du volcan et la grève couverte de nacelles et de cabanes, jusqu'à Torre della Nunziata, à 2 lieues du bourg précédent ; c'est un bourg admirablement situé, qui, réuni à 2 villages, forme une population de 24,000 âmes. Quittons la voie ferrée et le bord de la mer pour entrer à l'intérieur des terres, monter les premiers gradins du Vésuve autour duquel s'échelonnait l'ancienne Pompeïa. Dans un quart d'heure nous aurons monté jusqu'aux premières maisons de la ville exhumée. Avant d'y être, quelques détails historiques.

HISTOIRE.

Pompeïa, colonie romaine, ville de Campanie et port renommé, fut engloutie en 79 après J.-C. par l'éruption du Vésuve, avec les villes d'Herculanum, Péglara, Pàmira et Stabiæ. Pline le jeune, qui raconte cette catastrophe, l'ob-

serva depuis le cap Misène, c'est-à-dire vis-à-vis, en droite ligne, à huit lieues de distance. — Les éruptions subséquentes ne peuvent donner qu'une faible idée de cette première manifestation d'un feu souterrain. En 63 avant J.-C. un tremblement de terre avait sévi avec fureur dans ces parages, signe évident des temps prédit par J.-C. comme avant-coureur de la ruine des Juifs. Titus était alors empereur. Peu auparavant il avait conquis Jérusalem, la ville sainte, et son règne glorieux et doux à la fois mettait le comble à la gloire et à l'éclat de l'empire romain. Le luxe et la richesse étaient inouïs dans cet empire; nous allons en juger à Pompéi. Cette cité, qui s'étendait à la mer, tandis que maintenant elle paraît en être à 7 lieues (tout le reste étant encore couvert), avait 40,000 habitants; elle était un lieu de plaisance des Romains, comme tout le golfe de Naples. Auparavant déjà elle avait joué un rôle dans les guerres de Campanie; Scylla l'avait attaquée sans la prendre; des remparts en blocs énormes de pierres avaient affronté sa fortune. Tacite nous dit qu'à l'amphithéâtre de Pompéi, où se rendaient les habitants des villes voisines et qui pouvait contenir 20,000 personnes, les Pompéiens eurent une rixe sanglante avec les habitants de Nuceria (aujourd'hui Nocera), d'où l'on va en vingt minutes par voie ferrée, ville située sur la route de Salerne. En tout cas Pompéi, avant sa destruction, était un grand centre, et tout prouve que la catastrophe qui la couvrit fut subite: ses restes vont nous en convaincre! Je laisse l'histoire ancienne; je reviens à une description, ceux qui voudront du romantique en trouveront dans Bulwer, *Les derniers jours de Pompéi*.

Je monte lentement les champs qui mènent aux ruines, m'arrêtant à chaque pas, car mes rêves m'écrasent pour ainsi dire et mon enthousiasme fébrile me coupe la respiration. Si je tourne le dos, je plonge du regard sur tout le golfe de Naples. — Je vois la ville colossale ondoyée d'un brouillard diaphane qui monte de la mer — à ma droite se prolonge le promontoire, et Sorrente, la gentille, se mire avec ses orangers dans les flots bleus le long desquels elle se déroule. Devant

moi est ce volcan, ce dévastateur, qui a couvert les richesses d'une partie du monde romain, dont je foule les cendres, il lance avec orgueil sa fumée et s'apprête peut-être à foudroyer les débris qui lui sont arrachés, tandis que le monde civilisé vient contempler avec délices le monde ancien exhumé et renaissant comme un phénix. — Tout près est Pompéi ; je vais y entrer. Quel beau jour pour moi ! Quelles pures jouissances ! Un guide est nécessaire ; gardien des trésors de tout genre dont beaucoup sont restés sur place, il s'approche avec le geste fier du soldat napolitain. N'importe ; il suivra et son bavardage se perdra dans le silence des tombeaux : mieux vaut pour moi un parent et ami établi à Naples, que des visites sur les lieux et une connaissance approfondie de l'antiquité ont familiarisé avec Pompéi.

Nous y voici enfin ! Mais hélas, pourquoi faut-il que chaque jouissance ait son revers ! Je m'abandonne à mes rêveries : ô malheur, un philologue allemand entre en même temps que nous ! A-t-il lu sur nos traits quelque chose de classique, est-ce mon mauvais génie, à moi, ennemi de cette gent philologique, tudesque et pédantesque, il s'attache à nos pas, il a tout lu — Tacite, Pline, Winkelmann — il sait tout, il cite tout. — Plus qu'Anglais, il porte avec lui guides, commentaires, plans et cartes ; il tient tout, il a deviné tout, il veut tout empocher — tout est délicieux, tout est merveilleux, tout est classique — quoi donc, tout est romain. O philologue de Weimar ou de Rostock, qu'il m'en coûte aujourd'hui de te pardonner ton importun caquet et tes profondes dissertations. Mais, ô bonheur, il s'arrête dans un champ au pied des murs — échappons-lui ! Une plante a attiré son attention, je l'ai bien dit, il veut tout tenir. Ma femme le questionne, quelle est cette plante à fleurs blanches dont les champs sont couverts à perte de vue ? C'est de la pomme de terre, dit-il gravement. Le guide rit : pauvre allemand, c'est du coton, tu n'en as jamais vu ; il y a bien d'autres choses ; et pourtant tu ne doutes de rien. — Ainsi, me disais-je, les générations actuelles avec leurs ridicules, s'agitent sur les ruines du gigantesque passé : ainsi elles fou-

lent les tombes et se croient éternelles. Ainsi périssent les ouvrages des hommes, ainsi s'éclipsent les empires et les nations.

Ce n'est qu'en 1748, que Pompéi qui me faisait faire toutes ces réflexions, fut retrouvée. Un vigneron, bêchant sa vigne un peu plus profondément que ne le font d'ordinaire les voluptueux Napolitains, vit surgir comme par enchantement un trépied et un Priape ; sans les données historiques sur l'existence de Pompéi, il est probable que, dans un pays jonché de souvenirs antiques, cette trouvaille n'eût amené nulle investigation ultérieure. Quoiqu'il en soit, deux ans plus tard, le roi Charles de Bourbon fit commencer des fouilles régulières ; elles n'ont guère été suivies cependant que depuis 1799, grâce au marquis de Ruffo, directeur des arts au ministère royal, et à l'architecte Borucci. — Aujourd'hui le roi Ferdinand, possesseur de tout le terrain, fait annuellement avancer l'exhumation, pour laquelle est allouée par an une somme de 25,000 fr. Grâce à ces travaux, la moitié de la ville gît là au grand jour et rien ne serait plus facile que de la déterrer entièrement. Diverses considérations, m'a-t-on dit, en empêchent. Les frais d'abord, supputés à 3 millions — puis l'abondance de richesses dont les musées regorgent. Un Napolitain m'assurait qu'il faudrait bâtir une ville pour déménager Pompéi. Nous allons voir ce qui en reste sur place et ce qui a été transporté au Musée Bourbon à Naples où il faudra nous suivre aussi.

Encore un mot indispensable. On parle peu de Herculæum, beaucoup de Pompéi : voici pourquoi. Ainsi que je l'ai dit, la première ville a été saisie par le courant de lave enflammée — celle-ci, d'une dureté excessive, résiste aux outils les mieux trempés. Tout fait corps avec elle et se brise comme elle — rien ne peut en être retiré que les objets d'airain ou de fer, et ce qui a passé les siècles dans des cavités où l'élément enflammé n'a pu pénétrer ; si l'on ajoute à tout cela la grande profondeur de cette infortunée cité, on comprendra la préférence. Quant à Pompeïa, elle n'a été couverte que par une pluie de feu et de cendres rougies, rien n'a été pétrifié, mais

tout consumé et étouffé. De plus, la ville avec son pavé n'est point à plus de 20 pieds au-dessous du sol qui la recouvre. Il en résulte d'abord que peu de matériaux sont à déblayer — et puis, surtout (ce qui est de la dernière importance), que les cendres mêlées de pierres, semblables à peu près à du gravier mêlé de sables, se détachent sans efforts des murs, des mosaïques, des statues. Quel étonnement, quelle admiration dut remplir l'âme de celui qui, le premier, déblayant un pan de mur, le vit paraître peu à peu couvert de fresques de près de 2,000 ans, aussi belles, aussi intactes, à coloris aussi vifs que celles que le pinceau vient de tracer ! Et quel avantage inappréciable de trouver tout, même les objets les plus fragiles, en parfait état de conservation ! — Il y a là une merveille de la nature ; un attrait irrésistible pour l'expert habitué à étudier l'antiquité dans les détails clair-semés dans les auteurs classiques. — Pour nous, la vie des peuples du I^{er} siècle était venue se dévoiler tout entière ; jetons un coup d'œil sur la vie domestique des conquérants du monde, sur le développement des arts mécaniques et libéraux à l'époque de leur plus grande puissance.

Entrons donc, après tant de réflexions faites à la porte de ce lieu vénérable. Voilà les habitations de 20,000 âmes ; les rues sont à découvert, longues et étroites, elles ont toutes leur ancien nom ; rue de la Justice, rue de l'Abondance, rue du Théâtre, rue Domitienne, rue des Tombeaux, rue de Mercure, rue de Vesta ; sur les dalles dont elles sont pavées, se remarquent les ornières tracées par les voitures, où sans doute comme aujourd'hui, dans les villes modernes, la vaniteuse élégance se promenait dans le *farniente* et le mépris du pauvre plébéen. De chaque côté sont des trottoirs et des canaux qu'on passait sur de petits ponts laissant écouler les eaux pluviales et passer un ruisseau qui traverse la ville dans un aqueduc romain. Ces rues sont en général étroites, les anciens les croyaient plus salubres, parce que l'action du soleil s'y faisait moins sentir. Telles sont aussi celles de la vieille Rome ; elles sont d'ailleurs bien alignées — jusqu'ici une vingtaine sont déblayées ; toutes sont pavées, chaque carrefour a sa fontaine et son autel aux dieux lares. — Ah, en jetant sur tout

cela un coup d'œil général, on est, je vous assure, saisi de stupeur, on ne sait comment trouver des paroles. Voilà des colonnades, des portiques, des maisons — mais rien que silence, l'homme a disparu, toute la ville n'est qu'un sépulcre. — Les maisons, sauf celle de Diomède, n'ont que deux étages, dont le supérieur est à peu près à fleur de terre; la plupart sont surmontées d'une terrasse ornée d'un pavillon; les murs sont en tuf recouvert de plâtre, peints de fresque — les parquets en mosaïques dont une foule admirables — les fenêtres encore garnies en verre épais et opaque : nulle part la toiture n'a été refaite, que lorsque cela était nécessaire pour la conservation. J'ai toutefois apporté une illusion que j'ai dû laisser à Pompéïa, et que vous partagerez sans doute aussi. J'y ai cherché de splendides palais, des maisons grandioses, sans exception, d'immenses places publiques — et j'y ai tout trouvé petit.

Ainsi l'imagination est un miroir, mais un de ces miroirs qui grossit tout. Ceci s'explique. Les Romains, si prodigues et si luxurieux, étaient simples pourtant dans bien des choses. La vie privée était modeste, comparée à notre époque qui renchérit sur tout; où était encore quelque rigidité romaine, le luxe fuyait et tout était employé à orner les édifices publics. Comme dans le moyen âge qui nous a laissé les admirables chefs-d'œuvre d'architecture religieuse et civile, le Romain se croyait toujours assez bien logé, pourvu que les temples des dieux et les autres édifices publics fussent somptueux et riches. Ainsi l'on a déterré déjà, dans cette colonie romaine de troisième ordre, huit temples, un forum, une basilique, des thermes, deux théâtres et un colossal amphithéâtre. — A l'intérieur des maisons riches, se voit toutefois le luxe. Bijoux en or et argent, pierres précieuses, raffinement de toutes les commodités de la vie — rien n'y manque. Une autre réflexion (c'est à n'en pas finir comme elles se pressent dans l'âme) — s'offre à celui qui visite Pompéï : c'est la profusion des œuvres d'art; le goût du beau avait pénétré dans les masses, le vrai luxe était celui des statues et des chefs-d'œuvre, et tout, même les ustensiles de la vie ordinaire, porte ce cachet. Aucune niche, au-

cun vestibule n'est sans statues, aucun pan de mur sans peinture.

Enfin, pénétrons dans une de ces maisons, toutes construites sur le même plan, le protyrum, portique extérieur — le vestibulum, entrée — l'atrium, cour — le peristilium, portique intérieur — les cubicula, chambres à coucher — le gynécée — le trinaclium, salle à manger — le sacrarium, chapelle domestique — et le lararium, niche où brûlait la lampe des dieux lares — beaucoup ont en outre bains, bibliothèque. Sur tous les murs se lisent des inscriptions faites dans le ciment, à l'aide d'un stylet, toutes aussi lisibles que si elles dataient d'hier. Nous en trouverons tout à l'heure de curieuses.

En montant depuis le débarcadère du chemin à travers les champs de coton, un sentier mène droit dans une rue de la ville. J'entrai à droite d'une des maisons. C'est l'habitation d'un sculpteur. Sous le portique extérieur était sa boutique semblable à une foule d'autres. Pompéi devait être très commerçant ; les plains-pieds des maisons sont en grande partie occupés par des boutiques ; une affiche de loyer trouvée dans la maison de Julia, fille de Spurius, offrait pour cinq ans la location de ses biens, consistant en un bain et 900 boutiques ! Voici venir une autre maison plébéienne, l'intérieur n'a rien de distingué, c'est l'habitation du marchand de vin. Modeste, est le nom du propriétaire. Dans le mur qui supportait les fenêtres, et derrière lequel il était assis, attendant les chalands, sont des niches qu'il a devant lui où sont placées encore 5 à 6 amphores colossales qui renfermaient son vin. Tout auprès sont les vases plus petits qui servaient de mesure. La réalité est tellement frappante que, dévoré de soif, j'eusse volontiers attendu cet illustre Modeste pour acheter une chopine de généreux Falerne dont Horace était si fin connaisseur. Hélas, le marchand de vin de Pompéi a dès longtemps subi le sort de tous ses semblables. Les cruches, dont il a peut-être savouré trop souvent le contenu, sont là encore, mais le vin est allé où va toute chose. J'allais oublier l'enseigne de cette antique guinguette — elle parle en faveur de la consciencieuse moralité de

son propriétaire — c'est Ulysse le Sage, repoussant non le Falerne, mais les perfides breuvages de Circé ; pourquoi toutes nos auberges n'ont-elles pas, peinte sur leurs portes, une aussi parlante allégorie ! Voici la boutique d'un marchand d'huile — les amphores sont là aussi — mais rien ne les remplit que la pluie du ciel. — Voici venir un temple, en suivant la rue ; c'est celui de la Justice : tout y est pêle-mêle, colonnes ioniques et corinthiennes — statues, peintures — c'est l'un des moins intéressants ; la mosaïque est dégradée, les pièces qui la composaient roulent sous nos pieds, petits carrés blancs ou noirs — l'Allemand en a chargé ses poches qui cèdent sous le poids ! Une tête colossale de Jupiter y a été trouvée. Quel dommage, pense notre professeur—je l'eusse emportée volontiers !

Au temple de la Justice succède le séjour de ses victimes — la prison. Edifice fortement construit, à grand nombre de compartiments, elle inspire la pitié. Le long des murailles sont des bancs en pierre, lieu de repos des prisonniers : des chaînes avec des anneaux pour serrer leurs pieds y sont fixées encore ; des squelettes y furent trouvés, l'os de la jambe encore retenu de ces terribles entraves. Ce dût être une mort pleine d'angoisses que celle de ces malheureux — la catastrophe a englouti bourreaux et victimes ; des inscriptions illisibles, sans doute imprécations et malédictions, sont tracées aux parois ; peut-être aussi vers d'un malheureux poète condamné. — Quittons ce lieu de désolation. Voici un carrefour, entrons dans une autre rue, qui se déroule longue et interminable et dont quelques maisons portent encore les nos d'ordre. D'un de ces édifices s'élève de la fumée ; ce n'est point un ancien Pompeïen cuisant son pransum — cette maison couverte d'un toit, convertie en habitation moderne, est le domicile de quelques-uns des gardiens de la ville antique et de ses trésors ; ils sont là dans le vestibulum, fumant leur pipe et jouant aux dés, sans songer aux lieux que la munificence royale leur a assignés comme demeure, ni à la catastrophe dont ils ont été témoins. Il est du reste sévèrement défendu à d'autres qu'aux gardiens, de moderniser les intéressantes ruines pour y former des habi-

tations. Non loin de là, je suis mon guide dans une maison de peu d'apparence, quoique décente et bien distribuée, c'est celle d'un boulanger. Devant la maison est l'ancien étalage de l'artisan — au moment où le surprit la catastrophe, il était là tendant le pain à ses pratiques, attendant que celui dont était rempli son four fut cuit. — Son squelette a été trouvé là ; son pain était au four encore, calciné et noir, mais aux morceaux que j'en ai vus au Musée Bourbon, on dirait un pain qui vient d'être brûlé dans un potager trop ardent ; il est compacte, les pores s'y voient encore — il est en tout semblable au nôtre. Le four ne diffère guère du nôtre que par ses dimensions — ou plutôt les fours, car il y en a plusieurs les uns à côté des autres, longs de trois pieds, hauts d'un pied ; tous les ustensiles en métal ont été retrouvés : pelle à pain, balance en bronze, avec ses poids ayant la forme d'un Mercure, monnaie dans un tiroir. — Dans l'arrière-boutique sont les moulins dont j'ai apporté ici un dessin. Caton vante l'habileté des meuniers de Pompéi ; peut-être leur état présentait-il, comme encore aujourd'hui, les dangers de celui des péagers chez le peuple juif. Les lourdes meules étaient tournées à bras par les esclaves : Plaute et Térence y avaient été condamnés pendant leur esclavage. — A Naples j'ai vu dans certaines rues des moulins à bras, mais ayant une roue verticale, assez semblables aux machines dont on se sert chez nous pour vanner le blé.

Le temple de Vénus, dans la rue de ce nom, devait être d'une grande magnificence, quoique dans une rue et peu dégagé par derrière. Le portique a quarante-huit colonnes d'ordre corinthien en marbre blanc ; quelques-unes sont encore intactes ; dans la sacristie, on a trouvé une foule d'instruments du culte, des ornements des prêtres, des anneaux d'or du plus fin travail, des vêtements servant aussi au culte, des monnaies, qui du reste sont partout semées avec profusion. — Voici, en sortant sur le devant de ce temple de la déesse de la beauté, le *Forum* proprement dit. On sait que les Romains appelaient *forum* toute place publique : le mot de *forum*, sans autre épithète, désigne la grande place où se tenaient les assemblées du

peuple. Ainsi, à Rome même, j'ai vu plusieurs *forum*, entre autres celui dit Trajanum (de la colonne de ce nom, qui en est la merveille), — le grand *forum*, entre le Capitole et le Colysée, et le *forum* Romanum, celui par excellence. — A Pompéi, nous en trouvons également plusieurs. Celui où vous me suivez maintenant, était la grande place. Combien de fois cet endroit ne fut-il pas le théâtre de discussions orageuses, le témoin d'assemblées armées, soit pour défendre les remparts menacés, soit pour voler aux conquêtes. Que de discours, que d'exploits, que d'actions nobles et sans doute aussi séditeuses et criminelles il a vues pendant de longues années ! C'est une grande place allongée, mais vide maintenant. Elle était ceinte de portiques en travestin, sorte de calcaire dont est bâtie l'ancienne Rome : les entre-colonnements étaient occupés par une foule de statues des plus illustres personnages. A l'autre extrémité du *Forum*, vis-à-vis du temple de Vénus, est celui de Jupiter. Qu'il devait être imposant ce *forum* tout entouré de temples et quelle vie devait animer ces enceintes sacrées : je vois ces processions dépeintes par Virgile ; on promène les victimes parées déjà de bandelettes et couvertes de fleurs, les prêtres suivent gravement, la hache à la main, le front ceint du laurier sacré ; c'est la fête de la victoire ; le peuple va célébrer un triomphe. — Suivons la procession ; elle entre dans le temple de Romulus, qui s'ouvre sur cette même place, c'est celui du Demi-Dieu, fondateur de la mère-patrie ; il est justement vénéré ici ; en avant du temple se lit cette dédicace : « Romulus, fils de Mars, fonda Rome qu'il gouverna pendant » 40 ans. Après avoir tué le roi Acron de Cerina et dédié ses » armes à Jupiter Feretrius, il fut reçu parmi les Dieux et » appelé Quirinus. »

Etonnante profusion de temples ! Qu'il eût été grand ce peuple romain si son cœur qui battait pour toutes les divinités impures et impuissantes dont la fable peupla l'Olympe, avait battu pour le seul et vrai Dieu, le créateur et le rédempteur du monde. Avançons quelques pas, mais que vois-je ? encore un temple, mais plus grand, plus rempli, plus somptueux en-

core malgré ses ruines, c'est le Panthéon ! Passons ici, sans nous arrêter ; voyez cet hémicycle ouvert sur le *forum* et pourvu de niches et de sièges, c'est la Curia, palais de justice. Justice et vénalité tout a disparu — mais non, voici un témoin des temps passés — si sa voix ne parle plus, son écriture est restée — approchons du mur ; une inscription gravée dans le stuc. « Quod pretium legi, » à quel prix la justice ? Quelle sanglante ironie dans le sanctuaire même des lois. L'auteur était-il un plaideur mécontent, fut-il lésé dans ses droits ? N'importe, les hommes sont toujours les mêmes ! mais le Panthéon ! Voici, il a été découvert en 1821, c'est le temple le mieux conservé. Entrons-y. Quelle place vide, 6 à 8 pieds de large sur 540 de long, et à ciel ouvert. Au milieu est un autel pour les sacrifices. Voilà l'anneau où s'attachait la victime par les cornes ; la pierre à sacrifice porte les traces des coups ; elle est en marbre blanc, crénelée pour laisser couler le sang : un trou y est percé, pour lui donner passage dans un petit aqueduc sous l'autel. — Autour de celui-ci sont douze piédestaux en marbre aussi, supportant des statues des 12 Dieux de l'Olympe. Sur les côtés de cette enceinte sont des chambres en grand nombre ; habitations des prêtres, sacristies, chapelles, remises pour les victimes ; on y remarque une tribune, un *ædiculum*, une niche avec un autel — sur lequel gisaient plus de mille pièces d'argent et de bronze — un podium ou balcon. — Tous les murs sont ornés de peintures, dont plusieurs fraîches encore, et à couleurs vives, représentent des sacrifices, — mais laissons ces temples ; hâtons-nous, il y a bien à voir encore.

Voici une autre rue longue aussi, c'est celle de l'Abondance ; j'y compte 36 maisons de chaque côté. Visitons quelques édifices privés. C'est d'abord la maison dite du Sanglier — une mosaïque représente cet animal, de grandeur naturelle, aux prises avec plusieurs chiens de diverses couleurs. Un chien roux, frappé du boutoir, tombe à la renverse, les entrailles baillantes. — Les autres grondent sourdement autour de l'ennemi redoutable. Voici une fontaine, ses têtes de lion lançaient par leurs naseaux des flots rafraîchissants. Ici remarquez l'auberge d'Albinus ; voici des roues de voitures, hautes

comme celles des Napolitains modernes, — des squelettes de chevaux surpris par les feux du Vésuve dans leur écurie. Dans la salle d'auberge, un fourneau, des tablettes de marbre où se marquaient peut-être les noms de ceux qui buvaient à crédit, un buffet à liqueur ; c'est tout comme aujourd'hui. Viennent les maisons d'un maréchal-ferrant, d'un maître de danse, d'un pharmacien, d'un poète dramatique. A l'entrée de celle-ci était la célèbre mosaïque du chien, transportée au Musée Bourbon ; un chien blanc, retenu par sa chaîne, aboie celui qui entre dans la maison ; il dresse les oreilles et la queue ; prends garde, visiteur, lis l'inscription : « cave canem. » La chambre d'étude du poète est décorée de bons fresques, — la bibliothèque a fourni des dessins de paysages et des rouleaux de papyrus réduits en poussière ; le lararium, une statuette de Bacchus.

Dans la maison d'un chirurgien se trouvaient des instruments divers transportés au Musée Bourbon ; entre autres un forceps à vis. — La maison des danseuses a conservé son air de fête, par la variété, la grâce et la volupté des figures peintes.

Si votre patience n'est pas à bout, ou si votre esprit ne déborde pas de réflexions sur tout ce qu'ont vu vos yeux, passons dans la rue du Théâtre ; là vous attendent de nouvelles surprises.

C'est d'abord un forum triangulaire, découvert au commencement du siècle, entouré de trois portiques supportés par 100 colonnes doriques ; on y a trouvé des squelettes portant des objets relatifs au culte d'Isis. Le temple de cette déesse est au bout de cette place ; vous voyez là à droite les initiations, les mystères et les pratiques sacerdotales du culte égyptien. Des bas-reliefs et des fresques les rappellent. Dans ces niches mystérieuses on a trouvé des statues ; là des vases, des lampes, des ustensiles et autres objets de culte, — puis tous les instruments de la vie domestique, couteaux, salières, des aliments, des plats, du pain, du vin ; les restes d'un repas et des squelettes alentour. Effrayante peinture de la vie, d'autant

plus effrayante qu'elle est réelle et non un fruit de l'imagination. Ils mangeaient et buvaient ; soudain les entrailles de la terre s'ouvrent, le feu du ciel consume tout. Ni Sodome et Gomorre, ni le festin de Balthazar n'offrent d'aussi tragiques épisodes. Voici, nous dit le guide, une école : vaste local où les jeunes Romains apprenaient Horace et Virgile. En effet, leurs stylets ont gravé des vers classiques à la muraille. Ce n'était point une école primaire, mais bien une sorte d'académie à portiques et colonnes : au milieu est la chaire du professeur, élevée sur plusieurs gradins. L'Allemand se croit chez lui ; il prend gravement place et d'une voix pathétique récite cet ode d'Horace dont ces lieux ont probablement retenti, il y a 18 siècles et demi. « *Delicta majorum immeritus lues — Romane, donec templarefeceris — Aedesque labentes Deorum.* » Prophétie littéralement accomplie sur les lieux que nous foulons, où des chèvres paissent sur ces colonnes renversées, sous lesquelles les rhéteurs parlaient à la jeunesse de la gloire des ancêtres. — Voici le Théâtre tragique, séparé de l'Odéon ou Théâtre comique par une place, Quartier des soldats. Le Théâtre tragique est un bel édifice en tuf et en marbre de Paros, bâti, selon l'inscription, aux frais de Marcus Rufus et de Celer, pour l'embellissement de la colonie. Il est disposé en gradins ; les premières étaient pour les décurions, les prêtres du temple d'Auguste et les riches privilégiés ; il y a donc eu toujours des aristocraties militaires, ecclésiastiques et de la fortune ! les deuxièmes pour les citoyens et les militaires ; les troisièmes pour le peuple et les femmes. Un billet d'entrée à une tragédie d'Eschyle, conservé au Musée Bourbon, prouve que le prix des places était fort minime ; c'est une coquille dans laquelle est incrusté le nom de la pièce qui doit se jouer, et le prix de la place : c'était la carte d'entrée.

Passons le Quartier des soldats pour aller vis-à-vis, au Théâtre comique. Ce quartier a fourni au Musée Bourbon une foule de curiosités, armes, casques, armures de toute espèce ; squelettes de soldats trouvés à leur poste ; ils paraissent avoir été atteints instantanément par la catastrophe, au moment où

ils couraient jeter l'alarme ; une épigramme séditeuse se lit sur l'une des colonnes de ce quartier : « Canidia Nero » c'est-à-dire « empoisonneur. » Ainsi les crimes des monarques sont l'objet des entretiens, et souvent de l'exécration des sujets, et les soldats du plus cruel des tyrans, à plus de 100 lieues de sa capitale, dans une ville de province, gravent sur les murs des corps-de-garde le souvenir de ses forfaits. N'est-ce pas toujours la vie prise sur le fait ? Oui, ces simples inscriptions sont riches d'actualité et d'une haute portée. — Ce Forum Nundinarium ou Quartier des soldats, est orné au centre d'une fontaine, et sur les côtés de portiques à colonnes doriques recouvertes de stuc et peintes en jaune et noir. — Le Théâtre comique, moins grand que l'autre, est mieux conservé ; on y montre des masques ; il servait aux concours poétiques dont les prix étaient des trépieds, transportés à Naples, et parmi lesquels de très beaux en bronze avec figures de lion, de sphinx, d'aigles, de chiens, et bas-reliefs représentant des scènes mythologiques.

Mais l'heure avance, et plusieurs édifices sont encore là, même le plus intéressant ; pardonnez à ma fureur de tout voir, pressons le pas. — Nous voici arrivés à la maison dite du Faune, l'une des plus riches ; elle est ainsi nommée d'une ravissante petite statue en bronze trouvée en 1830, en présence du fils de Goethe. On y a trouvé une quantité d'objets précieux : bagues, boucles d'oreilles, bracelets d'or massif, le tout travaillé avec un art et une perfection dont ne rougirait pas notre siècle. Rien ne m'a frappé comme une gemme en onyx très dur, grande comme nos pièces de 5 cent., dans laquelle est sculptée la mort d'Ajax, groupe de six figures produisant de magnifiques effets de lumière et d'ombre, et qui, vu à la loupe, est d'une finesse et d'une beauté de dessin irréprochable. Une des salles du Musée Bourbon contient un grand nombre de ces pièces hors de prix. Dans les réduits de cette maison gisaient des instruments aratoires, dans les caves de grandes amphores. Dans une des chambres de plain-pied est la plus belle des mosaïques antiques, celle d'Alexandre. Parquet de 20 pieds car-

rés, à grand nombre de figures, il représente une des batailles du grand roi de Macédoine : tout y est beau, la disposition, l'expression, tout donne une haute idée de l'art antique. Ce chef-d'œuvre seul mérite un travail à part. — A côté de cette maison est un temple de la Fortune, élevé, d'après le fronton, par un membre de la famille de Cicéron. Nous ne faisons que passer devant la maison d'Iphigénie, fouillée en 1814, qui a produit un Apollon de bronze et deux des plus belles peintures de l'antiquité. — Devant celle de Lucretius découverte en 1847, particulièrement intéressante comme étant la seule où tout a été laissé en place. Là j'ai compris la profusion d'ouvrages d'art, chez les Romains riches ; car les statues s'y comptent à peine ! Deux auberges se suivent, l'une de Julius Polybius avec la plus belle cave de Pompéi, l'autre l'auberge des campagnards, remplie de harnais de chevaux, d'ustensiles, de bijoux, de squelettes, dont quelques-uns se tenaient embrassés. — Je n'ai encore rien dit des bains, en voici l'occasion, car cette porte mène dans les Bains publics.

Cet établissement, déblayé en 1824, donne un aperçu du luxe, de la commodité, des soins hygiéniques chez les anciens. On y a trouvé plus de 1300 lampes en terre cuite. Trois salles se suivent, grandes, voûtées, pavées de belles mosaïques bien conservées. La première salle servait à se déshabiller. — Des sièges de marbre sont le long des parois ; quelques clous en bronze rouillés servaient à suspendre les habillements. Là est un bassin rond, creusé dans le pavé, destiné au bain froid (frigidarium) ; les bouches à eau en airain sont encore intactes ; de là on passe à la salle tiède (tepidarium), puis dans une troisième salle, l'étuve, où se prenait le bain chaud (baptisterium). Cette salle est particulièrement élégante, la baignoire, espèce de caisse en marbre assez haute et large pour y nager, est au fond appuyée au mur. On admire le tuyau de plomb qui y dirigeait l'eau chaude. L'inscription des thermes indique qu'à l'occasion de leur ouverture, il y aura combats d'athlètes, de gladiateurs et chasses d'animaux. — Les maisons dites des Fontaines ont chacune dans le vestibulum une

grotte incrustée de mosaïques et des bassins de fontaines ornés de coquillages. Sur l'un des bassins sont encore quelques statuettes : un pêcheur, un amour en bronze, une statue de femme en marbre.

L'Amphithéâtre, que j'observe dès longtemps, est à peu près au centre de la ville, et situé sur une grande place²; il a quelques entrées ou sorties; il est en gradins avec trente rangées de sièges. Les deux corridors des entrées principales étaient ornés de statues; ils pouvaient contenir 10,000 personnes. On y a trouvé des squelettes humains et des carcasses de lions. — Prenons la rue Domitienne pour nous diriger du côté du Vésuve; c'est ici qu'est la maison de l'historien Salluste, autrement appelée maison d'Actéon, d'une de ses fresques. Elle est une des plus élégantes de Pompéi, son atrium passe pour le mieux conservé. On y voit un four semblable aux nôtres, — des meules à moudre le blé. Une boutique communiquait à l'appartement de Salluste, ce qui fait supposer que les riches patriciens ne dédaignaient pas d'exercer le commerce. Cicéron lui-même s'occupait à tirer parti de ses terres. — Cette maison a beaucoup de chambres, toutes décorées avec goût. Dans l'une a été trouvé un beau bronze antique, Hercule et le Cerf. Autour de la maison ont été trouvés des bijoux, monnaies d'argent et d'or — un miroir d'argent et plusieurs squelettes; les hommes n'ont pas eu le temps de s'échapper.

La maison d'été des Vestales a la forme d'un temple. Elle est ornée de mosaïques et peintures. On lit à l'entrée cet amical salut : « *Salve.* » Elle a renfermé beaucoup de bijoux de femme; un squelette d'homme et un de chien; derrière la maison dix squelettes, dont l'un avait 4 anneaux d'or au doigt, et un autre une lanterne de bronze à la main. — L'une des chambres a une fresque bien conservée : des perroquets, des colombes et des petits génies ailés sur un fond d'azur.

Enfin, nous allons sortir; déjà je n'admire plus guère, tout passe devant mes yeux comme une lanterne magique; c'est trop de magnificence et de curiosités : la rue des Tombeaux va nous conduire hors de ville. Elle est garnie de trottoirs, bordée

de chaque côté par de hauts mausolées renfermant des familles entières. On y voit aussi des urnes funéraires ; en voici une remplie de ses cendres. Les plus remarquables mausolées sont : le monument élevé par Decimilla, prêtresse de Cérès, à son époux et à son fils, sur un emplacement accordé par le peuple ; le cénotaphe de Quietus, et le tombeau de Scaurus, curieux par ses bas-reliefs avec explications au pinceau.

Tout cela est rempli, ou l'a été du moins avant la translation au Musée Bourbon, de tout ce que la piété pour les morts mettait dans leurs tombes : armes, bijoux, argent, monnaies ; — Voici enfin la porte. Un corps-de-garde y était établi : les guerriers ont été retrouvés ! Chose curieuse, celui qui montait la garde a péri à son poste, son squelette a été retrouvé aussi ; le crâne conservé au Musée Bourbon est encore dans le casque parfaitement intact ; les osselets de la main tiennent encore la hallebarde.

En dehors de la porte se prolongeait un faubourg, dont une seule maison a été déblayée, c'est la plus belle et la plus riche de toutes. Le propriétaire, Diomède, était un grand seigneur ; sa maison est la seule à trois étages. Découverte en 1774 une des premières de Pompéi. L'étage supérieur était au-dessus de terre, il a été détruit. — Le péristyle est orné de fresques ; au lararium on a trouvé une statue de Minerve, un corridor, longeant les chambres, avait vue sur la mer. Celles-ci sont pour la plupart, décorées de peintures à fresques ; dans l'appartement des esclaves était un squelette de chien ; dans le vestiaire, onze flacons ; dans le triclinium d'été, on a trouvé un squelette d'homme ; près de la porte du jardin, contre la mer, étaient deux autres squelettes d'hommes, dont l'un portait une clef et un anneau d'or. — Dans les caves garnies de tonneaux de vin étaient vingt squelettes humains. L'un d'entre eux, celui du propriétaire Diomède, a été facilement reconnaissable à ses bracelets et à son collier d'or massif. Il tenait aussi une lanterne à la main. Sans doute, il a cherché à sauver ses trésors dans les caves, et s'était pour cela muni d'une lanterne ; plus la chaleur suffocante gagnait les caves profondes, plus il avançait ; à la fin, acculé au fond d'un souterrain, il a étouffé ;

on l'a trouvé debout, appuyé au mur, sur lequel ses cendres détrempées par l'humidité et formant comme un moule, ont laissé jusqu'à aujourd'hui l'empreinte de ses chairs calcinées. — Vis-à-vis de cette maison étaient les tombeaux de la famille Diomède.

Tous ont donc péri, le plébéien à l'anneau de fer au doigt, et le riche paré de ses colliers d'or; hommes et dieux, tout a été englouti. Mais dans ce vaste sépulcre sur lequel je jette un dernier regard, est un enseignement que de telles catastrophes peuvent seules donner. O homme, tu n'es rien que poudre, et tu n'es plus, que les plus chétives œuvres de tes mains subsistent comme pour parler de toi et dire « Ils ont été. — Moi aussi j'ai été, j'ai foulé ces ruines, rien n'y garde mon souvenir ni la trace de mon passage. — En redescendant tristement la colline, je me demande que deviendra cette ville, conquise sur la mort, dérobée au néant qui la tenait déjà. Elle s'agrandira probablement — mais tout autrement que les villes qui couvrent la terre, elle s'agrandit d'édifices de plus de 2000 ans. Bien des souverains ont présidé aux fouilles; l'empereur Joseph II d'Autriche, Alexandre de Russie et Nicolas, le roi de Prusse, le grand-duc de Toscane; plusieurs maisons portent leur nom, et d'autres chercheront encore cet honneur, — mais la ville n'en est et n'en reste pas moins un désert dont la vue serre le cœur. Au moins si toutes les richesses qui s'y trouvaient restaient en place, — si les édifices ne présentaient presque partout le vide! — Mais Pompéi périra bientôt une seconde fois, et ce sera pour ne plus ressusciter. Les murs, les colonnes, les pavés exposés à l'air après dix-huit siècles passés loin de son influence, se décomposeront aussi et tomberont en ruines, et dans un siècle peut-être, n'en restera-t-il que ce qui est exhumé à mesure.

De retour à Naples, suivez-moi encore un instant au Musée Bourbon, complément nécessaire de Pompéi. Ce magnifique Musée, le plus riche du monde en antiquités romaines, a été en grande partie rempli des restes de Pompéi. Une simple énumération suffira pour compléter mon récit. Au rez-de-chaussée et dans les escaliers, les peintures antiques et les

mosaïques de Pompéi ; statues et bas-reliefs de marbre — statues de bronze, 1550 inscriptions, 5,000 terres cuites. Au premier étage, vases peints depuis 4 pieds de haut à 1 pouce ; les petits bronzes , objets de toute espèce de ce métal — les médailles , les monnaies , — puis les papyrus, dont les fragments actuellement déroulés et pliés montent à plus de 3,000. Un cabinet, fermé à tout le monde, contient des sujets obscènes de l'art antique. On dirait que les flammes du Vésuve ont voulu épargner les images du vice.

La collection de meubles, ustensiles, instruments de toute espèce, batterie de cuisine , est singulièrement curieuse ; elle fait connaître en quelque sorte tout le matériel de la vie des anciens. Les sièges curules de bronze, armes de tout genre , boucliers, baudriers sont des trophées de la vie civile et militaire ; les trépieds , les autels , les urnes, les coupes, les couteaux , les instruments du culte. Ailleurs ce sont des lampes et lanternes en bronze avec des feuilles de verre, des balances de tout genre avec leurs poids ; plus de 1,500 pièces de verre, fioles de toute espèce : près de 3,000 vases en terre , à peintures du plus grand prix. Plus loin, des fuseaux, des aiguilles, des bobines, des dés à coudre ; des dés à jouer — parmi lesquels il en est de pipés — le fard des dames romaines dans des bouteilles de verre — des instruments de peintre , toutes sortes de couleurs, dont plusieurs inconnues aujourd'hui , assez bien conservées pour être broyées et employées maintenant, puis des bijoux, bagues, colliers, bracelets, anneaux pour les pieds, boucles d'oreilles, cachets, ailleurs des instruments de chirurgie, lancettes, pinces à ôter les dents. — scalpels, — instruments d'accouchement, — fioles d'apothicaire, mortiers, pilons — boîtes pleines encore de pilules — puis des instruments de cuisine, pinces, pelles à feu — grils et rôtissoires — plats , casseroles — broches , sorte de bouilloire pour cuire à la fois 48 œufs à la coque placés chacun dans un trou à part, théières ornées de figures — enfin des aliments préparés, — un plat de châtaignes pelées, calcinées mais intactes et comme sortant du four, des œufs dont la coquille est encore blanche

et solide. — des figues sèches carbonisées, enfin, dans une fiole à long cou, des olives à l'huile, fraîches encore et vertes, et dont on assure avoir mangé. Les chimistes décideront si l'huile dans un vase hermétiquement fermé peut se conserver dix-huit siècles; j'ai vu la fiole de mes yeux, je n'en veux pas davantage. J'oubliais enfin une loupe en verre, — preuve évidente que les anciens connaissaient le moyen de grossir les objets par ces instruments. En visitant toutes ces curiosités, une réflexion s'est offerte à mon esprit. Nous envisagions souvent les anciens comme des peuples ignorants de beaucoup des commodités de la vie moderne. — Visitez ce Musée, et vous jugerez tout autrement. — J'ose dire même — vous finirez par croire qu'ils nous sont supérieurs. Une foule d'ustensiless'offrent à notre vue étonnée dont nous n'avons pas encore d'idée; tout est admirablement fait pour les aises de la vie, pour épargner la peine; beaucoup d'ustensiles de cuisine mériteraient d'être introduits chez nous; une foule de procédés feraient l'enchantement de nos ménagères qui s'empresseraient de les mettre en pratique. — Ainsi, tout est réuni dans ce monde antique mis tout d'un coup sous les yeux du monde moderne! Pompéi est un grand livre, dont chaque feuille est une page de l'histoire des Romains. — En vérité, une ville oubliée reparaissant tout-à-coup après dix-huit siècles telle qu'aux jours de sa fleur, une ville contemporaine de l'ancienne république romaine, mise tout à coup au rang des villes modernes — une ville aussi séculaire intacte — voilà une merveille que l'imagination aurait à peine enfantée. Rome est bien là, mais elle n'est plus Rome. — Pompéi est toujours Pompéi.

Et si Palmyre, avec ses ruines colossales, si Babylone, si Ninive, si Thèbes inspirent un vif intérêt, que sera-ce de Pompéi? Ces grandes villes sont mortes d'une longue agonie — les habitants sont morts avec elles, après s'être réduits à peu de chose; tous les siècles, en est tombé quelques temples, toutes les années quelque colonne; fouillez ces villes dégradées lentement, ce n'est plus qu'un amas de décombres, il n'y a plus ni forme ni beauté; il n'y a plus trace de vie, plus

aucun détail de la vie des hommes, plus rien d'humain ni d'intime — c'est un squelette sans ces organes intérieurs qui faisaient sa vie. — Le voyageur admire quelque temps, il mesure l'immensité des débris, puis il s'en va tout pensif; il a gravé dans son esprit une image en gros de ces restes grandioses — c'est tout ce qui lui reste.

Mais toi, ô Pompéi, tu vaux toutes ces ruines; tu n'en es pas une; il n'y a de ruiné que la race de tes habitants engloutis avec toi. Ton organisme est bien entier — tes murs sont debout et tes colonnes — tes rues sont intactes — tu vis encore! Le voyageur ne se contente pas d'un coup d'œil jeté sur ton ensemble; il voit partout, dans tes détails, une vie passée dès longtemps, et la mort si obscure ailleurs et si muette est ici plus éloquente que la vie. Je t'aime parce que tu as souffert, parce que tu as un aspect si solennel, si calme, si bienveillant — et souvent, retourné au milieu des hommes si fiers du néant — il voudrait les envoyer dans tes murs apprendre la sagesse et se rappeler qu'il faut mourir!

Naples, 18 octobre 1856.



DES CONFÉRENCES OU COURS PUBLICS DANS LE JURA,

par FRITZ MAULEY.

Parmi les traits qui caractérisent les mœurs des nations civilisées, il en est un dont on peut constater la persistance, la généralité et la vitalité. Je veux parler de ces Sociétés libres qui, ne relevant que d'elles-mêmes, contribuent à avancer et à favoriser la culture intellectuelle.

De tous les emplois que l'homme peut faire de sa liberté et de son activité, nul n'est à coup sûr plus digne d'éloges et d'encouragement que l'application à des buts d'utilité générale des forces individuelles mises en commun. Il y a là, soit pour les citoyens qui coopèrent à ce résultat, soit pour l'ensemble même de la chose publique, toutes sortes d'avantages qu'on ne saurait trop apprécier.

Parmi tous les buts que l'activité humaine peut se proposer, il en est un en particulier qui fait avec raison l'objet de l'esprit d'association, c'est le champ de l'instruction publique, de l'instruction pour tous et par tous.

Nous reconnaissons que, dans ce champ-là, nos autorités n'ont pas été inactives. Elles ont réorganisé nos établissements d'éducation primaire et créé des écoles moyennes partout où le besoin s'en faisait sentir.

Mais ce n'est pas encore assez.

Lorsque les pouvoirs constitués ont fait ce qui rentre dans leur sphère d'activité ou dans les limites de leur mandat, c'est aux Sociétés libres qu'incombe le devoir d'examiner si l'on a donné à l'instruction publique tout le développement dont elle est susceptible. L'homme est soumis à cette loi universelle du progrès à laquelle on dit que tous les êtres intelligents obéissent. Je ne veux pas parler de ce progrès fiévreux, exalté, farouche, impitoyable, si bien caractérisé par Tœpffer, de ce pro-

grès irréfléchi qui consomme une question par jour, qui ne sait rien organiser de stable et de véritablement utile et qui absorbe par anticipation les ressources financières de plusieurs générations. Il s'agit d'un progrès plus pratique que l'on peut réaliser sans grande dépense par le simple effet de l'association et qui peut être accompli par notre Société d'émulation. Je veux parler de l'*organisation de cours publics* dans les principaux centres de population du Jura.

Je vois un sourire d'incrédulité errer sur vos lèvres à l'ouïe de mon préambule.

La mode, me direz-vous, est aux sciences exactes, aux entreprises par actions, banques, caisses d'épargne et d'escompte, fournissant des dividendes ou n'en fournissant point. Notre siècle est un siècle positif, réaliste au possible. Si vous voulez être écouté, parlez de la crise industrielle, de chemins de fer, de remontoirs au pendant, des paiements au comptant, de l'intervention française au Mexique, etc.

Les études littéraires sérieuses, les recherches historiques ou archéologiques, à quoi cela peut-il mener ? se demandent les lions du jour, qui ne voient à l'horizon qu'une partie de billard ou de piquet, et qui sont tout heureux de poursuivre la Société jurassienne d'émulation de leurs sarcasmes et de leurs jeux de mots. On a bien tort, disent-ils, de se fatiguer l'esprit dans des recherches qui n'intéressent que fort peu de personnes. Les Actes de la Société ne sont lus que par quelques rares adeptes, comme on dit. Les initiés seuls applaudissent, les indifférents se tiennent à l'écart, et la masse du public les ignore. Tel est le langage que tiennent les indifférents. *Time is money* : c'est la devise de l'époque actuelle.

Examinons donc la question de savoir si, dans le siècle de matérialisme où nous vivons, il ne serait pas possible de subordonner des distractions futiles à des agréments d'un ordre plus relevé ?

Il faut de la distraction à l'homme après son travail de chaque jour, après ses occupations sédentaires qui le tiennent confiné pendant plus de douze heures à son comptoir ou à son

établi. N'y aurait-il pas moyen d'offrir à nos jeunes gens des délassements agréables et utiles en échange des distractions qu'ils vont chercher dans les établissements publics et qui, si l'on n'y met ordre, menacent d'étouffer toute aspiration plus noble et plus généreuse ?

Ne pourrions-nous pas, en un mot, travailler au développement moral et intellectuel de notre population en instituant des cours publics donnés par les membres de la Société d'émulation ou par d'autres personnes suffisamment qualifiées ? Ne serait-ce pas faire une œuvre tout à la fois de présent et d'avenir que de répandre l'instruction dans les masses ? Ne devrait-on pas faire tout ce qui est humainement possible pour éclairer le peuple et l'instruire de ses devoirs aussi bien que de ses droits ?

Ailleurs, les cours se multiplient chaque année et embrassent toutes les connaissances humaines qui ont d'utiles applications dans les arts, le commerce et l'industrie.

Pendant nos longues soirées d'hiver, n'éprouvons-nous d'ailleurs pas le besoin de nous soustraire aux préoccupations des affaires et de trouver un moment de calme et de sérénité d'esprit que ne procurent ni les discussions politiques souvent passionnées, ni les questions d'administration financière, ni les palliatifs d'une valeur problématique, auxquels on a recours pour remédier à la crise industrielle ?

Depuis quelques années, partout autour de nous, le goût des leçons publiques s'est produit avec une singulière vivacité. Un enseignement nouveau plus libre, plus familier, plus pratique que l'enseignement officiel des écoles supérieures et des académies, s'est constitué par l'initiative privée.

Partout dans la Suisse romande, il s'est formé des Sociétés qui sont appelées à rendre d'importants services à la cause du progrès intellectuel.

A Lausanne, à Genève, à Yverdon, à Neuchâtel, à Bienne, à Neuveville, des cours publics se donnent sous les auspices des Sociétés d'utilité publique.

Ces Sociétés comptent dans leur sein toutes les personnes

qui s'intéressent à l'avenir industriel et commercial de leur pays. Tout un public qu'on ne soupçonnait pas, s'est empressé autour de ces chaires improvisées.

Le désir de s'instruire y fait sans cesse de nouveaux progrès et de nouveaux adeptes, et l'on s'intéresse plus vivement aux choses qui sont du domaine de l'intelligence.

Dans les villes de la Suisse allemande, l'institution des cours publics existe depuis de longues années. A Berne, à Bâle, à Aarau, à Zurich, à St-Gall, à Coire, les cours ont lieu une ou deux fois par semaine. A Coire, par exemple, chaque souscripteur verse la minime finance de 3 à 5 fr., moyennant quoi il a le droit d'assister à toutes les séances, qui commencent en Novembre et finissent en Avril. Le produit de cette souscription est versé soit dans la caisse de la bibliothèque locale, soit dans la caisse du corps des cadets, ou est destiné à acheter des livres aux enfants pauvres, ou enfin est consacré à subvenir en partie aux frais d'une excursion entreprise par les élèves des établissements d'éducation supérieurs.

En Allemagne, les cours publics connus sous la dénomination de *Vorlesungen* sont populaires depuis fort longtemps ; il n'y a pas de village tant soit peu important par sa population, qui n'ait ses leçons publiques ; nulle part le dévouement pour ce genre d'amélioration n'est aussi grand qu'en Allemagne, aussi n'existe-t-il peut-être pas de contrée où l'instruction soit aussi généralement répandue que dans ce pays-là.

Aux Etats-Unis et surtout en Angleterre, où les écoles publiques sont sous le patronnage de diverses Sociétés et où le gouvernement ne fait pour l'instruction que des sacrifices fort insignifiants, les cours publics sont considérés comme un puissant moyen de développement. Chaque localité tant soit peu importante possède une Société nommée *Mechanic institution*, laquelle organise des cours publics connus sous le nom de *Lectures* et qui correspondent aux *Vorlesungen* des Allemands, avec cette différence que celles-là ont un caractère à la fois plus scientifique et plus pratique, que l'étude des langues n'en est pas exclue, et que chaque séance est consacrée à traiter

un sujet qui forme un *tout* indépendant des matières déjà développées précédemment. Il importe de faire remarquer qu'il ne s'agit pas de leçons suivies, mais simplement d'entretiens libres ayant plutôt pour but d'éveiller la pensée que de donner une instruction approfondie. Une instruction de ce genre qui ne demande que l'attention d'une heure et sous les formes les plus accessibles que comporte l'enseignement, est plus goûtée que la lecture à tête reposée, elle donne des directions générales et saines à l'esprit.

On sait que l'Angleterre est la terre classique des *meetings*; dans chacune de ces assemblées, annoncées à l'avance, l'orateur traite un sujet qui a rapport aux sciences, aux arts, à la littérature, à l'économie politique, à l'industrie, à l'agriculture, au commerce, à l'extension des sociétés de tempérance, et lorsqu'il a développé sa thèse, le président du *club* ouvre la discussion qui ne laisse pas d'être instructive et intéressante.

En France, le ministre de l'instruction publique, frappé de l'état d'infériorité dans lequel se trouvent plusieurs départements en fait d'instruction, comparé à la capitale et aux pays voisins, a donné pendant ces derniers temps une grande impulsion à l'institution de cours publics. A Paris, à côté de l'enseignement officiel, il s'est formé une association philotechnique, composée de professeurs, d'industriels, de commerçants, d'ouvriers, de publicistes, d'ingénieurs, laquelle a pour but de donner à l'*enseignement professionnel* tout le développement dont il est susceptible dans les provinces. Cette société est dirigée par des hommes de grand mérite, tels que *Perdonnet*, *Wolowsky*, *Bouchardat*. En 1860, elle ouvrait la première conférence, elle fait aujourd'hui deux cents cours.

A Lyon, sur le préavis de la chambre de commerce, la *Société d'enseignement professionnel du Rhône* s'est fondée. Elle se propose pour but la vulgarisation des notions scientifiques dans le monde industriel et commercial. Il s'agit ici d'un nouvel essai du système de l'association en vue de l'instruction, essai dont les résultats, quels qu'ils soient, intéressent tous ceux qui croient au progrès par la diffusion des lumières.

Cette institution des cours publics a été également introduite dans plusieurs villes du département du Haut-Rhin, notamment à Mulhouse, où des cours populaires ont lieu chaque année ; ils y sont ouverts par voie de souscription et ont déjà produit les meilleurs résultats.

Une société vient de se fonder à Florence à l'effet d'organiser dans cette ville des lectures du soir. Excellent mouvement que celui-là, même dans les conditions restrictives où il se produit.

D'après ce qui précède, on peut conclure que les cours publics sont devenus un besoin de l'époque ; partout ils prennent faveur excepté peut-être dans le Jura ; le mouvement grandit et acquiert de la force à mesure qu'il se développe. Cette institution est appelée à rendre d'importants services à la cause du progrès intellectuel partout où elle a été établie.

N'est-il pas opportun d'examiner la question de savoir si le Jura veut se laisser entraîner dans le mouvement qui se produit partout autour de nous ?

Nos jeunes gens reçoivent-ils un enseignement approprié aux besoins de la nombreuse population de nos ateliers et de nos comptoirs ?

Dans l'industrie, la concurrence que nous fait l'étranger est sans contredit une des causes de la crise qui sévit avec tant d'intensité. Pour ne pas perdre notre rang dans cette lutte ne faut-il pas des horlogers plus capables, plus exercés ? L'état actuel de la classe ouvrière dans nos localités industrielles est tel que nous devons mettre à sa disposition toutes les sources d'instruction, car il est opportun de donner à l'esprit de nos ouvriers plus d'aptitudes diverses ; à ce prix seulement ils retrouveront leur place dans les cadres du travail.

C'est à l'enseignement à leur aider dans ces conjonctures.

Dans notre société laborieuse, il n'y a qu'un nombre de jeunes gens relativement restreint qui aient fréquenté les cours d'une école secondaire, la précocité des apprentissages vient enlever le plus grand nombre à leurs études. Les uns ne sont pas suffisamment préparés à suivre les spéculations de la science pure. Il y en a d'autres enfin qui, malgré la tendance

matérielle de l'époque, ne sont pas insensibles aux choses de l'esprit et de l'intelligence, et voudraient être initiés au mouvement des idées de notre temps. Il ne leur manque que de l'encouragement et l'occasion. Des cours pourraient leur être donnés aux heures où ils auraient le loisir de les suivre. Dans ces cours, le professeur approprierait les questions de science, d'histoire et d'économie politique à l'état de leurs connaissances et au degré de développement de leur intelligence.

En matière d'instruction, le bien obtenu est souvent difficile à apprécier, mais le mal qu'on prévient est incalculable.

Quoi de plus propre en effet à relever l'homme à ses propres yeux que de développer de ces questions d'économie politique qui ont trait à l'épargne, au crédit, à l'association, et de dérouler successivement devant lui les grandes découvertes scientifiques, les enseignements de l'histoire et les merveilles de la poésie !

Ces cours publics, organisés dans un large esprit de tolérance, offriraient aux uns et aux autres des occasions d'honnêtes délassements en même temps que de culture intellectuelle et morale, et auraient pour effet de réveiller dans la population le goût de l'étude et des choses sérieuses.

En conséquence, la Société jurassienne d'émulation est priée d'examiner la question de savoir si elle ne pourrait pas prendre l'initiative de l'organisation de leçons publiques, comme cela se pratique chez nos voisins de Neuchâtel, de Neuveville et de Bienne. Le Jura possède des hommes de goût et d'étude qui seront certainement disposés à prêter leur concours à cette œuvre d'utilité publique. Il ne s'agirait pas de créer des cours réguliers qui prendraient trop de temps aux personnes dévouées à la réalisation de l'œuvre, il suffirait d'organiser simplement un système de leçons dans lesquelles seraient traités des sujets appropriés à nos circonstances locales et ayant rapport au commerce, à l'industrie et à l'histoire du pays, suivant la convenance de l'orateur, et dont chacun pourrait être épuisé en une ou deux séances.

Je conclus en demandant que cette question des cours publics soit soumise à l'examen des sections.